PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME
Liberté
Égalité
Fraternité

Revue de presse du 10 février 2026

Accédez directement à l'article souhaité depuis cette page sommaire en cliquant l'icône ***située en haut à gauche de cette page Résana.***

Économie et vie des entreprises

- En 2025, le Crédit Agricole Normandie-Seine a poursuivi son soutien aux entreprises et projets locaux - La Gazette France
- L'activité de Renault Sandouville impactée par des intempéries dans le détroit de Gibraltar - Paris Normandie
- Quels sont les nouveaux caps pour développer la ligne Transmanche Dieppe – Newhaven ? - Paris Normandie
- Oudalle. Près du pont de Normandie, une nouvelle grande plateforme logistique en cours de construction va être destinée à du stock de produits pharmaceutiques – Le courrier cauchois
- « On optimise le trajet » - au pied des autoroutes de Normandie, les aires de covoiturage de plus en plus prisées – Ouest France
- Le tourisme équestre en déclin, mais reste un atout fort pour la Seine-Maritime - 76 actu
- À Rouen, le Medef appelle à «un choc d'investissement et de production» - La Gazette France
- Municipales 2026. « L'activité économique sur les territoires est d'une très grande importance » - la CCI Rouen Métropole interpelle les candidats – Tendance Ouest

Social et société

- Faux sites et images générées par l'IA - qui cherche à nous manipuler sur Internet à l'approche des élections municipales ? – France 3 Normandie
- Municipales en Normandie. Comment la vidéo s'impose aux candidats pour cette campagne 2026 - Paris Normandie
- « Venir ici, ça stabilise la semaine » - au Madrillet, les étudiants s'en remettent à l'épicerie solidaire - Paris Normandie
- À Fécamp, un « café féministe » pour interroger le coût social et économique de la virilité - Paris Normandie
- Montivilliers. Des policiers au grand cœur offrent des cadeaux aux enfants hospitalisés – Le courrier cauchois

Nucléaire

- 250 jours de maintenance pour prolonger la durée de vie d'un réacteur nucléaire au-delà de 40 ans : les coulisses du «Grand Carénage» engagé par EDF – Le Figaro

- « Une belle logistique » - la centrale nucléaire de Paluel se prépare à des chantiers d'envergures - Paris Normandie

Sécurité

- Près du Havre, une moto percute un poteau sur la D6382 - le pilote est décédé - Paris Normandie
- Évacuée d'urgence en pleine nuit, la « Maison Darras » de Blangy-sur-Bresle toujours interdite d'accès - Paris Normandie
- « On a peur pour notre santé » - 5 jours après, cet incendie au Petit-Quevilly hante encore les voisins – 76 actu

Éducation

- Le lycée Brassens de Neufchâtel-en-Bray risque de perdre une classe de seconde et des postes - Paris Normandie
- À Barentin, un enseignant attendu au collège après trois mois sans cours de français - Paris Normandie
- TÉMOIGNAGE. « J'ai tout fait pour me faire virer » - Vincent raconte comment il a échappé à trois tentatives de viols à Jean-Baptiste-de-La-Salle – France 3

Collectivités locales et équipements publics

- Treize projets pour renforcer l'attractivité de Fécamp Caux Littoral - La Gazette France
- Yvetot Normandie veut rebooster, en 2026, les aides à la rénovation énergétique - Paris Normandie
- Près d'Elbeuf, une avance sur les subventions aux associations en attendant le vote du budget - Paris Normandie
- « L'union fait la force » - à Rouen, les élus de la majorité métropolitaine défendent leur bilan – 76 actu

Mobilité / Transport

- Embouteillages à Rouen - la circulation s'est-elle améliorée pour les automobilistes en 2025 ? - Paris Normandie
- A Rouen, la circulation sur le pont Flaubert perturbée par des travaux d'aménagement dans les nuits à venir – 76 actu
- Biville-la-Rivière. Travaux sur la D2 - la route de la vallée de la Saâne coupée – Le courrier cauchois

Politique

- Le Poulpe - Municipales 2026 - dans les bastions industriels du Havre et de Rouen, les candidats promettent de mettre l'écologie au centre - Le Poulpe
- Nicolas Mayer Rossignol et son collectif dévoilent leur programme pour la Métropole de Rouen - Paris Normandie

- Municipales 2026. Deux adjoints forment chacun leur liste à Bailly-en-Rivière - Paris Normandie
- Municipales 2026 - à Bihorel, Nathalie Lecordier à la tête d'une liste « apaisée et constructive » - Paris Normandie
- Municipales 2026. À Varengeville, Patrick Boulier y retourne « avec envie et plaisir » - Paris Normandie
- Municipales 2026. Marc Bénard et sa liste challengent le maire sortant à Torcy-le-Grand - Paris Normandie
- Municipales 2026. La maire de Roncherolles-sur-le-Vivier Sylvaine Santo passe la main - Paris Normandie
- Municipales 2026. Commerce, culture, sécurité… Benoît Naous veut rendre Montivilliers « plus attractive » - Tendance Ouest
- Municipales 2026. Cadre de vie, sécurité… Quels enjeux à Bois-Guillaume ? – Tendance Ouest
- Municipales 2026. A Bois-Guillaume, qui sont les trois candidats en lice aux élections – Tendance Ouest

Environnement

- Transition énergétique - comment une friche, près du Havre, va devenir un parc solaire géant ? - Paris Normandie

Divers

- Accusé de « désinformation » par un groupe d'extrême droite, France 3 Normandie répond – France 3

Santé

- Santé. Epidémie de gastro-entérite en Normandie - près de 8 000 consultations, le pic semble imminent – Tendance Ouest

Justice

- Procès en appel du RN - l'avocat de l'élu normand Nicolas Bay demande la relaxe - Paris Normandie

Acteurs publics

- Amélie de Montchalin va être nommée par Emmanuel Macron à la tête de la Cour des comptes
- Haute fonction publique _ le plan de l'Élysée pour relancer le dispositif des prépas "Talents"
- Les Sages appelés à se prononcer sur le statut constitutionnel des intercommunalités
- Émilie Agnoux - "Les Français considèrent que les services publics locaux manquent de moyens au regard des besoins"

- Stéphanie Schaer _ “Pour affirmer le rôle de la Dinum en tant que CTO de l’État, nous misons sur l’édiction de normes et l’audit »

lagazettefrance.fr

En 2025, le Crédit Agricole Normandie-Seine a poursuivi son soutien au ...

Par Chloé Guerout

4–5 minutes

Dossier

En 2025, le Crédit Agricole Normandie-Seine a poursuivi son soutien aux entreprises et projets locaux

Immobilier responsable, transition énergétique, soutien aux entreprises et innovation : le Crédit Agricole Normandie-Seine a fait le bilan.



© Julien Tragin

Publié le 10 février 2026 - Mis à jour le 10 février 2026

«En 2025, les filiales de Crédit Agricole Normandie-Seine ont poursuivi et renforcé leur engagement au service du développement économique, social et environnemental des territoires de la Seine-Maritime et de l'Eure», présente la banque normande.

Immobilier responsable

Avec deux 201 millions d'euros engagés et 35 immeubles en patrimoine, le Crédit Agricole Normandie-Seine Foncière par sa filiale Crédit Agricole Normandie-Seine Foncière (CA'NSF) a agit sur l'ensemble du territoire avec «*un mix équilibré entre immobilier résidentiel, tertiaire et immobilier géré (seniors, étudiants, tourisme).*»

Parmi les projets soutenus, figurent des résidences services seniors à Mont-Saint-Aignan et Yvetot (livraison prévue au printemps 2026), des logements étudiants au Havre, des maisons partagées, des projets de réhabilitation de friches dans une logique de Zéro Artificialisation Nette mais aussi des projets de mixité intergénérationnelle, «*comme le projet des Gobelins au Havre, mêlant logements familiaux, seniors, étudiants et espaces commun*».

Transition énergétique

Créée en 2023, le Crédit Agricole Normandie-Seine Energies (CA'NSE) accélère le développement des énergies renouvelables en partenariat avec les collectivités locales. Avec trois millions d'euros engagés, la filiale soutient des projets structurants, notamment au travers de sa participation dans la Société d'économie mixte transition euroise énergies (SEM TEE 27). La reconversion de sites délaissés en centrales photovoltaïques à Saint-André-de-l'Eure ou La Chapelle-Longueville illustre cette démarche.

Accompagner les entreprises...

Depuis 2021, la filiale Crédit Agricole Normandie-Seine Participation soutient les entreprises normandes. 17 sociétés ont déjà été soutenues, pour un total de 100 millions d'euros investis directement ou indirectement en Normandie.

Parmi elles, on retrouve : Normandie Plastique Valorisation pour la création d'une usine capable de recycler jusqu'à 15 000 tonnes de PVC par an ; Cristal Union pour soutenir leur transition énergétique globale, PGS Group pour accompagner son expansion européenne par des acquisitions stratégiques ou encore GreenBig, l'un des acteurs majeurs de la collecte des bouteilles plastiques pour favoriser leur réemploi par recyclage.

...et l'innovation

Le Crédit Agricole Normandie-Seine soutient l'innovation avec le Village by CA Rouen Vallée de Seine. En 2025, le Village by CA Rouen Vallée de Seine a accompagné 9 nouvelles entreprises, pour un total de 72 jeunes entreprises accompagnées depuis sa création. «*De nouveaux formats ont vu le jour : des événements thématiques, programme de mentorat Start'in Com, workshops ou encore Summer Camp, ainsi que de nouveaux partenaires (CMA, EDF, Normandie Energies, RNI…)*»

En parallèle, avec 7 millions d'euros investis et 47 entreprises soutenues, le fonds Crédit Agricole Innove en Normandie (CA'IN) accompagne les phases d'amorçage et de croissance des jeunes entreprises innovantes régionales. Cette filiale a notamment investi dans des entreprises comme GreenBig ou Veragrow.

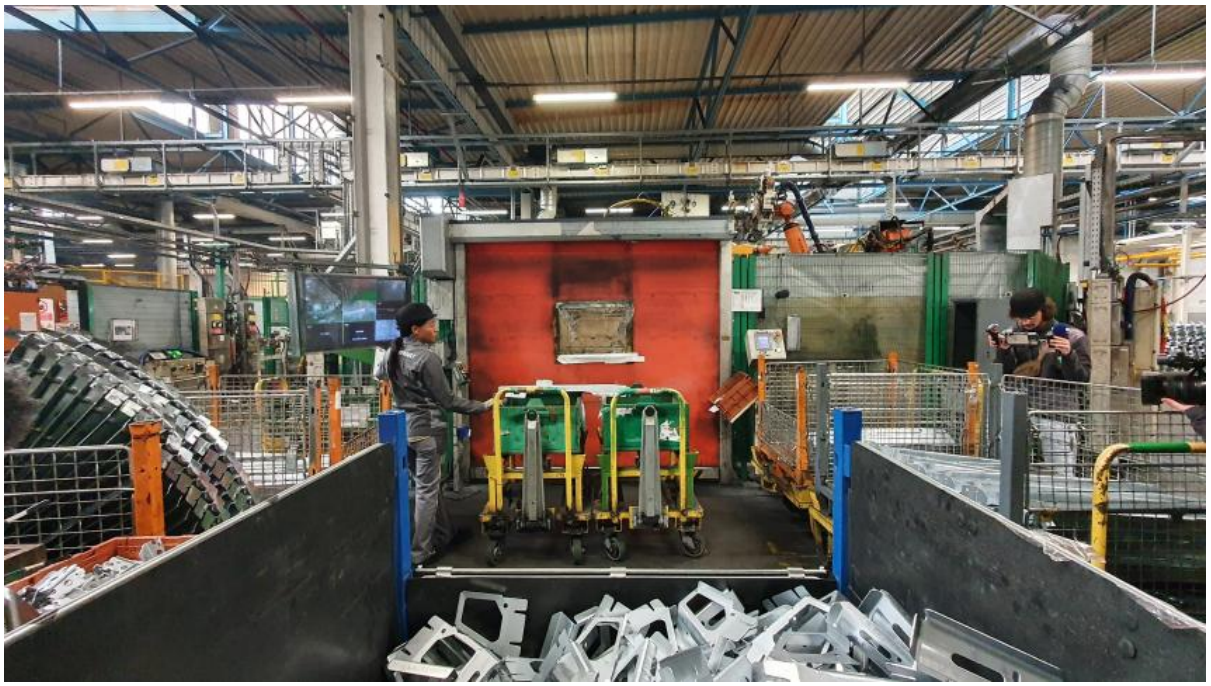
paris-normandie.fr

L’activité de Renault Sandouville impactée par des intempéries dans le détroit de Gibraltar

Karine LEROY

4–5 minutes

Renault a mis en place un numéro vert pour ses salariés. Le site de Sandouville est impacté par un approvisionnement de câblages. Un pont aérien a été mis en place…



L’approvisionnement de Renault Sandouville est impacté depuis vendredi 6 février. - Archives Karine Leroy/Paris Normandie



Publié: 9 Février 2026 à 10h41 Temps de lecture: 1 min

Les salariés du site Renault de Sandouville vont-ils pouvoir travailler normalement lundi 9 février 2026 ? Depuis vendredi 6

février, la production est impactée par un manque d'approvisionnement de câblages électriques. En raison de mauvaises conditions météorologiques sur le détroit de Gibraltar, entre l'Espagne et le Maroc, le trafic des marchandises par voie terrestre est en effet bloqué.

Consultez l'actualité en vidéo

Un numéro vert mis en place

Les équipes de nuit du montage et de la peinture n'ont pas travaillé dans la nuit du dimanche 8 au lundi 9 février et celles des départements d'emboutissage, peinture et montage n'ont pas pu prendre leur poste lundi 9 au matin. Un numéro vert a été mis en place par le constructeur pour que salariés soient informés de la situation, notamment pour les équipes d'après-midi du lundi 9 février afin de reprendre la fabrication de l'utilitaire Trafic.

Renault a mis en place un pont aérien. Un avion est ainsi attendu lundi à l'aéroport d'Orly en provenance du Maroc avec les pièces nécessaires. Les câblages sont en effet fabriqués par l'entreprise Lear Corporation, spécialisée dans la fabrication et la distribution d'équipements intérieurs automobiles, basée au Maroc.

Le syndicat FO, par l'intermédiaire de son délégué syndical central adjoint FO Renault SAS, Fabien Gloaguen, appelle à la *« souveraineté européenne. Nous sommes dépendants de la météo, on ne peut pas la maîtriser mais au moindre grain de sable la machine se grippe. »*

Ces répercussions sur l'approvisionnement concernent également d'autres sites industriels comme celui de Batilly où est fabriqué Renault Master.

Lire aussi

« Tout, ou presque, est possible, à tout âge » : Mélissa Da Costa en dédicace au Havre

paris-normandie.fr

Quels sont les nouveaux caps pour développer la ligne Transmanche Dieppe – Newhaven ?

Loïc Potier

6–8 minutes

Quelles sont les perspectives pour consolider la ligne Transmanche reliant Dieppe à Newhaven ? Le nouveau directeur du délégataire DFDS Seaways, Rémi Liger-Belair, a répondu aux questions de l'association des usagers du ferry, TUG horizon.



Publié: 9 Février 2026 à 12h06 Temps de lecture: 2 min

En toute transparence, Rémi Liger-Belair, le nouveau directeur France du délégataire DFDS Seaways qui succède à Etienne Melliani, a répondu à l'ensemble des questions posées par les membres de l'association TUG Horizon présidée par Pierre Marlin, mardi 3 février à Dieppe. Il a d'ores et déjà annoncé que la compagnie maritime danoise se porterait candidate pour la prochaine délégation de service public (DSP 4) qui prendra effet à compter du 1er janvier 2028 pour une durée de cinq ans.

> « Notre grand défi, c'est la décarbonation de la ligne »
>
> **Remi Liger-Belair**, Directeur de DFDS France





Remi Liger-Belair, le nouveau directeur de DFDS France vient d'accoster à Dieppe et prend ses marques au sein de la compagnie maritime. - Photo LP/Paris Normandie

« J'ai pris mes fonctions voici deux semaines et j'ai tenu dans un premier temps à rencontrer l'ensemble du personnel qui travaille à Dieppe et sur les bateaux. Je suis rassuré par l'état d'esprit dynamique et volontaire des équipes de DFDS. Le siège social de DFDS France s'installe à Dieppe et des bureaux sont en cours d'aménagement en créant un étage supplémentaire sur le bâtiment principal. » Il s'est voulu rassurant sur les perspectives de la ligne. *« Nous souhaitons pérenniser la ligne, assurer son bon fonctionnement et développer les offres tant à terre que sur les bateaux. »* Il précise : *« Notre grand défi sera la décarbonisation et nous avons commencé à travailler en ce sens. »*

Pour preuve, une première étape va avoir lieu ce vendredi 6 février avec la mise en place de l'électrification à quai du ferry, actuellement en hivernage dans le port de commerce de Dieppe. *« Pour résumer, il s'agira de fournir de l'électricité quand le bateau est à quai et ne plus utiliser les moteurs. »* Tout ce travail est réalisé en collaboration avec Ports de Normandie et la régie du port de Dieppe, afin de résoudre toutes les difficultés techniques. Comme l'avait annoncé Ports de Normandie, tout devrait être finalisé à Dieppe d'ici 2028.

Réflexion sur le stationnement

Le directeur a également parlé des deux bateaux qui auront 20 ans en 2026 – tout comme l'association TUG Horizon. « *L'idéal pour une décarbonation complète serait de mettre en service à plus long terme des bateaux électriques.* » Avant d'en arriver là, des aménagements ont été réalisés sur les bateaux, plus modestes. Par ailleurs, un espace est aménagé pour les animaux de compagnie.

À terme, un petit parc sera installé au terminal de Dieppe pour ces derniers, attendant le départ du ferry. *« Nous avons aussi mis en place des tarifs aménagés pour l'utilisation des cabines pendant les traversées en journée. »* Autre aménagement prévu : l'installation de bornes électriques sur le parking voyageurs, pour recharger les voitures. *« Nous étudions les possibilités de stationnement, tant pour les voitures que pour les camions en repos. C'est un dossier complexe à traiter. »*

Reconnaissance faciale

D'autres dispositions importantes vont être mises en place avec la reconnaissance faciale des passagers utilisant le Transmanche. *« À ce jour, le système est opérationnel pour les piétons et nous allons le mettre en service rapidement pour les personnes voyageant avec leurs véhicules »,* a indiqué Cyril Cauchy, représentant de la régie portuaire de Dieppe. *« Nous devons trouver la solution avec les motards qui portent leur casque. »*

La navette reconduite et un musée

Le directeur a rappelé que plus de 10 % des passagers sont des piétons, soit environ 30 000 personnes par an. Les pourparlers entre les différents partis ont permis de trouver une solution pour permettre à ces voyageurs devant faire à pied les 2 200 m séparant l'entrée du terminal au centre-ville. *« La navette mise en place sera reconduite. Le parcours sera modifié dès que le pont Colbert sera rouvert. »* Le petit problème sera le virage très serré pour le bus à l'entrée du pont, côté quartier du Pollet. Sur l'amélioration de la

signalétique avec un panneau signalant aux voyageurs sortant du train qu'il existe une navette, *« la SNCF a dit niet. DFDS nous a aidés en fournissant les horaires des bateaux que nous pouvons afficher »*, ajoute Pierre Launay, du bureau de TUG Horizon. *« Il faudrait une signalétique dès Rouen. »* Autre projet lancé par l'association : un musée de la ligne en lien avec la très belle exposition qui a commémoré les 200 ans de liaison entre la France et l'Angleterre.

Lire aussi



« Une belle logistique » : la centrale nucléaire de Paluel se prépare à des chantiers d'envergures



Opération Pièces jaunes : d'1,7 tonne à 175 kilos, l'hôpital de

lecourriercauchois.fr

Oudalle. Près du pont de Normandie, une nouvelle grande plateforme logistique en cours de construction va être destinée à du stock de produits pharmaceutiques

Luc Gallais

3–4 minutes

Le geste est symbolique. Devant le chantier récemment lancé du V.Park, sur le parc logistique du Pont de Normandie 2, voie des Bergeronnettes à Oudalle, les responsables de Virtuo Industrial Property, d'Haropa Port et de Distrimex se sont rassemblés jeudi 5 février afin de répandre des copeaux pour planter un premier arbre, un cerisier. Une démarche plus vertueuse que la pose d'une première pierre pour acter le lancement de la construction d'une nouvelle plateforme logistique de 23 000 m^2, vouée à être de dernière génération avec une empreinte bas-carbone (charpente bois, panneaux photovoltaïques en toiture, système de récupération des eaux pluviales, éclairage LED basse consommation).

Un déménagement salutaire pour le développement de Distrimex

Dans l'un des principaux hubs multimodaux, près des terminaux maritimes, de l'A29 et de l'A131, cette future réalisation sur le domaine foncier d'Haropa Port n'est en rien anodine. Le bâtiment a pour maître d'ouvrage la société à mission Virtuo Industrial Property, qui va consentir un investissement d'environ 18 millions

d'euros. "*Une implantation à proximité du port du Havre fait qu'il y a forcément de la demande*, confie Grégory Blouin, président de Virtuo Industrial Property. *On discute avec d'autres entreprises pour remplir cette plateforme.*"

Haropa Port avait lancé en 2022 un appel à projets pour ce nouveau site, qui va permettre à Distrimex d'évoluer sensiblement. Présente depuis dix ans dans la zone industrialo-portuaire, jusqu'ici dans un entrepôt de 4 500 m^2 à Rogerville, cette entreprise basée près de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor) va louer deux des trois cellules commerciales sur dix ans. Soit 16 000 des 23 000 m^2 de cette future plateforme, qui sera achevée durant le troisième trimestre 2026.

"*C'est un projet et un déménagement qui marquent un moment charnière pour Distrimex*, confie son directeur exécutif, José-Daniel Garcia. *C'était à la fois capital de rester près du port du Havre et de ne pas déplacer notre équipe de sept salariés. On compte embaucher pour arriver à vingt personnes sur ce site. On est attaché au groupe CERP Bretagne Atlantique, en tant qu'acteur de la distribution de médicaments avec une activité mondiale, en particulier en Afrique où les développements sont immenses.*" En s'installant dans cette future plateforme logistique, Distrimex, qui prévoit une enveloppe d'investissement de 3 millions d'euros, entend agrandir sa capacité de stockage pour répondre à une demande croissante. "*On est déjà à 80 % de notre capacité dans l'entrepôt actuel, on se doit d'avoir suffisamment de stocks pour approvisionner régulièrement des pharmacies dans chacun des quatorze pays francophones ainsi que d'autres anglophones sur lesquels nous sommes*, poursuit José-Daniel Garcia. *Le but est de tripler notre activité d'ici 2034, il nous fallait cette solution d'entreposage.*"

ouest-france.fr

« On optimise le trajet » : au pied des autoroutes de Normandie, les aires de covoiturage de plus en plus prisées

Marc Braun

7–9 minutes

Article premium, Réservé aux abonnés (contenu complet accessible)

Avec l'extension de l'aire de covoiturage de Tourville-la-Rivière, en Seine-Maritime, bordant l'A13, c'est plus de 600 places de stationnement qui sont proposées aux automobilistes le long des autoroutes en Normandie, gérées par la Sanef.

Avec dix aires de covoiturage accessibles au pied des autoroutes de Normandie (*) – six sur l'A13, trois sur l'A29 et une sur l'A151 – les automobilistes ont à leur disposition 605 places de stationnement, dont 49 supplémentaires depuis quelques jours à Tourville-la-Rivière, en Seine-Maritime. «Inaugurée en janvier 2024, cette aire compte désormais 98 places deux ans plus tard, souligne Julien Castres Saint-Martin, directeur Infrastructures du Groupe Sanef. C'est bien sa fréquentation importante qui a rendu nécessaire l'augmentation de sa capacité, afin de répondre aux besoins croissants des usagers du secteur.»

Lire aussi : REPORTAGE. En zone rurale, des solutions de mobilité existent mais la voiture résiste

« Je me garais sous le pont de l'autoroute… »

L'aire de Tourville-la-Rivière, à la jonction de l'Eure et de la Seine-Maritime, illustre parfaitement l'envie des Normands de recourir au

covoiturage. «Avec mon collègue, on se donne rendez-vous tous les mercredis matin pour aller à Paris ensemble. Lui vient de Rouen et moi du Havre, illustre Cédric, 50 ans. Clairement, on optimise le trajet vers Paris, et on peut discuter boulot.»

Cédric se souvient du stationnement sauvage qu'il pratiquait auparavant, pour covoiturer. «Je me garais sous le pont de l'autoroute, et c'était dangereux avec les camions ; il ne fallait pas se faire accrocher un rétro.» Proposant un stationnement en épis, entourée de clôtures, disposant d'un éclairage alimenté par de panneaux solaires, l'aire étendue de Tourville-la-Rivière revendique un certain confort. «C'est bien, à condition que les véhicules ne soient pas visités pendant notre absence, tacle cependant Cédric. Et c'est déjà arrivé !»



L'aire de covoiturage de Tourville-la-Rivière, ouverte en janvier 2024, voit sa capacité multipliée par deux en raison de son succès. La Sanef, concessionnaire de l'A13, la métropole Rouen Normandie et la commune sont partenaires financièrement. | OUEST-FRANCE

Une remarque entendue par la Sanef, la commune et la Métropole Rouen Normandie, partenaires de l'investissement. «Un système de vidéo protection va être mis en place», rassure la maire de Tourville, Agnès Cercel.

Lire aussi : VRAI/FAUX. Les Normandes et Normands sont-ils de plus en plus accros à leur voiture ?

Un financement partagé avec les collectivités

Paradoxe de l'installation, comme des neuf autres en bordure d'autoroute, «elle génère moins de véhicules en circulation, donc moins de recettes de péage, reconnaît Julien Castres Saint-Martin. Mais nous avons une mission de service public, de responsabilité sociétale. L'autoroute, c'est un secteur émetteur de CO_2, nous ne pouvons pas l'ignorer.»

Cette promotion des mobilités, les collectivités s'en saisissent partout en Normandie. «À chaque fois, sur les trois autoroutes dont nous avons les concessions, les aires sont cofinancées, insiste Julien Castres Saint-Martin. Les dix aires installées en quelques années, pour un coût d'environ 5 M€, ont bénéficié d'un apport de 20 % des collectivités.»

(*) En bordure d'A13 : Troarn (Calvados), Toutainville, Bourneville et Criquebeuf-sur-Seine (Eure), Tourville-la-Rivière (Seine-Maritime), La Villeneuve-en-Chevrie (Yvelines). Près de l'A29 : Fécamp, Bolbec et Épretot (Seine-Maritime). Près de l'A151 : Varneville-Bretteville en Seine-Maritime.

actu.fr

Le tourisme équestre en déclin, mais reste un atout fort pour la Seine-Maritime

4–5 minutes

Défendre et soutenir le tourisme équestre du département : telle est la mission des responsables et adhérents réunis en assemblée générale au Centre Équestre à Croisy-sur-Andelle.

Sur le même thème

- Equitation
- Pays de Bray

Article réservé aux abonnés



Responsables et adhérents du Comité Départemental de Tourisme Équestre réunis en assemblée générale ©Photo Marine Vogel

Par Rédaction Gournay-Forges Publié le 10 févr. 2026 à 6h42

Des professionnels de l'**équitation** se sont rassemblés autour de Michel Thuilliez, président du comité départemental du **tourisme équestre** du **Val Saint-Pierre** à Croisy-sur-Andelle (Seine-Maritime) pour dresser l'état des lieux de l'activité pédestre.

« On déplore la baisse du nombre de licence »

Le rapport moral 2025 débute par un signal d'alarme : « Malgré le succès des activités équestres, qui concernent plus d'un million de familles en France et correspondent de plus en plus aux aspirations des amateurs de vacances au vert, on déplore la baisse du nombre de licences partout en France, sauf dans l'Orne », note José Castaneda président du Comité régional de tourisme équestre.

> « Même les journées portes ouvertes ont peu de retombées »

Le président se réjouit cependant du succès de l'événement Equirando, organisé fin juillet 2025 sur l'aéroport de Bagnoles-de-l'Orne.

Mais il confirme lui aussi le déclin des chiffres. Et certains adhérents dénoncent alors le problème majeur du transport dans les campagnes.

> En Seine-Maritime, la plus grosse baisse concerne le poney. Est-ce un impact direct de la baisse de la natalité ou un manque de moyens ? Même les journées portes ouvertes consacrées à l'initiation des enfants ont peu de retombées.

D'autres se plaignent du manque de soutien financier des communautés de communes pour l'organisation d'itinéraires de randonnée adaptés à tous les publics.

Après l'adoption à l'unanimité du rapport moral et du rapport financier, la discussion se poursuit.

Votre région, votre actu !

Recevez chaque jour les infos qui comptent pour vous.

S'incrire

Un véritable atout pour l’emploi local

Selon Michèle Foinant, secrétaire du Comité,« l’équitation est le troisième sport préféré des Français, après le foot et le tennis. C’est le premier sport de nature et aussi le premier sport féminin. Il peut être pratiqué par tous, des plus jeunes aux seniors ».

Selon les chiffres de la Fédération Française d’équitation, c’est enfin un véritable atout pour l’emploi dans les territoires, avec **9 500 établissements**, dont **6 000 poney-clubs et centres équestres.**

Alors, comment expliquer cette apparente désaffection ? Et surtout, comment s’organiser pour fédérer les établissements, les disciplines et les élus, fidéliser les passionnés de sports équestres et inciter les amateurs de tout âge à choisir le tourisme équestre pour leurs loisirs et leurs congés ?

C’est la délicate équation que devront résoudre cette année les professionnels du tourisme équestre du département. Un défi à la mesure de ces cavaliers confirmés.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec Mon Actu.

lagazettefrance.fr

À Rouen, le Medef appelle à «un choc d'investissement et de production ...

Par Aletheia Press

6–7 minutes

Dossier

Le Medef Rouen Métropole a présenté ses vœux le 29 janvier à La Vaupalière. Le syndicat patronal a fustigé l'attentisme français et demande des actions rapides, tant au plan local que national.



Olivier Rousseille a présidé sa première cérémonie des vœux à la tête du Medef Rouen Métropole Normandie. © Aletheia Press / B.Delabre





Pour 2026, Sarah Balluet a souhaité aux dirigeants présents «d'être avant tout à leur place», et «d'aller de l'avant». © Aletheia Press / B.Delabre

Publié le 9 février 2026 - Mis à jour le 9 février 2026

Réunis le 29 janvier à La Vaupalière pour la traditionnelle cérémonie des vœux, les adhérents du Medef Rouen Métropole Normandie ont assisté à un passage de relais sans rupture. Si Sarah Balluet a officiellement quitté la présidence du mouvement patronal local, la feuille de route défendue par son successeur, Olivier Rousseille, s'inscrit clairement dans la continuité des combats engagés ces dernières années : compétitivité, investissement, stabilité des règles et reconnaissance du rôle central de l'entreprise dans le développement territorial.

Dans un contexte international marqué par la réindustrialisation américaine et l'investissement massif chinois, le président du Medef Rouen Métropole Normandie a posé un diagnostic sans détour : «*l'attentisme est devenu un luxe que personne ne peut se permettre*». Citant le rapport de Mario Draghi, il a alerté sur le décrochage européen : «*Sans un choc d'investissement et de production, l'Europe s'expose à un lent déclassement !*»

Attirer et former les jeunes sur le territoire

Ce choc, le Médef ne l'estime possible qu'à condition d'une stabilité retrouvée tant sur les plans fiscaux que réglementaires… Et, bien sûr, il défend une simplification des règles et une confiance accrue envers les entreprises. Mais Olivier Rousseille a aussi plaidé pour une priorité redonnée à la jeunesse. Orientation jugée défaillante, baisse de l'apprentissage, inadéquation entre formation et besoins des entreprises : le constat est sévère. «*La jeunesse n'est pas un sujet parmi d'autres, c'est LE sujet*», a-t-il martelé, appelant à un pacte durable autour de l'orientation, de l'apprentissage et de la formation tout au long de la vie.

Ces revendications trouvent un écho direct à l'échelle de la métropole rouennaise et de la Normandie. Modernisation des infrastructures de transport, réindustrialisation, compétitivité énergétique, logement, attractivité résidentielle, fiscalité locale compatible avec l'investissement : les priorités territoriales pour 2026 prolongent les actions menées jusqu'ici, avec une «*exigence accrue de résultats*». Fustigeant les incantations, le président du Medef revendique une logique d'action collective et de dialogue exigeant avec les pouvoirs publics. «*Sans entreprise forte, il n'y a pas de territoire fort*», a martelé Olivier Rousseille.

Travailler sur le temps long

Ces priorités font écho au discours de Sarah Balluet, qui a défendu une vision exigeante de l'entrepreneuriat. «*Être entrepreneur, c'est avant tout agir en toute indépendance, être responsable de ses actes*», a-t-elle rappelé, évoquant «*les nuits blanches, les échecs, les tentatives*» qui forgent les dirigeants. Revenant sur son parcours, elle a revendiqué un engagement fondé sur des valeurs transmises plus que sur un héritage économique : «*Dans ma famille, on ne transmet pas des entreprises, on transmet des valeurs*».

À La Vaupalière, le message était clair : au-delà des personnes, les revendications patronales s'inscrivent dans le temps long. Le changement de présidence ne marque pas une inflexion, mais la poursuite d'un cap revendiqué, au nom de la compétitivité des entreprises et du territoire.

Pour Aletheia Press, Benoit Delabre

Sarah Balluet : un mandat de grandes transformations

Élue en janvier 2024, Sarah Balluet laisse derrière elle un Medef profondément revigoré. Sous son mandat, le nombre d'adhérents est passé de 130 à plus de 400, le budget a retrouvé l'équilibre et les statuts ont été réformés. «*Dans une période qui n'avait rien d'un long fleuve tranquille, (…) elle a su tenir le cap avec énergie, exigence et conviction*», a pointé Olivier Rousseille.

Première femme à présider le Medef Rouen Normandie, Sarah Balluet a impulsé une ouverture assumée : féminisation des instances, création du réseau Femmes du Medef, journées du patrimoine économique, valorisation des dirigeants engagés. Engagée dans la défense de l'indépendance du monde économique et dans la lutte contre les décisions politiques prises «*sans concertation*», elle a souhaité incarner un Medef offensif, structuré et influent. En quittant ses fonctions pour devenir magistrate, Sarah Balluet laisse un mouvement «*fort, vivant et organisé*», selon les mots de son successeur.

tendanceouest.com

Municipales 2026. "L'activité économique sur les territoires est d'une très grande importance" : la CCI Rouen Métropole interpelle les candidats

Pierre Durand-Gratian

2–3 minutes

C'est une manière de peser sur les élections municipales et intercommunales à venir. La Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Rouen Métropole, compétente sur plus de la moitié de la Seine-Maritime et représentant plus de 43 000 entreprises, interpelle tous les candidats dans une lettre ouverte, lundi 9 février. *"L'objectif est de leur faire prendre conscience que l'activité économique sur les territoires est d'une très grande importance. Les chefs d'entreprise ont émis des idées"*, indique Olivier Rousseille, le président de la CCI Rouen métropole. Dans un livret, 80 propositions sont formulées, certaines communes à tous les territoires, d'autres spécifiques à une zone géographique. Des propositions qui ne sont pas partisanes, *"mais toujours pour le développement économique. On parle d'attractivité, de mobilité, de formation, de développement du port ou de développement des infrastructures",* énumère le président.

Des parkings trop chers ?

Pour la ville de Rouen, il énumère notamment les *"parkings dont il faut baisser le coût"* ou encore l'aide à l'installation pour les commerçants, *"que l'on fait déjà mais je pense que l'on peut aller*

encore plus loin", évoquant une vacance commerciale importante.

La LNPN et le contournement est

Sur les infrastructures et les mobilités, la CCI tombe d'accord avec la plupart des élus en place sur le développement de l'axe Seine ou de la Ligne nouvelle Paris-Normandie (LNPN). Elle continue aussi à défendre le contournement routier par l'est de Rouen, *"nous y croyons toujours fort".*

Sur le territoire d'Elbeuf, le président de la délégation Dominique Chauvin continue à évoquer un problème de transport et souhaite des liaisons plus rapides entre Rouen et Elbeuf, qu'il estime isolée dans la Métropole. *"Ce serait un élément d'attractivité majeur pour le territoire."* Il plaide aussi pour le développement des zones d'activité et pour une *"réelle vision"* pour rendre plus attractif le centre-ville d'Elbeuf *"qui souffre énormément".*

france3-regions.franceinfo.fr

Faux sites et images générées par l'IA : qui cherche à nous manipuler sur Internet à l'approche des élections municipales ?

Écrit par Kanwaljit Singh

8–10 minutes

Faux sites imitant des médias régionaux, images générées par intelligence artificielle : les services de l’État alertent sur des stratégies de manipulation de l’information de plus en plus sophistiquées, à l'approche des élections municipales des 15 et 22 mars prochains.

La Quotidienne Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, recevez tous les jours les sujets qui font la société locale, comme la justice, l’éducation, la santé et la famille.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "La Quotidienne Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. Notre politique de confidentialité

L’inquiétante ombre de l'ingérence étrangère plane sur les élections municipales. Il s'agit d'opérations anonymes et masquées menées par un État qui visent à influencer la politique d’un autre pays en donnant une orientation à certains sujets. L'objectif est de déstabiliser le débat démocratique.

On en parle depuis quelque temps mais en réalité ces actes malveillants existent depuis toujours, à travers les réseaux d’agents

secrets ou par le biais de la corruption des élites.

Mais depuis quelques années, ces méthodes se sont accélérées. En effet, les acteurs malveillants ont de nouveaux terrains de jeux comme les plateformes vidéos ou les réseaux sociaux via lesquels un Français sur cinq s'informe au quotidien.

En parallèle, une vague de faux sites d'infos locales déferle sur le web. Rien qu'en 2025, 141 ont été recensés en France selon des chercheurs américains. C'est le cas, par exemple, du site *Normandie Actus Infos* : un site qui n'existe plus.

De faux sites detectés sur internet. • © France Télévisions / capture écran

Lorsque l'on regarde la page d'accueil, en apparence rien à signaler. Pourtant derrière cette publication, il n'y a aucun journaliste ni aucune rédaction. Ces sites sont pilotés par des réseaux d'influence étrangers et sont écrits avec l'intelligence artificielle.

Certains Normands, interrogés dans les rues de Caen, reconnaissent que ce n'est pas forcément simple de différencier une vraie information d'une fausse : *"D'où vient l'information ? Est-ce que c'est bien un journaliste qui l'a écrit ? Oui, on se pose souvent des questions surtout avec les vidéos et l'IA et savoir si elles sont truquées ou pas",* reconnaît Selin.

"J'ai tendance à faire hypergaffe à la source d'infos, si j'ai un doute, je vais avoir tendance à vérifier", précise Ophélie. De son côté, Anthony avoue que *"je ne vais pas forcément pousser les recherches, c'est vrai mais je fais quand même attention".*

Mais alors pourquoi cibler les informations locales ? Pour 48 % des Français, les médias de proximité permettent de mieux comprendre les enjeux locaux des municipales selon le baromètre La Croix – Verian – La Poste paru en janvier 2026.

Parmi ces fausses infos, on retrouve par exemple des articles dénonçant des défaillances de l'État français ou une profusion de

faits divers mettant en cause des étrangers. *"L'idée est que ces articles servent de sources originelles. Soit ce sont des sites créés de toutes pièces, soit ils ont vocation à imiter des médias déjà existants de manière à peser sur le débat public en s'inspirant du crédit et de la confiance qu'ont ces marques en termes d'information",* analyse Nicolas Arpagian, directeur de la stratégie Jizô AI et expert en cybersécurité.

L'autre cible ce sont les réseaux sociaux. *"C'est à la main de tout le monde, c'est facile, c'est peu coûteux et surtout on va s'appuyer sur les algorithmes qui vont créer des intérêts affinitaires. Qui se ressemble, s'assemble. Si vous avez manifesté un intérêt pour tel ou tel sujet, l'algorithme va vous adresser des infos mécaniquement presque naturellement",* prévient Nicolas Arpagian.

La manipulation de l'information a donc pour but de provoquer un clivage de l'opinion publique. *"Il est certains que pour collecter des suffrages, on va s'opposer sur les idées. Ça doit rester sur les champs des idées et non être des fractures très violentes au sein de la population. Souvent les ingérences ont tendance à amplifier les oppositions, les tensions. C'est pour ça que les États qui souhaitent affaiblir leur adversaire utilisent ce vecteur de communication qui est à leur disposition",* ajoute ce dernier.

Un faux article sur un faux site. • © France Télévisions / capture d'écran

L'autre risque des ingérences étrangères est de nuire à la réputation de certains partis ou de certains candidats. En France, des dizaines de villes seront surveillées par les autorités lors du prochain scrutin. C'est le cas de la ville du Havre où se représente le maire et ancien Premier ministre Édouard Philippe qui s'est déclaré à la course à l'Élysée.

Pour les autorités, les élections municipales de mars feraient surtout figure de tests et installer des orientations idéologiques en vue de la présidentielle de 2027.

"Évidemment que l'élection présidentielle est en quelque sort

l'épreuve suprême de perturbation du débat public mais ça passe par l'échelle locale parce que c'est l'opinion publique que l'on vise, c'est le collectif qu'il s'agit de fragiliser ainsi tous les débats même ceux du quotidien peuvent trouver un éclairage, une déviance avec des sujets polémiques qui vont cristalliser les opinions publiques", explique l'expert.

Les acteurs étrangers impliqués dans ces opérations sont désormais identifiés. Il y a la Russie et ses relais, régulièrement mis en cause pour des opérations d'ingérence numériques et physiques menées ces dernières années en France et dans plusieurs pays européens, malgré les dénégations systématiques du Kremlin.

Deepfakes, témoignages invérifiables, détournements de vidéos ou encore infiltration de jeux vidéo : les réseaux pro-russes diversifient constamment leurs outils numériques pour diffuser de fausses informations.

Autre acteur désormais suivi de près : la mouvance MAGA, acronyme du slogan des partisans de Donald Trump ("Make America Great Again"), qui affiche ouvertement son ambition de voir ses idées s'imposer en Europe. Mais là on parle plus d'*"influence"* que d'ingérence. Ce sont des actions totalement assumées par les États.

Pour se prémunir du phénomène pas de solutions simples en réalité. Pour Nicolas Arpagian, *"il est important de développer un esprit critique, il n'y a pas de solution technologique qui permettrait de garantir une étanchéité à ces intrusions. Les seuls pièges qu'on peut éviter c'est ceux qu'on comprend, qu'on identifie et c'est pour ça qu'il faut expliquer aux gens que ce qu'ils voient les faits souvent réagir à leur émotion, l'urgence. Il faut toujours s'intéresser en se demandant quelle est la source, qui la propage".*

Un faux article publié sur un site qui imite celui du quotidien Le Parisien. • © Le Parisien

Pour le spécialiste, il faut faire preuve d'esprit critique. " *Ces*

opérations d'ingérences seront de plus en plus documentées avec l'intelligence artificielle et des vidéos, des images qui auront l'apparence de la vérité et qui seront de plus en plus virales".

Si aucune ingérence directement liée à ce scrutin n'a, à ce stade, été identifiée, les autorités assurent rester particulièrement vigilantes. Ces dernières semaines, l'ensemble des partis politiques ont été reçus par les services de l'État afin d'être sensibilisés aux risques de manipulation de l'information.

Le 30 janvier, l'État a par ailleurs annoncé la création d'un "*réseau de coordination et de protection des élections".* Cette instance regroupera notamment Viginum, le service chargé de la lutte contre les ingérences numériques étrangères, et l'Arcom, le régulateur de l'audiovisuel.

Le réseau se réunira chaque semaine et communiquera publiquement sur d'éventuelles tentatives de déstabilisation du processus électoral.

paris-normandie.fr

Municipales en Normandie. Comment la vidéo s’impose aux candidats pour cette campagne 2026

Patricia LIONNET

8–10 minutes

Vivantes, décalées, directes et parfois offensives… Pour la première fois, les vidéos constituent un moyen de communication puissant auprès des candidats aux municipales. Au risque de saturer les réseaux sociaux ? Exemples à Rouen, à Sainte-Adresse et Val-de-Reuil.



De haut en bas et de gauche à droite : Pierre-Jean Baudouard et Hubert Dejean de la Bâtie, candidats à Sainte-Adresse. Marine Caron et Nicolas Mayer-Rossignol, candidats à Rouen et Lény Rabotot à Val-de-Reuil, de gros amateurs de vidéos pendant la campagne. Et Marc-Antoine Jamet, le maire sortant de Val-de-Reuil sur une photo postée sur ses réseaux. - Paris Normandie- capture de vidéos et d’une photo-Montage Boris Maslard



Publié: 9 Février 2026 à 18h29 Temps de lecture: 2 min

Un téléphone portable, un micro-cravate, un bout de trottoir, une élocution facile… Et le tour est joué. Plus d'un candidat aux élections municipales (les 15 et 22 mars 2026) a bien compris que la vidéo fait partie intégrante de la campagne. C'est la première fois que cet outil de com' prend une telle ampleur sur les réseaux sociaux. Pour se présenter ainsi que ses colistiers, pour faire un bilan, pour rappeler de s'inscrire sur les listes électorales, pour contrer une « fake news » ou une rumeur… En Normandie, les « outsiders » en particulier qui se présentent face à un maire sortant l'ont intégré pour attirer l'attention.

Consultez l'actualité en vidéo

Marine Caron, 35 ans, la candidate de la droite et du centre, soutenue par le parti Horizons, pour la mairie de Rouen a bien compris l'enjeu de ces formats courts en multipliant les thématiques (santé, mobilités, commerces…) depuis plusieurs semaines. « *Les gens ont besoin d'un élément visuel, d'être interpellés et c'est un moyen de toucher une frange de la population qui ne nous connaît pas, à travers nos actions de terrain* », affirme la formatrice en prise de parole en public.

Celui qui challenge Hubert Dejean de La Bâtie, le maire sortant de Sainte-Adresse (sans aucune opposition aux élections de 2020) a rapidement utilisé la vidéo, imposant son style direct et coloré pour présenter sa candidature, son équipe, ses critiques et désormais son programme. « *Je suis ravi de communiquer ainsi. Cela force à être court dans ses propositions et ses idées. C'est un exercice que j'aborde sans appréhension* », insiste Pierre-Jean Baudouard, 66 ans, le candidat (sans étiquette) rompu à la prise de parole de par son métier (radiologue) et son activité associative (président du Club nautique havrais)

« Ce n’est pas fait pour être dans le people ou raconter sa vie »

Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, candidat à sa succession

Bref, la vidéo « *est devenue un moyen de code important tout comme les enjeux. Elle permet d’être visible, de travailler sa crédibilité, d’humaniser le candidat. On voit le visage, on entend la voix, on sent une émotion et on peut sentir ce qu’est un candidat dans la vraie vie* », constate Vincent Dutot, enseignant en marketing digital à l’EM Normandie.

Nicolas Mayer-Rossignol, le maire (PS) sortant à Rouen, 48 ans, habitué à la « face cam » reconnaît se prêter au jeu « *depuis longtemps* » même si la vidéo postée sur les réseaux sociaux « *a pris de l’ampleur depuis quelque temps.* » Pour l’élu-candidat, la mise en scène n’est pas faite pour tomber dans « *le people et raconter sa vie, mais c’est important pour la pédagogie, le débat, l’explication.* » Rodé à la technique, multipliant les prises de vues sur une thématique (transports, santé…), il affirme être parfois reconnu et interpellé dans la rue pendant le mini-tournage. « *C’est l’occasion de s’arrêter et d’expliquer le projet.* »

Parce qu’aucun candidat ne parle d’attaque ou de dénigrement. Le maire centriste de Sainte-Adresse, candidat à sa succession utilise, pourtant, ce moyen de communication qu’il trouve « *percutant* » pour répondre à son unique concurrent (qui a décidé de ne jamais contredire) à travers un rendez-vous installé et identifié, « Info ou Intox ? » Hubert Dejean de La Bâtie reconnaît que ce nouveau format « *moderne, plus familier, moins rédigé permet de mettre du positif, d’aller vite, et de faire des clins d’œil sur des assertions, de rétablir la vérité.* »

« Ce moyen de communication permet d’arrêter de raconter des salades »

Le candidat-maire centriste, 71 ans, a dans une vidéo expliqué le projet de l’Hydro, sujet qui cristallise les tensions dans les deux camps via les réseaux sociaux : « *Je ne suis pas dans l’attaque*

mais ce moyen de communication permet de contrer, d'arrêter de raconter des salades. » Grâce à des outils simples et des logiciels fluides, le résultat est souvent bluffant « *et cela montre que l'on est dynamique, dans le coup* », relève Vincent Dutot.

Lény Rabotot, 19 ans, candidat LFI à Val-de-Reuil poste depuis des semaines des vidéos sur des thèmes du quotidien, à l'aise, marchant dans la rue. « *Mon parti a été l'un des premiers à s'y mettre. J'attire des profils variés, des jeunes et j'impose mon agenda* », affirme l'étudiant en Science politique face à un maire sortant - Marc-Antoine Jamet - présent sur les réseaux principalement par des photos et des textes.

La parole aux habitants

Mais ces nombreuses vidéos postées - avec parfois des vues par milliers - ne risquent-elles pas de lasser, et de saturer les réseaux sociaux ? « *Elles dématérialisent le tract mais les réunions, les visites d'appartement, le boîtage restent essentiels* », assure Pierre-Jean Baudouard, aidé par son fils Paul, qui connaît bien les codes du monde numérique. Pour Nicolas Mayer-Rossignol, « *les réseaux sociaux ne sont pas la vie réelle, il y a les rencontres et l'écrit reste essentiel.* » Pendant ce temps, d'autres candidats, comme le maire sortant de Dieppe, Nicolas Langlois recourt à la vidéo sans (trop) se montrer : il donne la parole aux habitants…

NEWSLETTER MUNICIPALES Recevez gratuitement les dernières actualités des Municipales en cliquant ici Lire aussi

« Tout, ou presque, est possible, à tout âge » : Mélissa Da Costa en dédicace au Havre

Un Havrais aux JO d'hiver, le buste de Jules Durand déplacé, un futur parc solaire… Le point actu à 20 h

Football – HAC. Le maintien ? Tout droit messieurs les Havrais, vous êtes sur la bonne voie !

paris-normandie.fr

« Venir ici, ça stabilise la semaine » : au Madrillet, les étudiants s’en remettent à l’épicerie solidaire

Blaise Diagne

6–8 minutes

L’épicerie itinérante de Rouen et sa région se déplace depuis dix ans sur les campus universitaires de la métropole pour aller au-devant de ses bénéficiaires étudiants. Reportage au Madrillet.



Maria, 20 ans, en première année de licence informatique, est servie par Yani, bénéficiaire et bénévole. - Paris Normandie



Publié: 9 Février 2026 à 13h16 Temps de lecture: 1 min

Il est 17 heures passées, ce mardi 3 février 2026, la nuit a déjà commencé à envelopper le campus du Madrillet. Le calme plat qui

règne dans le hall de la fac des sciences n'est troublé que par quelques grappes éparses d'étudiants qui défilent au compte-gouttes. Aucun n'a de sac de cours, plutôt un sac de courses vide à plastique épais coincé sous le bras. Dans quelques minutes, ils ressortiront de la petite salle du conseil lestés de six à sept kilos de victuailles.

Consultez l'actualité en vidéo

Habituellement dévolu à la soutenance de thèse, l'endroit a des allures d'antenne miniature des Restos du Cœur. Il s'agit en réalité d'une permanence de l'épicerie itinérante de Rouen et sa Région (ei2r). Ici, les mêmes bénévoles poivre et sel avenants (le orange de la chasuble a remplacé le rose), la même participation symbolique (1,50 euro pour un colis qui en vaut entre 20 et 30), le même circuit emprunté par des bénéficiaires inscrits sur critères de ressources. Lait, sucre en poudre, féculents, conserves, madeleines et céréales, fruits et légumes, produits frais.

Une précarité bien portante

La différence de « l'ei2r » avec les autres associations solidaires (Restos du Cœur, Secours populaire ou Catholique) se situe à sa source. « *Historiquement, l'épicerie itinérante a été créée en 2014 par des bénévoles de la Banque alimentaire pour aller directement au contact des étudiants sur les campus*. » Olivier Brand, son président actuel, en était déjà. « *On était – et on est toujours – très attentifs à ne pas faire doublon avec les autres associations… Mais non, on n'est pas trop nombreux.* »

La liste d'attente à chaque début d'année universitaire le prouve. La précarité étudiante va même crescendo : début janvier 2026, le syndicat Union étudiante publiait une enquête sur le sujet révélant qu'un tiers des étudiants dispose de moins de 50 euros pour finir son mois, ou qu'un sur deux a déjà renoncé à se nourrir pour des raisons financières.

« Pas de photo non, mais je peux répondre aux questions. »

Soufiyan, étudiant bénéficiaire

Sur les 105 inscrits du soir, le compte est vite fait. Personne, toutefois, ne le verbalise. Derrière les sourires et la bonne humeur apparente, pudeur, honte et orgueil se mélangent – même chose, en plus net, pour la mise en image. « *Pas de photo non, mais je peux répondre aux questions* », sourit Soufiyan. À 23 ans, il est arrivé du Cameroun en 2022 pour suivre un master en physique et ingénierie des matériaux, avant, deux ans plus tard, de se mettre à fréquenter l'épicerie itinérante.

« *Venir ici, ça stabilise la semaine*, formule-t-il avec élégance. *Trouver un job étudiant, c'est très compliqué. Je donne des cours particuliers, mais de façon trop disparate pour vraiment rapporter.* » Comme lui, Kenza, Yamache ou Maria évoquent à mots choisis un « *budget limité* » grévé par le loyer et les transports, un « *manque de temps* », ou même « *un titre de séjour* » en attente avant de « *chercher un boulot* ».

« Une ouverture sur le monde »

Trois cents étudiants provenant de la fac des sciences, mais aussi des écoles d'ingénieur de la place (Insa et Esigelec), sont inscrits aux deux permanences du Madrillet, les mardis et jeudis soirs. « *Beaucoup de ressortissants du Maghreb et d'Afrique subsaharienne*, explique Olivier Brand, *parce qu'ils sont très présents dans les filières scientifiques.* »





Marie-Danielle a rejoint l'aventure de l'épicerie itinérante en 2020, au moment du Covid. - Paris Normandie

Derrière ses caisses de fruits, Marie-Danielle voyage. « *C'est une ouverture sur le monde et sur les futures élites de ces pays*, engage la bénévole retraitée. *Tout à l'heure il y avait un Iranien qui nous parlait de sa famille au pays… Je me sens utile, et ça me fait du bien.* »

Lire aussi



Près de Rouen, le moulin incendié de Blainville-Crevon va être racheté par la commune



paris-normandie.fr

À Fécamp, un « café féministe » pour interroger le coût social et économique de la virilité

Paris Normandie

4–5 minutes

« Femmes d'ici et d'ailleurs » propose son 3e café féministe, rencontre mixte ouverte à toutes et tous, jeudi 12 février 2026 au bar Le Flint à Fécamp, autour du thème « Le coût de la virilité ».



Au 3e café féministe, hommes et femmes réfléchiront au « coût de la virilité ». - Archives Paris Normandie

Publié: 10 Février 2026 à 07h29 Temps de lecture: 1 min

Le collectif *Femmes d'ici et d'ailleurs* donne rendez-vous pour un 3e café féministe – une rencontre mixte, ouverte aussi aux hommes – jeudi 12 février de 18h à 20h au bar Le Flint, à Fécamp. Le thème, « Le Coût de la virilité », étudié par l'économiste et essayiste Lucile Peytavin.

Consultez l'actualité en vidéo

Des statistiques qui parlent

Dans « Le coût de la virilité, ce que la France économiserait si les hommes se comportaient comme les femmes ? », dont Ginou Lebreton lira des extraits, Lucile Peytavin expose les liens entre les injonctions sociales à la virilité auxquelles sont soumis les hommes, et la surreprésentation de ces derniers dans les statistiques des comportements violents et à risque.

« En France, les hommes représentent 83 % des personnes mises en cause par la justice, 90 % des personnes condamnées par la justice, et la population carcérale est à 96 % masculine. Ce qui a un coût financier et humain estimé à des dizaines de milliards d'euros par an payés par l'État en services de police, judiciaires, médicaux et éducatifs. » Lucile Peytavin invite à réfléchir à une éducation plus humaniste pour construire une société plus égalitaire et plus apaisée.

Rendez-vous au bar Le Flint, 8 rue Félix-Faure.

Lire aussi



lecourriercauchois.fr

Montivilliers. Des policiers au grand cœur offrent des cadeaux aux enfants hospitalisés

Luc Gallais

~2 minutes

Derrière l'uniforme, des hommes et des femmes avec de l'empathie et de la bienveillance. Mercredi 4 février, dans le cadre d'une action nommée "Les policiers au chevet des enfants", de nombreux fonctionnaires se sont rendus au service pédiatrique de l'hôpital Jacques-Monod de Montivilliers pour une belle action de solidarité.



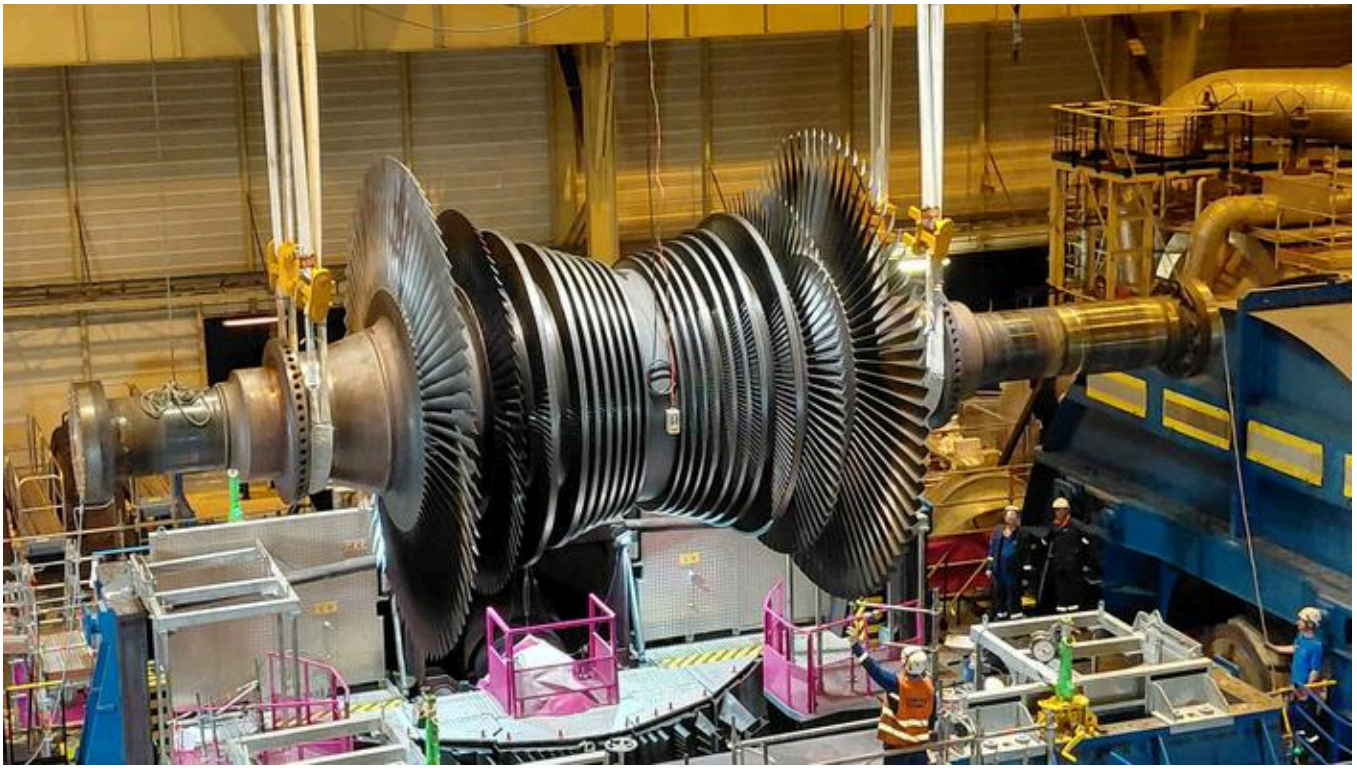
De nombreux cadeaux, jouets et nounours ont été distribués mercredi par des policiers de différents services, une belle mobilisation pour égayer le quotidien des enfants - Police nationale

"Une mobilisation collective exemplaire"

Celle-ci a été menée par les membres de la 32e Compagnie républicaine de sécurité (CRS), implantée à Sainte-Adresse, ainsi que des motards de la police nationale du Havre. "*Grâce à une mobilisation collective exemplaire, près de 1 600 euros ont été récoltés*, explique la police nationale. *Les effectifs se sont mobilisés collectivement* (cagnotte, tombola, dons) *afin de remettre des cadeaux et des nounours aux enfants hospitalisés. Cette initiative, portée avec sincérité et humilité, visait à offrir un moment de réconfort aux jeunes patients et à leurs familles.*" Au-delà des dons, ce sont surtout des moments de partage, des sourires et un peu d'émotion qui ont marqué cette journée, aussi bien pour le personnel soignant, les enfants que pour les agents de police.

250 jours de maintenance pour prolonger la durée de vie d'un réacteur nucléaire au-delà de 40 ans : les coulisses du «Grand Carénage» engagé par EDF

Elsa Bembaron 8 février 2026



Un des quatre corps de la turbine, déposé à l'occasion de la quatrième visite décennale de la centrale de Paluel.

REPORTAGE - L'électricien vient d'engager la première de ses «VD4» (quatrième visite décennale) à la centrale de Paluel. L'occasion d'une cure de jouvence pour les matériels, des plus petits composants aux énormes turbines.

Casque, surlunettes protectrices, bleu de travail, chaussures de sécurité et badge autour du cou. L'équipement est au complet, la visite de la centrale de Paluel (Seine-Martitime), peut commencer, sans prendre le temps d'admirer le paysage côtier de cette centrale de bord de mer. Le passage des portiques de sécurité, nécessitant le badge et la saisie d'un code, est toujours impressionnant. Mais moins que ce qui attend le visiteur dans la salle des machines du réacteur numéro un, sur les quatre que compte la centrale. La quatrième visite décennale, la « VD4 » dans le vocabulaire d'EDF, commencée le 2 janvier, bat son plein. Un chantier colossal qui concerne l'ensemble des réacteurs du parc, afin de poursuivre leur fonctionnement au-delà de 40 ans. Au total, pour le programme dit «Grand Carénage» incluant les visites décennales, EDF prévoit de débourser 32,6 milliards entre 2022 et 2028 (soit plus de 35 milliards en tenant compte de l'inflation), après avoir dépensé 33,2 milliards entre 2014 et 2021.

Big BusinessNewsletter

Le mardi

Les sagas et les stratégies de l'éco. La vie et les coulisses des entreprises, du monde des affaires et de celles et ceux qui l'animent, par Bertille Bayart.
Les opérations à mener sont complexes et répondent à un calendrier précis. « *Le réexamen périodique d'un réacteur se déroule sur quatre à cinq ans. Une partie des travaux est réalisée pendant que le réacteur fonctionne afin de limiter les temps d'arrêt*, explique Sylvie Richard, directrice de la division programmes et stratégie du parc nucléaire d'EDF. *Ce n'est qu'à la fin des opérations, et après une analyse technique et une consultation publique, que l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR) peut donner son feu vert à la poursuite de l'exploitation du réacteur pour dix ans.* » Ainsi, le chantier de la VD4 de Paluel a nécessité quatre ans de préparation. Dix-huit mois avant l'arrêt du réacteur numéro un de Paluel, les premiers travaux ont commencé. « *À l'occasion de la visite décennale, nous améliorons aussi la sûreté des réacteurs pour l'amener au niveau de celle des réacteurs de dernière génération, comme un EPR*», explique Silvère Roger, directeur de la centrale de Paluel. Par exemple, une alimentation de secours en eau supplémentaire a été créée sur le site, pour pallier un éventuel incident.

Une nouvelle étape a été franchie en début d'année. « *Le premier réacteur a été arrêté le 2 janvier, pour 250 jours de maintenance. Le deuxième le sera le 21 novembre, pour la même durée. En entre-temps, nous aurons arrêté les réacteurs numéro trois et quatre pour changer le combustible* », égraine Silvère Roger. Un enchaînement de tâches huilé comme une horloge. Le moindre grain de sable risque de faire perdre un temps précieux alors que le groupe met désormais un point d'honneur à tenir ses délais, en dépit de la complexité et du nombre d'interventions à réaliser. Dans le cadre de la VD4, 25.000 opérations sont programmées, soit 100 par jour.

Une maintenance poussée

L'enceinte du réacteur (le dôme en béton) va être soumise à un traitement spécial. Des compresseurs injectent de l'air comprimé à 5 bars (cinq fois la pression atmosphérique) pour vérifier l'étanchéité du bâtiment nucléaire, celui qui abrite le réacteur. Celle du circuit primaire (qui inclut la cuve du réacteur et tous les circuits autour) est aussi testée : en exploitation, la pression y est de 155 bars, elle sera poussée à 206 bars pendant quatre heures. «*Mais il faut un mois de préparation avant de lancer le test* », souligne Silvère Roger. La cuve elle-même fait l'objet d'une inspection minutieuse réalisée par un énorme robot : la machine d'inspection en service (MIS, mais dites «la Miss !»). Cette sorte de grande vis de 12 mètres de long pour 12 tonnes plonge dans les eaux bleu turquoise de la cuve, là où habituellement se trouve le combustible nucléaire, pour en analyser les moindres recoins à la recherche d'un défaut. Il faut que tout soit parfait pour pouvoir prolonger la vie de la centrale, car l'enceinte, comme la cuve, ne peut pas être changée.



La machine d’inspection en service pour analyser la cuve du réacteur. François Chanteloup

La donne est différente dans les autres bâtiments de la centrale. En salle des machines, on démonte et on répare. Partout, la concentration, mais aussi la fierté se lisent sur les visages des intervenants. Le premier élément visible est l’alternateur. Habituellement entraîné par la turbine pour produire de l’électricité, il fait l’objet d’une maintenance poussée. Ses commandes électriques vont être remplacées. Mais le plus impressionnant reste à venir.



Les éléments de la turbine sont déplacés pour être inspectés.

La turbine, composée de quatre éléments majeurs, est en train d'être démontée. Une des parties repose sur des cales, un chef-d'œuvre industriel aux faux airs d'un étrange animal marin. L'ensemble de la turbine est minutieusement scruté. « *Nous vérifions notamment que les soudures des ailettes sont conformes. Nous effectuons des examens non destructifs par magnétoscopie* (un champ magnétique permet de détecter les anomalies, NDRL) », illustre Aurélien Marchesson, directeur de projet arrêt de tranche à Paluel. Un des quatre corps de turbine va partir en révision. Le suivant, venu de la centrale de Chinon, est déjà prêt à prendre sa place. EDF optimise l'utilisation de ses turbines en les faisant passer d'un site à l'autre en fonction de ses besoins et de ses impératifs de maintenance.

1200 km de tuyauterie

Dès sa construction, la centrale a été pensée pour que ces opérations de maintenance puissent avoir lieu. D'énormes ponts roulants – sortes de grues intégrées dans le bâtiment – permettent de déplacer les éléments les plus lourds. Des pièces de 220 tonnes sont déposées, mais ce sont d'éventuels défauts de quelques millimètres à peine qui sont recherchés. L'immense cohabite avec l'infiniment petit. Il a fallu 21 jours pour retirer le corps de la turbine, il en faudra quinze, avec des équipes qui travaillent en 3x8, pour la remonter à l'issue du chantier.



La vapeur est chauffée dans des échangeurs et vient alimenter la turbine.

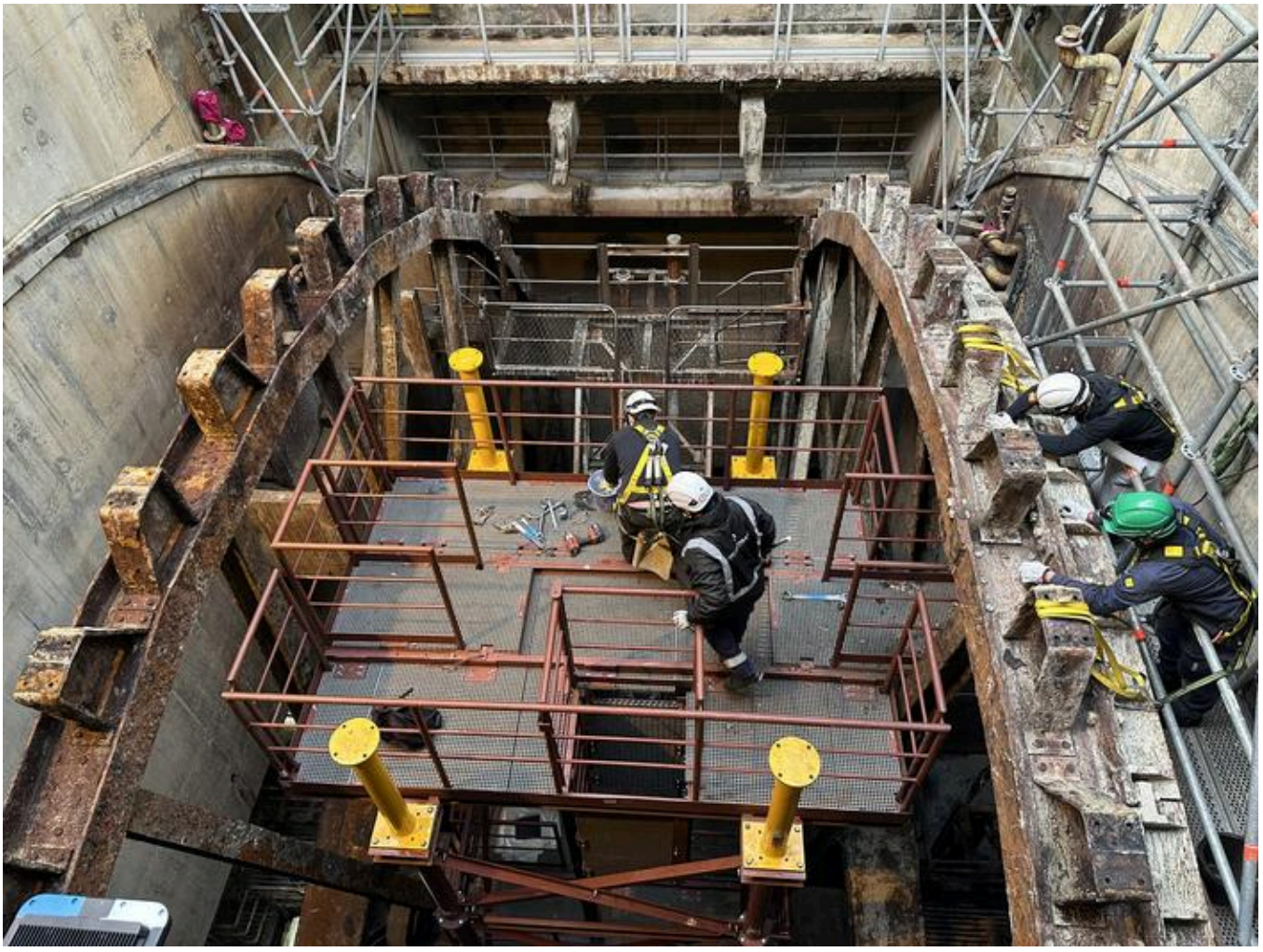
La turbine est alimentée en vapeur, c'est elle qui fait tourner les énormes roues ailées. Cette vapeur fait l'objet d'un soin particulier. « *Il nous faut une vapeur parfaite, pour éviter les gouttelettes qui viennent piquer les ailettes de la turbine* », explique Aurélien Marchesson. Tous

les tubes, machines et pompes destinés à acheminer la vapeur et à la maintenir dans cet état «parfait» sont en pleine rénovation. Quelques dizaines de mètres plus bas, le chantier du retubage du condenseur bat son plein. Il faut remplacer 80 000 tubes, soit 1200 km de tuyauterie. Partout, des hommes – et quelques femmes encore rares – s'affairent. Là aussi, d'énormes pièces doivent être déplacées, dont des coudes de tuyauterie de 2 mètres de diamètre et pesant 6 tonnes ! « *Tout a d'abord été simulé en 3D, pour anticiper au mieux la façon de déplacer ces grosses pièces et organiser le travail* », explique Aurélien Marchesson.



Les coudes des filtres sont démontés pour être nettoyés.

À l'extérieur du bâtiment du réacteur, le filtre tambour, une pièce de 20 mètres de diamètre, est en train d'être démonté pour être sorti. Il sera remplacé par un équipement de même taille, mais plus moderne. L'eau de la mer est pompée pour refroidir l'installation, avant d'être rejetée en ayant gagné jusqu'à 15 degrés. «*Le filtre sert à arrêter les matières flottantes, essentiellement des détritus et des algues mortes*», assure le responsable opérationnel du chantier, Emmanuel Deglave. Même si l'histoire récente du site a prouvé que des petits poissons ou des méduses peuvent être piégés. Le 28 janvier, le réacteur numéro 4 a été arrêté « *à la suite de la présence non prévisible de poissons dans des tambours filtrants de la station de pompage, situés dans la partie non nucléaire des installations*». Il a été redémarré le 2 février. En septembre dernier, le fonctionnement de la centrale avait été entravé par la présence de petites méduses exceptionnellement nombreuses.



L’immense filtre tambour de 20m de diamètre est découpé pour être enlevé.

Un chantier modèle pour EDF

Au-delà de ces incidents, le chantier de Paluel est amené à faire référence pour EDF. «*La VD4 de Paluel est une “tête de série”, la première pour un réacteur de 1300 mégawatts (MW)*», souligne Silvère Roger. Or, le parc nucléaire d’EDF compte 57 réacteurs en France, dont 20 de ce type. Tous sont amenés à franchir cette étape, s’ils veulent obtenir le feu vert de l’ASNR pour que leur durée d’exploitation soit prolongée de dix ans. La visite des cinquante ans devrait être plus simple, du fait de l’ampleur des travaux effectués pour rehausser la sûreté des installations.

Viendra ensuite la visite des 60 ans que les équipes d’EDF préparent déjà, en dialogue avec l’ASNR. Et après ? L’aval du gendarme du nucléaire pour prolonger la vie des centrales n’a rien de la simple formalité. Et tous les équipements ne peuvent pas être utilisés éternellement. Aujourd’hui, personne ne parle d’une exploitation au-delà de 80 ans, pas même les Américains, pourtant enclins à pousser au maximum la vie de leurs centrales. Inexorablement, les réacteurs français sont amenés à s’éteindre au cours des prochaines décennies. La construction de six EPR2, dont le premier devrait entrer en service en 2038, ne suffira pas à combler la perte causée par l’arrêt inéluctable des centrales les plus anciennes. Les réacteurs ne sont pas éternels.



La centrale de Paluel et ses quatre réacteurs. Eliot Blondet/Abaca Press

paris-normandie.fr

« Une belle logistique » : la centrale nucléaire de Paluel se prépare à des chantiers d’envergures

Brice Recotillon

6–8 minutes

En poste depuis novembre 2025, le directeur de la centrale nucléaire de Paluel, Silvère Roger, s’est exprimé sur les grands chantiers à prévoir en 2026. Sans oublier de faire un bilan d’activité sur l’année écoulée.



Silvère Roger dresse un bilan d’activité de la centrale de Paluel tout en évoquant les projets forts de l’année 2026. - Paris Normandie



Publié: 9 Février 2026 à 12h02 Temps de lecture: 2 min

Depuis quarante ans, la centrale nucléaire de Paluel contribue au

rayonnement du territoire de la Côte d'Albâtre. Aussi bien par son dynamisme sur le marché de l'emploi local – 1530 salariés EDF et environ 700 prestataires travaillent sur site – que pour son rendement en terme de production électrique.

Consultez l'actualité en vidéo

> Paluel est la centrale qui a le plus produit d'électricité l'année dernière.

Silvère Roger, Directeur de la centrale nucléaire

Les quatre unités de production, d'une puissance respective de 1300 MW, permettent à la centrale cauchoise de revendiquer quelque 10 % de la production nucléaire française. *« Paluel est la centrale qui a le plus produit d'électricité l'année dernière avec 373 kWh. Donc on est super contents du résultat. C'est le cinquième meilleur résultat de la centrale »*, se réjouit le nouveau directeur Silvère Roger.

Gestion des situations de crise

« Une belle logistique » qui requiert une surveillance minutieuse pour éviter tout incident d'envergure.

En témoignent, les 37 inspections de l'Autorité de Sûreté Nucléaire et de Radioprotection (ANSR) en 2025. *« On a des inspections à l'ordre du jour, on connaît la date à l'avance, puis d'autres qui sont inopinées*, détaille Silvère Roger. *Parfois, ils viennent nous voir sur l'organisation d'une crise, en nous demandant de mettre en œuvre des moyens mobiles qui peuvent servir si jamais on a un plan d'urgence interne. »*

À ce titre, 15 exercices de crise dans des circonstances diverses ont été organisés durant l'année écoulée. *« On s'entraîne avec nos gendarmes, on s'entraîne avec l'administration au sens large. Et puis on s'entraîne sur la sûreté »*, énumère l'ancien directeur de la centrale de Penly.

Fin novembre 2025, soit moins de deux mois avant le passage

remarqué de la tempête Goretti, les équipiers de la Farn (force d'action rapide du nucléaire) simulaient un cas de violente tempête perturbant l'alimentation électrique des installations. Basés en partie à Saint-Valery-en-Caux, les équipiers sont formés pour intervenir dans les domaines de la conduite d'une centrale, de la maintenance et de la logistique sur un site.

4e visite décennale

Quarante années d'activités nucléaires coïncident avec la quatrième visite décennale des quatre réacteurs. Stricte et obligatoire, cette procédure de 250 jours vise à inspecter en profondeur et réaménager les canalisations. En vue de prolonger la durée de vie de la centrale.

Depuis début janvier 2026, l'unité de production numéro 1 est déconnectée du réseau d'électricité à cet effet. Entre 3 500 et 4 000 personnes accéderont chaque jour au site nucléaire. *« Pour faire une visite décennale, on fait des travaux tranche en marche*, *C'est à la fois du câble tiré, des échafaudages,* explique le directeur de la centrale nucléaire. *Tout ce qu'on peut faire en terme d'amélioration du réacteur en fonctionnement, on le fait avant les visites décennales. En 2025, on en a fait 98,5 %. C'est un très bon résultat. »*

Les trois autres unités de production de la centrale connaîtront tour à tour le même sort. Quelque 26 000 activités de maintenance seront effectuées sur chacun des réacteurs. Avec notamment plus de 80 000 tubes du condenseur remplacés, soit près de 1 200 kms de tuyauterie. Au total un tiers des assemblages sera remplacé par de nouveaux assemblages de combustible neuf.

Remplacement des générateurs

L'ensemble de ces travaux génère un surplus d'activité au sein de la centrale nucléaire de Paluel. Son directeur annonce ainsi *« un pic de 500 personnes supplémentaires »* lors du remplacement des

générateurs de vapeur, à partir de juillet 2027. Ces composants essentiels et très volumineux transiteront de Chalon-sur-Saône à Cany-Barville via différents moyens de locomotion. La dernière étape, entre Fécamp et Cany-Barville, s'effectuera par voie routière et de nuit afin de ne pas bloquer la circulation. *« Ça va être un transport exceptionnel. Le transfert d'un générateur vapeur va durer deux jours »*, prévoit Silvère Roger.

Lire aussi



Yvetot Normandie veut rebooster, en 2026, les aides à la rénovation énergétique



« Nous voulons concevoir les choses différemment » : la liste « Unis pour Yvetot » dévoile ses visages

paris-normandie.fr

Près du Havre, une moto percute un poteau sur la D6382 : le pilote est décédé

Suzelle Gaube

3–4 minutes

Un grave accident de la route s’est déroulé sur la D6382 à Fontaine-la-Mallet, près du Havre, mardi 10 février 2026 en début de matinée.



Accident mortel moto D6382 Fontaine la Mallet 10.02.2026 Photo Infos Trafic Le Havre R2 - Infos Trafic Le Havre



Publié: 10 Février 2026 à 09h57 Temps de lecture: 1 min

Le choc a été tellement violent que le motard est décédé sur place. Mardi 10 février 2026, vers 8h, une moto a percuté un poteau

d’éclairage sur la rocade nord, la D6382, dans le sens Octeville-sur-Mer vers Fontaine la Mallet, sur la commune de Fontaine-la-Mallet.

Consultez l’actualité en vidéo

Deux personnes témoins de l’accident

Une fois sur place, les pompiers et une équipe du Smur n’ont rien pu faire pour sauver le motard. Le médecin du Smur l’a déclaré décédé sur place. Témoins de l’accident, deux personnes sont considérées comme victime de l’accident. La RD 6382 a été coupée à la circulation le temps de l’intervention des secours. Le dramatique événement a provoqué d’importants ralentissements.

Lire aussi

« Tout, ou presque, est possible, à tout âge » : Mélissa Da Costa en dédicace au Havre

Un Havrais aux JO d’hiver, le buste de Jules Durand déplacé, un futur parc solaire… Le point actu à 20 h

Football – HAC. Le maintien ? Tout droit messieurs les Havrais, vous êtes sur la bonne voie !

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

Fontaine-la-Mallet (Seine-Maritime)

Ça se passe aussi vers

Ça se passe aussi vers

Le Havre



paris-normandie.fr

Évacuée d’urgence en pleine nuit, la « Maison Darras » de Blangy-sur-Bresle toujours interdite d’accès

Xavier Togni

6–7 minutes

Ses locataires avaient dû quitter leur logement en catastrophe, dans la nuit du 21 au 22 janvier dernier : la maison Darras a fait l’objet d’un arrêté municipal de mise en sécurité. Explications.



Publié: 10 Février 2026 à 07h02 Temps de lecture: 2 min

Depuis la semaine dernière, de hautes grilles métalliques entourent la maison Darras, également baptisée « le Château », une grande bâtisse située à l’entrée de Blangy-sur-Bresle, près de la gare.

Le maire Eric Arnoux a pris un « *arrêté de mise en sécurité* », qui interdit d’habiter et même d’accéder à cet immeuble, propriété d’une société civile immobilière (SCI). Divisé en onze logements, celui-ci avait été évacué dans la nuit du 21 au 22 janvier 2026, après l’effondrement d’une partie du plafond du hall. La grande majorité des onze locataires, dont un couple avec une enfant, avait été relogée en urgence par la mairie, dans des locaux communaux.

La sécurité des occupants compromise

L’arrêté s’appuie sur le rapport d’un expert, désigné par le tribunal administratif de Rouen. Il a constaté « *la présence en façade est d’une fissure verticale entre le rez-de-chaussée et le deuxième*

étage ; la présence en façade sud de trois séries de fissures verticales entre les débords de la charpente et les linteaux des portes du rez-de-chaussée ; l'état de vétusté, voire de délabrement, des plafonds des parties communes, des logements et du porche d'entrée ».

Ce qui « *compromet la sécurité des occupants ou de personnes tierces par un risque avéré de chutes de matériaux pouvant blesser toute personne pénétrant dans l'immeuble ou aux abords* ». D'où la mise en place d'un périmètre de sécurité et cette interdiction, « *à titre temporaire* ». « *Tant que des travaux n'auront pas été faits, le bâtiment restera condamné* », insiste Eric Arnoux.

Deuxième expertise

Un premier contrôle avait été effectué en décembre 2022 à la demande de la mairie, rappelle l'édile. À l'époque, « *l'expert avait indiqué la nécessité de faire des travaux* » et d'installer des témoins pour vérifier l'évolution des fissures, sans toutefois recommander la fermeture du bâtiment.

Depuis le propriétaire n'a rien fait mais « *je n'ai jamais été saisi par les locataires* », martèle Eric Arnoux. Malgré tout, « *suite à une discussion avec les gendarmes* », qui s'étaient rendus sur place, il avait de nouveau sollicité le tribunal le 20 janvier dernier. Et le même expert a réalisé une nouvelle inspection le 26 janvier dernier, après l'incident.

« État d'insalubrité »

« *La commune a fait ce qu'il fallait* », insiste l'élu. Eric Arnoux espère toujours la visite de l'Agence régionale de santé (ARS), qui doit confirmer « *l'état d'insalubrité* » des appartements. Selon des locataires, les murs sont gorgés d'humidité, les combles et les balcons couverts de fientes de pigeon. Le maire ajoute :
« *L'électricité n'est pas aux normes, il n'y a pas d'alarme incendie, le ménage dans les parties communes n'est pas fait, il n'y a pas*

d'aération ni de ventilation dans les logements. On trouve aussi des excréments d'animaux. C'est inadmissible. »

Actuellement, presque tous les locataires sont hébergés dans un établissement touristique, le Domaine de Séry, à Bouttencourt, aux frais de la commune de Blangy. « *Nous en avons déjà pour 3500 euros* », confie le maire, Qui attend le passage de l'ARS pour obtenir le déclenchement d'une procédure de relogement par les services de l'État. Et se faire rembourser par le propriétaire.

En tout cas, ce dossier l'amène à déclarer : « *Je souhaite qu'on intensifie la lutte contre le logement insalubre, c'est un vrai sujet de fond. Il y a des propriétaires très bien et d'autres qui se montrent laxistes.* »

Lire aussi



« Une belle logistique » : la centrale nucléaire de Paluel se prépare à des chantiers d'envergures



actu.fr

« On a peur pour notre santé » : 5 jours après, cet incendie au Petit-Quevilly hante encore les voisins

5–6 minutes

Au Petit-Quevilly, l'incendie d'un appartement a provoqué d'impressionnants dégâts mercredi 4 février 2026. Depuis, les voisins vivent entre odeur de brûlé et inquiétude.

Sur le même thème

- Assurance
- Incendie
- Pompiers

Article réservé aux abonnés



La porte de l’appartement victime d’un incendie mercredi dernier au Petit-Quevilly. (©MC/76actu)

Par Mathieu Charré Publié le 10 févr. 2026 à 8h14

Cinq jours après, **l'odeur reste poignante**. Rue des Teinturiers, au Petit-Quevilly, les stigmates de l'incendie qui a ravagé un appartement du rez-de-chaussée de cet immeuble sont encore bien visibles. Pour les locataires voisins du logement sinistré, **la vie sur place est devenue compliquée**.

Un radiateur prend feu dans la soirée

Mercredi 4 février, aux alentours de 19 h 30, une locataire des étages supérieurs aperçoit un nuage de fumée noire sortant d'une porte du rez-de-chaussée, en descendant promener ses chiens. À l'intérieur de l'appartement, **un radiateur a pris feu** dans une chambre, provoquant d'importants nuages de fumée noire et l'évacuation de 30 personnes par les pompiers.

Lundi 9 février, cinq jours après le sinistre, l'odeur vous prend toujours au nez dès l'entrée de l'immeuble, comme a pu le constater sur place *76actu*. « L'odeur est terrible, témoigne une voisine de palier. Ça fait deux jours que je nettoie mon logement mais ça revient toujours. **On a dû laver tous nos vêtements**, shampouiner le canapé, etc. »



Rue des Teinturiers, le rez-de-chaussée de cet immeuble porte encore les stigmates de l'incendie cinq jours après. (©MC/76actu)

Le couloir du rez-de-chaussée est assombri par des traînées noirâtres de suie, sur les murs comme au plafond. Revenus s'installer chez eux après quelques jours, des voisins de l'appartement brûlé tentent tant bien que mal de **masquer l'odeur** avec des bougies, ou en ouvrant les fenêtres.

« On n'allume plus le chauffage, je suis en manteau chez moi. Ça fait des mois qu'on se plaint des radiateurs, qui sont des vrais grille-pain. Le gestionnaire nous dit qu'ils sont aux normes, et ne fait rien. »

Foncia répond

Le gestionnaire locatif, Foncia, est **pointé du doigt par les locataires** interrogés lundi. « Ils nous ont certifié que l'entreprise de nettoyage devait passer jeudi (6 février, NDLR), mais ils ne sont jamais venus », témoigne une autre résidente de l'immeuble. « Et quand on appelle l'entreprise de nettoyage, ils nous disent que le devis est en cours. »

> Ce n'est plus possible, on a tout fait, on ne se sent pas en sécurité chez nous. On a peur pour notre santé.

Votre région, votre actu !

Recevez chaque jour les infos qui comptent pour vous.

S'incrire

Joint lundi, Foncia assure que « la décontamination complète des lieux, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur, est planifiée pour le **mercredi 11 février**, avec la mobilisation de quatre techniciens sur site. À l'issue de cette intervention, des devis complémentaires seront établis pour la remise en état de la façade et des parties communes impactées par l'incendie. »

Également contactée, la société de nettoyage confirme que le devis a été validé, et que l'intervention devrait avoir lieu rapidement –

sans plus de précision.

Un tas de meubles calcinés dans la cour

Dehors, **une pile de mobilier calciné** s'entasse dans la pelouse de l'immeuble, entourée de rubalise, devant les fenêtres condamnées de l'appartement sinistré. « On a des animaux de compagnie, on nous dit que c'est notre responsabilité, qu'il faut les garder chez nous. Ça me paraît inconcevable », souffle une locataire, agacée.



Un tas de mobilier calciné attend sur la pelouse de l'immeuble, devant les fenêtres condamnées de l'appartement incendié. (©MC/76actu)

À ce sujet, Foncia précise que « leur enlèvement ne pourra pas intervenir avant **le 25 février** en raison de contraintes techniques et réglementaires. Cette opération est en effet conditionnée au passage de l'expert mandaté par l'assurance. » Et d'assurer être « pleinement conscient de la gêne occasionnée pour les résidents ».

Enfin, concernant les radiateurs, dont l'un est à l'origine de l'incendie, Foncia déclare qu'une « vérification des équipements de chauffage impactés par l'incendie est prévue ». En attendant, si

l’incendie n’a fait aucune victime, les résidants de la rue des Teinturiers assurent **y penser sans cesse** depuis mercredi. Pour encore quelques jours, l’odeur, les gravats et les traces de suie sont là pour s’assurer qu’ils n’oublient pas.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec Mon Actu.

paris-normandie.fr

Le lycée Brassens de Neufchâtel-en-Bray risque de perdre une classe de seconde et des postes

Anne Bouchet

5–6 minutes

Les dotations prévues pour le lycée Georges Brassens de Neufchâtel-en-Bray pour la rentrée 2026 prévoient, pour l'instant, la suppression d'une classe de seconde et d'un à trois postes de professeur. L'équipe enseignante demande à être reçue rapidement par le rectorat.



Publié: 9 Février 2026 à 16h49 Temps de lecture: 1 min

« Le bilan pour le lycée Brassens, en particulier pour sa partie enseignement général et technologique, est catastrophique » : ce sont les mots de Thibaud de Fortescu, de la section Snes. Alors que l'Académie de Normandie va perdre plus de 300 postes à la rentrée 2026 (écoles, collèges, lycées), l'établissement de Neufchâtel-en-Bray a reçu les moyens qu'ils lui seront alloués.

« La 6e classe de seconde et 50 heures, soit un à trois postes, notamment en lettres et français, seraient supprimées, détaille le représentant syndical. *Pourtant les prévisions des effectifs pour la rentrée sont identiques à l'an dernier. L'argument démographique pour le pays de Bray, d'une chute importante des effectifs, ne tient pas. »* Pour septembre 2025, le rectorat prévoyait ainsi 168 élèves, le lycée en a finalement accueilli 180. *« Pour septembre 2026, il*

part sur 170 élèves en seconde, ce qui fait une projection avec des classes d'au moins 34 élèves ! »

« L'école républicaine mérite mieux que ça »

En juillet 2025 déjà, le lycée Brassens avait failli perdre une classe de seconde, *« mais on perdait moins d'heures. Cette fois, c'est une perte sèche de postes qui s'annonce. On a maintenu cette 6e seconde mais avec moins de moyens tout de même. Là, si on attend, les postes seront supprimés et on ne les récupérera pas. Au-delà des cas personnels de collègues, on s'inquiète pour la qualité de l'enseignement qu'on va proposer aux élèves. On n'arrive déjà pas à mettre en place des heures de groupes, car on n'a pas les moyens de le faire. »*

L'enseignant s'interroge sur *« l'égalité républicaine, l'école républicaine mérite mieux. Notre établissement rural a besoin de moyens, parce qu'il accueille des publics divers, parfois en difficulté scolaire et sociale. L'équipe enseignante est révoltée par cette situation. En plus, on ouvre à la rentrée une nouvelle section, Sciences et technologies de la santé et du social, cela peut attirer des élèves qui seraient allés ailleurs. C'est totalement contradictoire. »* Selon lui, la direction du lycée envisage de regrouper des élèves de différents niveaux dans certaines options, pour faire face à cette baisse des moyens. Sollicitée par Paris Normandie, elle n'a pas souhaité commenter la situation.

Les représentants des professeurs ont demandé une audience d'ici la fin de semaine au rectorat, avant les vacances scolaires. Sans réponse de sa part, ils vont réfléchir à comment se mobiliser et alerter.

Lire aussi



paris-normandie.fr

À Barentin, un enseignant attendu au collège après trois mois sans cours de français

Paris Normandie

4–5 minutes

Des parents d’élèves du collège André-Marie de Barentin sont en colère face au non-remplacement d’une enseignante de français depuis novembre 2025. Un professeur devrait arriver d’ici aux vacances de février 2026.



Des élèves du collège André-Marie sont privés de cours de français depuis plusieurs mois. - Paris Normandie

Publié: 9 Février 2026 à 12h09 Temps de lecture: 1 min

Trois mois sans cours de français. C'est ce qu'expérimentent 45 élèves de cinquième répartis en deux groupes du collège André-Marie de Barentin depuis le mois de novembre 2025 et le départ de leur enseignante, toujours pas remplacée à quelques jours de ces vacances d'hiver 2026.

Consultez l'actualité en vidéo

Deux remplaçants à la trappe

Les parents d'élèves sont logiquement inquiets face à cette interruption longue durée du parcours pédagogique de leurs enfants. Plus encore, la colère point, comme le confie un parent, prénommé Éric, qui préfère ne pas donner son patronyme : « *Le principal nous indique qu'il n'y avait plus de budget en décembre. Repartant sur un nouveau budget 2026, le rectorat est encore dans l'incapacité de répondre à la demande de remplacement. Le premier remplaçant trouvé n'est pas venu, car il a trouvé un autre emploi. Le deuxième retenu est en arrêt maladie, avant même qu'il ait pris une classe !* »

La délégation de parents se désespère d'un statu quo qui paraît s'installer. « *Rien ne semble entrepris*, formulent certains, *et les écarts se creusent entre les collégiens qui ont la chance d'avoir un professeur et ceux qui n'en ont pas*. »

« Le remplacement devrait s'effectuer avant les vacances. »

Laurent Codron, principal du collège André-Marie

Joint par téléphone, Laurent Codron, le principal du collège aux plus de 600 élèves, dit « *comprendre l'inquiétude des parents que j'ai régulièrement au téléphone* […] *J'ai sollicité les services du rectorat pour son remplacement, et je poursuis ma demande au quotidien*. »

Le chef d'établissement confirme la venue manquée de deux remplaçants. « *Un premier enseignant remplaçant devait intervenir, mais il a retenu un autre poste et le second est hélas tombé*

malade lors de sa prise de poste. » Il affirme toutefois qu'un enseignant est attendu pour ces jours-ci. « *Le remplacement devrait s'effectuer avant les vacances* », assure Laurent Codron. Les vacances de février débutent ce samedi 14 février 2026.

Lire aussi



Près de Rouen, le moulin incendié de Blainville-Crevon va être racheté par la commune



Roncherolles-sur-le-Vivier : Vincent Decorde, actuel conseiller, se présente aux municipales



france3-regions.franceinfo.fr

TÉMOIGNAGE. "J'ai tout fait pour me faire virer" : Vincent raconte comment il a échappé à trois tentatives de viols à Jean-Baptiste-de-La-Salle

Écrit par Clémence Blanche

8–11 minutes

Publié le10/02/2026 à 06h15

Temps de lecture : 8 min

Un collectif d'anciens élèves d'établissements du réseau catholique des Lasalliens s'est constitué pour dénoncer des violences physiques, morales et sexuelles perpétrées dans ces établissements. Dimanche 8 février 2026, un ancien pensionnaire de l'école Jean-Baptiste-de-La-Salle, à Rouen (Seine-Maritime), nous a livré un nouveau témoignage. Retour en 1975.

La Quotidienne Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, recevez tous les jours les sujets qui font la société locale, comme la justice, l’éducation, la santé et la famille.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "La Quotidienne Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. Notre politique de confidentialité

On ne peut pas dire que Vincent est un homme à se laisser marcher sur les pieds. Si la bienveillance est sa boussole, l'homme d'une soixantaine d'années tient l'injustice en horreur.

Un caractère influencé par les premières années de sa vie, après

son passage au pensionnat Jean-Baptiste-de-La-Salle à Rouen, en 1975-1976.

Trois fois, lui qui est un petit garçon à l'époque, il subit des tentatives de viols de la part de laïcs. Trois fois, il s'échappe. Le début de son cauchemar a une date précise : "*Noël 1975*".

Deux petits mots si lourds dans sa mémoire, chargés d'un traumatisme qui le suivra jusqu'à aujourd'hui.

"*L'histoire est assez simple*", pose Vincent en préambule, dimanche 8 février. "*Je suis un garçon doué, ma maîtresse m'adore. Plus tard, on m'a raconté qu'elle m'appelait 'mon petit génie' mais je ne m'en souviens pas. Je suis un bon élève, gentil, heureux, bien éveillé. Je n'ai jamais compris pourquoi en récompense on m'envoie dans ce grand lieu triste et gris*".

Il est âgé de "*dix ans tout juste*" lorsqu'il fait son entrée au pensionnat catholique Jean-Baptiste-de-La-Salle, à Rouen, sous l'égide de la Congrégation des frères des écoles chrétiennes.

Le premier trimestre se déroule normalement pour le fils de paysans normands. "*Bien sûr, comme beaucoup de petiots, j'ai beaucoup pleuré sur mon lit le soir parce que ma maman me manquait*", raconte-t-il.

Vient le fameux Noël de l'année 1975. Son premier agresseur est un professeur de latin (évoqué par d'autres victimes dans leurs témoignages), également sacristain, soit la personne responsable de l'entretien matériel de l'église et de sa sacristie.

"*Je ne me rappelle pas exactement de quelle manière je le suis, librement ou s'il m'entraîne dans la salle",* essaye de se souvenir Vincent.

> Lorsque je me retrouve avec lui, il m'installe sur ses genoux et commence à me caresser les parties intimes... J'ai un réflexe et je lui met un grand coup dans l'estomac, je réussis à me dégager.
>
> *Vincent*

Ancien pensionnaire de Jean-Baptiste-de-La-Salle à Rouen

"Et en passant la porte, je me retourne, ajoute l'ancien pensionnaire. *J'ai ce souvenir précis qu'en le regardant c'est comme si je surveillais un chien méchant, enchaîné, dont il fallait se méfier.*"

Après cette première agression, il retourne au dortoir et se cache sous les draps pour pleurer.

La deuxième tentative de viol met en cause un autre élève en classe de 3e, "*un grand au faciès reconnaissable, très dur*. *Un jour, il m'entraîne dans un coin qu'on appelait le parking à vélo, là, il sort son sexe en érection et il essaye de me le faire toucher... Je me débats et j'arrive à me barrer*".

Vincent sait qu'il y a eu une troisième agression sexuelle lors de sa scolarité, mais avec qui ? Où ? L'ancien élève ne s'en souvient plus précisément.

Puisqu'il a osé mettre son professeur de latin en échec, ce dernier le frappe et le gifle "*copieusement*" pendant les cours. Mais les agressions sont aussi verbales, psychologiques.

Mon professeur de musique aussi m'humilie constamment, alors que j'adore la musique et j'adore chanter, encore aujourd'hui.

Vincent

Ancien pensionnaire de Jean-Baptiste-de-La-Salle à Rouen

Pour échapper à ce climat incessant de violences, le petit garçon se réfugie sous la grande nappe de l'autel lors des cours de musique.

Là, caché à la vue de ses agresseurs, introuvable, il trouve enfin un peu de tranquillité.

Mais pour avoir enfin la paix, Vincent sait qu'il n'a qu'une seule solution : se faire exclure de l'école.

"*J'ai tout fait pour me faire virer. En 5e, je ne fous plus rien du tout.*

Avec un camarade on se dit qu'il fallait être des super-nuls pour se faire éjecter."

Après de nombreuses bêtises et mauvaises notes, le plan fonctionne. Viré. "*Soulagé*".

Vincent intègre un collège d'enseignement général et redevient un bon élève. "*J'avais des professeurs sévères mais justes. Il y avait beaucoup de femmes et pour moi ça a été une libération",* expose-t-il.

Malgré tout, il indique qu'il ne retrouvera jamais une pleine confiance envers le corps enseignant.

Ce dont il ne revient pas, encore à ce jour, c'est "*que personne ne s'étonne qu'un élève modèle ait eu de très mauvaises notes d'un coup"*.

Vincent n'a jamais essayé de parler des agressions jusqu'à ses 37 ans. Il explique venir d'une famille "*très bienveillante*" mais aussi "*croyante*" avec "*un fort sens de la hiérarchie*".

"*Mon père n'était pas un idiot, c'était une force de travail extraordinaire avec une ferme superbe. Mais il faisait plus confiance à la parole des figures d'autorité qu'à celle de ses enfants... C'était dingue !*", s'exclame-t-il.

> J'aime mon papa, mais je lui aurais bien mis deux baffes pour lui dire : 'mais dis, tu pouvais pas voir que ton gamin n'allait pas bien' ?
>
> *Vincent*
>
> Ancien pensionnaire de Jean-Baptiste-de-La-Salle à Rouen

La boîte de Pandore s'ouvre à nouveau un beau jour, par surprise. Un collègue en déplacement professionnel apprend que lui aussi "a fait JB".

Il sort une photo de classe de son blouson, avec des insultes écrites sous certains visages. Lui, a subi des viols.

"*Et là, vous avez deux petits garçons qui se tiennent les mains et*

qui pleurent", s'émeut Vincent.

L'église du groupe scolaire Jean-Baptiste-de-la-Salle à Rouen (Seine-Maritime), en février 2026. • © France Télévisions

Toute "*la bouillasse*" lui revient alors en pleine figure. "*J'ai mis très longtemps à guérir, j'ai pensé au suicide, plusieurs fois",* confesse-t-il. Un cousin, qui ne lui tirera jamais les vers du nez, l'amenait en promenade chaque semaine quand il était plus jeune.

"*Il ignore qu'il m'a sauvé du suicide",* souffle Vincent, qui refuse catégoriquement d'être étiqueté comme une victime.

"*J'ai toujours cru que j'étais un imposteur, pas fait pour ce monde sale, j'ai toujours éprouvé un sentiment de trahison envers les adultes. À quoi ça sert d'être bon si personne ne le remarque ?",* s'interroge-t-il.

Vincent le comprend aujourd'hui, les violences de son enfance ont eu des conséquences sur sa vie entière. Jusqu'à exprimer un malaise à l'idée d'une proximité physique avec ses filles adolescentes, terrifié par la peur irrationnelle de "*faire un geste déplacé*".

"*J'avais l'impression d'avoir un venin en moi. Comme lorsqu'un vampire vous mord, vous craignez de devenir vampire à votre tour...*", illustre l'ancien élève.

Avec l'aide de sa femme, dans la confidence de ses traumatismes, il est à présent certain de ne plus avoir de venin en lui.

Vincent, qui se définit comme croyant, tient à préciser qu'il n'a jamais subi de violences sexuelles de la part de religieux.

Il se souvient particulièrement d'un frère, "*un grand bonhomme à lunettes cerclées, au regard bienveillant. Lui, je pense qu'il était prisonnier de sa hiérarchie. Oui, il était un peu lâche mais qui pouvait lutter à l'époque ?*"

Vincent est en contact avec le collectif de victimes des écoles lasalliennes, cofondé par Philippe Auzenet. Il va porter plainte, pour

lui, mais aussi pour son collègue, et tous les autres.

Longtemps, l'ancien pensionnaire rouennais ne pouvait se résoudre à contacter l'institution lasallienne et ses anciens bourreaux. "*Si je les voyais je les aurais tués. Ma haine aurait explosé*", lâche-t-il sans détour.

Aujourd'hui, la haine a fait place à "*un immense mépris*" face à un système broyant des vies innocentes. "*Moi tout seul je suis Terminator, je m'en fous. C'est pour prévenir les gens que ça peut arriver que je le raconte. Tous ces abus sexuels et physiques, il ne faut pas que ça recommence",* assène-t-il.

La détermination de Vincent se ressent au travers du téléphone. Il est enfin prêt à demander réparation de son injustice.

lagazettefrance.fr

Treize projets pour renforcer l’attractivité de Fécamp Caux Littoral

Par Chloé Guerout

3–4 minutes

En bref

La Région Normandie, le Département de la Seine-Maritime et l’Agglomération Fécamp Caux Littoral s’engagent sur treize projets structurants pour renforcer l’attractivité et les services du territoire.



Fécamp. © DR

Publié le 9 février 2026 - Mis à jour le 9 février 2026

Fin janvier, Hervé Morin, président de la Région Normandie, Bertrand Bellanger, président du Département de la Seine-Maritime, et Laurent Vasset, président de l’Agglomération Fécamp Caux Littoral, ont signé le Contrat de territoire pour la période 2023

à 2027, en présence des maires et élus communautaires.

Le contrat de territoire vise à faciliter la concrétisation d’investissements structurants, en cohérence avec les stratégies régionales et départementales. Il soutient des projets favorisant l’attractivité économique, la qualité de vie, la transition environnementale et l’accès aux services publics de proximité.

Treize projets pour plus de 25 millions d’euros

Au total, 13 projets sont inscrits, pour un montant global de plus de 25,44 millions d'euros. Le Département soutient 11 projets à hauteur de plus de 4,2 millions d'euros, tandis que la Région accompagne 9 projets pour plus de 3,10 millions d'euros. Les maîtres d’ouvrage mobilisent 12,5 millions d'euros.

Parmi les opérations phares figurent la rénovation du centre aquatique intercommunal de Fécamp, la création d’un centre de santé intercommunal et d’un pôle de santé à Valmont, ainsi que la liaison cyclable entre la Vélomaritime et la Véloroute du Lin.

L'extension du Parc d'activités des Hautes Falaises est également prévu dans ce contrat de territoire. Ce parc d'activités économiques est actuellement organisé sur une surface de 90 ha et accueille 50 entreprises qui emploient 1 500 salariés environ. Le projet d'extension porté par l’Agglomération représente 14 ha et permettra le développement et l’accueil des entreprises. La Région apporte son soutien à ce projet à hauteur de 800 000 euros.

La revitalisation des centres-bourgs, le soutien aux commerces de proximité et le développement des mobilités douces complètent ce programme.

paris-normandie.fr

Yvetot Normandie veut rebooster, en 2026, les aides à la rénovation énergétique

Mireille Loubet-Anquetil

5–7 minutes

Les élus d'Yvetot Normandie ont voté, jeudi 5 février 2026, une enveloppe de 100 000 € pour aider, en 2026, les propriétaires à rénover leur logement après une année 2025 marquée par les incertitudes.



Sur le territoire d'Yvetot Normandie, 31 % des logements ont une DPE mauvaise, classée E ou G - Paris Normandie (archives)

Par Mireille Loubet-Anquetil

Publié: 10 Février 2026 à 07h26 Temps de lecture: 1 min

Depuis 2021, Yvetot Normandie a mis en place un dispositif d'aide à la rénovation énergétique des logements de son territoire dans le but de faire baisser la consommation énergétique : celle des logements représentant à elle seule 22 % de la totalité des dépenses d'énergie sur les 19 communes du territoire.

Consultez l'actualité en vidéo

Or, sur le logement, il y a toujours fort à faire en la matière puisque sur les 13 000 logements d'Yvetot Normandie, un tiers encore (31 % exactement) ont un diagnostic de performance énergétique (DPE) mauvais, avec des habitations classées E et G.

2025 une année tronquée

En 2025, le dispositif local d'aide à la rénovation énergétique a été mis à mal, comme biens d'autres, par les coups d'arrêts brutaux des enveloppes disponibles au niveau national sur ces opérations. Le dispositif MaPrimeRénov' a notamment été suspendu par le gouvernement du 1er juillet 2025 jusqu'au 15 septembre 2025.

Conséquence directe, une baisse sensible des dossiers de demande d'aide à la rénovation énergétique. Du côté de l'aide locale d'Yvetot Normandie, à peine dix logements ont été soutenus en 2025, pour une enveloppe de subvention dépensée de 50 000 €, la moitié à peine de celle qui avait été budgétée par les élus. « *L'enveloppe n'a pas été consommée car nous avons subi environ six mois d'arrêt* », souligne Sylvain Garand, vice-président en charge de la Transition écologique et énergétique.

Un soutien accru vers les plus modestes

Pour 2026, les élus d'Yvetot Normandie ont approuvé, jeudi 5 février 2026 en conseil communautaire, de reconduire une enveloppe d'aide à 100 000 € pour l'année, « *jusqu'à épuisement de l'enveloppe de subvention* ». L'aide à la rénovation énergétique

concerne seulement les propriétaires occupants de leurs logements, construits depuis plus de 15 ans. En 2026, le dispositif d'aide locale, sera plus soutenu envers les ménages les plus modestes, en compensation d'un retrait du Département de Seine-Maritime sur ce segment de la population.

L'aide à la rénovation énergétique concerne seulement les propriétaires occupants de leurs logements, construits depuis plus de 15 ans

Les élus communautaires ont rappelé la nécessité de monter un dossier d'aide à la rénovation énergétique en prenant en priorité un rendez-vous avec les conseillers France Rénov de l'agence INHARI. Un passage obligatoire avec un accompagnement officiel qui permet d'éviter le piège d'entreprises non agréées qui font du démarchage à domicile, pour mener ces travaux de rénovation énergétique. « *Il faut d'abord se renseigner au siège de la communauté de communes puis prendre rendez-vous avec l'INAHRI. Tout est alors expliqué et c'est gratuit* » a conclu Sylvain Garand.

Désormais, pour les dossiers de rénovation énergétique des logements, appuyés par le dispositif de subvention locale, seules des entreprises labellisées RGE (reconnu garant de l'environnement) et installées sur le territoire seront conseillées pour les travaux à effectuer chez les particuliers.

Lire aussi



paris-normandie.fr

Près d’Elbeuf, une avance sur les subventions aux associations en attendant le vote du budget

Frédérique THULLIER

4–5 minutes

Le conseil municipal de Caudebec-lès-Elbeuf, réuni le mercredi 11 février 2026, allouera une partie des subventions à ses associations pour leur permettre de fonctionner jusqu’au vote du budget.



La dernière réunion du conseil municipal de la mandature se tiendra le mercredi 11 février 2026. - Paris Normandie

Publié: 9 Février 2026 à 16h25 Temps de lecture: 1 min

La Ville de Caudebec-lès-Elbeuf a choisi de reporter le vote du budget, habituellement en décembre, à avril 2026, pour permettre à l'équipe municipale qui sera élue en mars de le *« mettre en cohérence avec les orientations qu'elle aura portées »* pendant la campagne.

Consultez l'actualité en vidéo

Pour *« ne pas pénaliser »* les associations qui ont besoin du soutien financier des subventions dès maintenant, *« nous proposerons au conseil municipal de valider le versement d'un acompte »*, justifie le maire, Laurent Bonnaterre.

Total ou partiel

La totalité du montant attribué en 2025 sera versée pour les subventions jusqu'à 1 500 euros. Au-dessus, un quart du montant attribué en 2025 sera alloué à l'exception de l'Association de prévention de la région elbeuvienne (Apre), qui touchera un acompte d'un tiers.

Au chapitre des finances, le maire communiquera également les résultats 2025 qui seront détaillés dans la présentation au conseil municipal fin mars.

Conseil municipal en mairie, le mercredi 11 février 2026, à 18h30.

Lire aussi



actu.fr

« L'union fait la force » : à Rouen, les élus de la majorité métropolitaine défendent leur bilan

3–4 minutes

Les membres de la majorité métropolitaine à Rouen ont fait vœu de rassemblement et défendent leur bilan à l'approche des élections municipales de mars 2026.

Sur le même thème

- Métropole Rouen
- Municipales 2026
- Nicolas Mayer-Rossignol



Les membres de la majorité métropolitaine à Rouen ont fait vœu de rassemblement et défendent leur bilan à l’approche des élections municipales de mars 2026. (©AF/76actu)

Par Adrien Filoche Publié le 9 févr. 2026 à 19h16

Les jours se comptent avant les prochaines élections municipales, programmées les 15 et 22 mars 2026. À l'approche de cette **échéance décisive pour le territoire**, les élus de la majorité métropolitaine, portés par son président et maire sortant de Rouen Nicolas Mayer-Rossignol, ont fait vœu de rassemblement ce lundi 9 février 2026. On retrouve dans ce collectif **une quarantaine de maires sortant**, mais également des candidats têtes de listes sur les communes à conquérir.

« Nous sommes fiers de notre bilan »

« La Métropole doit être au service de toutes les communes », a insisté Nicolas Mayer-Rossignol, répétant à de nombreuses reprises son credo : « L'union fait la force ».

L'actuel président de la Métropole a ainsi défendu son bilan, dont il s'est dit « fier », s'appuyant notamment sur les mesures sociales et écologiques mises en place, telles que la gratuité des transports pour les moins de 18 ans (une mesure qu'il souhaite étendre au moins de 25 ans et plus de 65 ans), le développement du vélo ou encore la rénovation énergétique.

> Si on veut pouvoir agir et continuer nos projets, il nous faut le levier métropolitain.

Astrid Lamotte, maire de Sainte-Marguerite-sur-Duclair, a quant à elle porté la voix des petites communes de la métropole, avant de mettre en lumière les futurs grands chantiers métropolitains sur lesquels le collectif veut avancer, tels que **le schéma directeur d'éclairage public** ou encore la **voirie**.

Vidéos : en ce moment sur Actu

Sur le volet sécuritaire, la maire du Petit-Quevilly Charlotte Goujon a rappelé que le territoire métropolitain se trouve depuis plusieurs années dans l'attente d'un renfort d'une centaine de policiers nationaux. Sur cette même thématique, l'élue rappelle aussi la

volonté du collectif de continuer à « aider les communes qui le souhaitent à s’équiper de caméras de surveillance », avant d’évoquer l’idée de la création « d’une police intercommunale ».

Il appartient donc aux habitants du territoire de décider ou non, au mois de mars prochain, s’ils souhaitent redonner leur confiance à cette majorité métropolitaine.

Votre région, votre actu !

Recevez chaque jour les infos qui comptent pour vous.

S'incrire

Suivez l’actualité de Rouen sur notre chaîne WhatsApp et sur notre compte TikTok

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec Mon Actu.

paris-normandie.fr

Embouteillages à Rouen : la circulation s’est-elle améliorée pour les automobilistes en 2025 ?

Cécile Frangne

6–7 minutes

Le classement annuel TomTom place Rouen en 7e position des villes françaises les plus embouteillées, devant Nantes ou Strasbourg. Quels sont les axes et les moments les plus compliqués ? On fait le point.



Les automobilistes rouennais ont perdu 85 heures dans les bouchons en 2025. - Photo d’illustration Stéphanie Péron-Clément



Publié: 9 Février 2026 à 18h08 Temps de lecture: 2 min

Près de 85 heures, soit trois jours et 13 heures : c’est le temps que

les automobilistes ont perdu dans les bouchons à Rouen, en 2025. Ces données sont issues du classement annuel TomTom, qui place cette année Rouen à la 7e position des villes françaises les plus embouteillées, derrière Lyon, Bordeaux, Paris ou encore Marseille, mais devant Nantes et Strasbourg. Pour calculer ces informations de circulation, la marque de GPS utilise deux sources principales : les données des utilisateurs embarqués, qu'il s'agisse des conducteurs en possession d'un GPS TomTom ou d'applications en liaison avec la marque d'une part, celle des capteurs de route d'autre part, en partenariat avec les autorités locales.

Consultez l'actualité en vidéo

Les principaux points de blocage

Les points de blocage sont désormais bien connus : si l'on exclut l'autoroute A13, les routes gérées par l'État (l'A150, le tunnel de la Grand-Mare, la Sud III) et Haropa Port (boulevard maritime), l'axe le plus chargé de Rouen est de loin le Pont-Mathilde et ses 90 000 véhicules qui l'empruntent chaque jour. Avec une moyenne de 40 000 véhicules/jour, le boulevard industriel et le quai rive droite (dans le sens Est-Ouest) complètent le podium tiré du volume de trafic mesuré pour chaque axe par la Métropole. Suivent le pont Guillaume-le-Conquérant (36 000 véhicules/jour), les grands boulevards de l'Europe (35 000 véhicules/jour), des Belges et du Mont-Riboudet (avec une moyenne de 30 000 véhicules/jour).

Les mardis et les jeudis « noirs »

Les heures de pointe identifiées ne devraient pas non plus étonner quiconque a déjà conduit une voiture à Rouen.
« Traditionnellement, les mardis et les jeudis sont les jours les plus chargés, aux heures de pointe du matin et du soir (7h30 – 9h le matin, 16h30-19h le soir), expliquent les services de la Métropole. Selon les statistiques Tomtom, le jour le plus embouteillé de l'année était d'ailleurs… un jeudi, le 6 novembre 2025. *On constate aussi une pointe du midi assez forte le mercredi,*

et des heures de pointe du vendredi soir importantes ». Là encore, l'index TomTom identifie les créneaux de 8 heures du matin et 17 heures le soir comme ceux où il est le plus difficile de circuler en ville : à ces horaires, les automobilistes rouennais mettaient ainsi en moyenne 29 minutes pour parcourir 10 kilomètres en 2025, un temps de trajet jusqu'à… 84 % plus important qu'en temps normal.

Du mieux en 2025 ?

Classé 10e ex-aequo au classement TomTom des villes françaises les plus encombrées en 2023, Rouen avait dégringolé de manière assez spectaculaire à la 6e place l'année suivante. Selon la Métropole, *« la dégradation des conditions de circulation entre 2023 et 2024 s'explique par les nombreux chantiers importants du Pont-Corneille, du raccordement de la Sud III au Pont Flaubert et du pont Guillaume-le-Conquérant »*, amputé d'une voie de circulation après avoir été percuté par une grue de péniche le 24 décembre 2023. Depuis novembre 2025, le pont Guillaume a rouvert en totalité, la voie Nord-Sud du raccordement de la Sud III au pont Flaubert a été inaugurée, et Rouen est l'une des rares villes (avec Grenoble et Brest) à voir son niveau moyen de congestion (37,1 %) baisser entre 2024 et 2025 (-0,3pp).
« Une amélioration des conditions de circulation est déjà visible sur le début 2026, assure la Métropole. *Celle-ci devrait se confirmer en 2026-2027 avec la fin du chantier de raccordement du Pont Flaubert à la Sud III à l'été 2026 »*.

Lire aussi



actu.fr

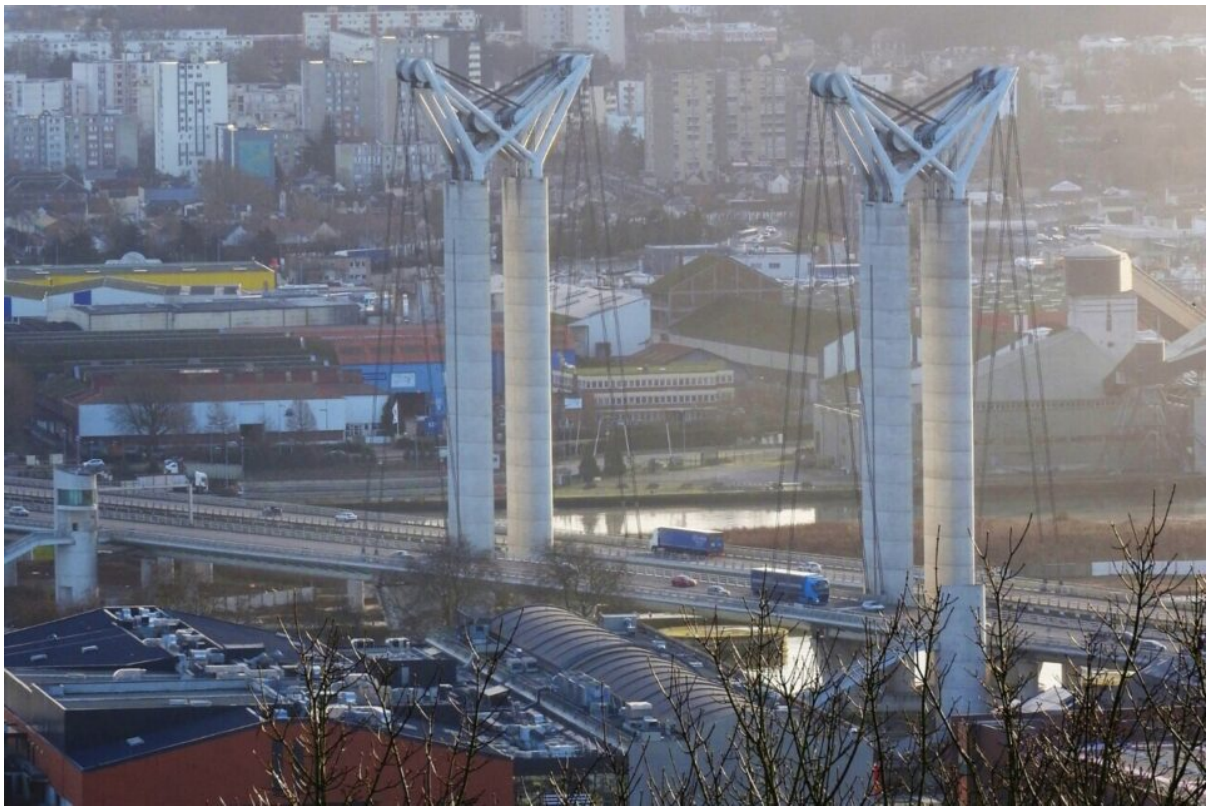
A Rouen, la circulation sur le pont Flaubert perturbée par des travaux d'aménagement dans les nuits à venir

~3 minutes

Des travaux d'aménagement de la ligne T5 à Rouen vont perturber la circulation sur le pont Flaubert pour quelques nuits dans les jours à venir. Précisions.

Sur le même thème

- Pont Gustave-Flaubert
- Teor
- Travaux



Le pont Flaubert sera fermé dans le sens rive gauche vers rive droite les nuits des 11 et 19 février. (©JB/76actu/Archives)

Par Mathieu Charré Publié le 9 févr. 2026 à 17h04

Perturbations à venir autour du pont Flaubert à Rouen (Seine-Maritime). Dans le cadre de **travaux d'aménagement de la ligne T5**, qui va de Mont-Saint-Aignan à Saint-Sever, la Dirno (direction interdépartementale des routes Nord-Ouest) nous prévient de plusieurs **aménagements de la circulation** dans les nuits à venir.

Une déviation pour l'accès au pont du 9 au 11 février

Pour deux nuits, **de lundi 9 à mercredi 11 février 2026**, « la RN1338 sera fermée du Giratoire de la Motte à la rue Berthe-Morisot dans le sens du giratoire de la Motte vers le pont Flaubert » de 21 h à 6 h.

Dans le sens rive gauche vers rive droite, les véhicules légers pourront toujours emprunter le pont Flaubert, mais devront pour y accéder passer par l'avenue Jean-Rondeaux, puis le boulevard Jean-de-Béthencourt et la rue Berthe-Morisot. Pour les poids lourds, une déviation est déjà en place pour des travaux.

Le pont fermé dans un sens pour deux nuits

Le pont sera en revanche fermé, toujours dans le sens rive gauche vers rive droite, **les nuits du mercredi 11 février et jeudi 19 février**, de 21 h à 6 h. Des déviations seront mises en place, via le pont Guillaume-le-Conquérant pour les voitures, et par Saint-Etienne-du-Rouvray et la N28 pour les poids lourds.

Ces travaux se feront **sous réserve des conditions météorologiques**, dans une semaine qui s'annonce pluvieuse.

Vidéos : en ce moment sur Actu

Suivez l'actualité de Rouen sur notre chaîne WhatsApp et sur notre compte TikTok

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec Mon Actu.

lecourriercauchois.fr

Biville-la-Rivière. Travaux sur la D2 : la route de la vallée de la Saâne coupée

Ghislain Annetta

1–2 minutes

Le pont de Biville-la-Rivière a été construit en 1886 pour franchir la Saâne. "*A partir du 16 février prochain, des travaux d'étanchéité seront réalisés sur le tablier pour préserver la structure de l'ouvrage"*, annonce, dans un communiqué, le Département.

Une déviation mise en place

Dans le même temps, la collectivité procédera au rejointoiement partiel de la maçonnerie. Ce qui nécessitera la démolition de la chaussée ainsi que des trottoirs. Des tranchées de drainage seront réalisées parallèlement à l'étanchéité. Un nouveau revêtement de chaussée sera posé et des trottoirs recréés.

Les travaux seront menés par l'entreprise Spie Batignolles Valérian. Ils s'élèvent à 20 000 euros TTC, montant entièrement financé par le Département. Le chantier durera deux semaines et nécessitera la fermeture complète de la circulation sur la Départementale 2, du 16 au 27 février, entre l'intersection avec les RD149 et RD107, sauf pour les riverains. Une déviation sera mise en place.

lepoulpe.info

Municipales 2026 : dans les bastions industriels du Havre et de Rouen, les candidats promettent de mettre l’écologie au centre

11–14 minutes

Décryptage

Par Nicolas Cossic - le 09/02/2026 à 15h45

Bilan, dossiers chauds, têtes de liste : en partenariat avec Vert, média indépendant d'information sur l'actualité et les enjeux de l'écologie, Le Poulpe passe en revue les enjeux des élections municipales. Au Havre et à Rouen, les conséquences du dérèglement climatique sont déjà visibles… et sont au cœur de la campagne.

Élévation du niveau de la mer, multiplication des submersions marines, inondations. Voici ce qui devrait arriver en Seine-Maritime, d’ici 2100, sous l’effet du dérèglement climatique. Au point de menacer les nombreux sites industriels classés Seveso (à cause des risques liés aux produits dangereux qui s’y trouvent) implantés sur le littoral ou en bord de Seine, du Havre à Rouen. « Les risques technologiques vont être exacerbés. Soit on s’adapte progressivement, soit une catastrophe s’en chargera pour nous », prévient Anne Briand. Cette professeure en économie du développement à l’université de Rouen est aussi membre du groupement local d’experts Giec normand, baptisé en référence au Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. À un mois et demi des élections municipales, le changement climatique est devenu un sujet politique incontournable au Havre

comme à Rouen, tant il conditionne l'aménagement, la gestion des risques et la stratégie industrielle du territoire. Édouard Philippe au Havre : un bilan en demi-teinte Dans la cité qui abrite le premier port de France, Édouard Philippe (Horizons) a annoncé se représenter. Maire depuis 2010, l'ancien premier ministre est aussi candidat déclaré à l'élection présidentielle de 2027. Au regard de ses votes lorsqu'il était député (2012-2017), notamment contre des lois de protection de l'environnement, en 2015 et 2016, on peut s'interroger sur sa fibre écolo. Le maire du Havre, Édouard Philippe, affrontera une liste qui regroupe plusieurs partis de gauche. © Wikimedia Toutefois, en tant que maire du Havre et président de l'agglomération, il peut capitaliser sur des réalisations concrètes : le développement du tramway, l'extension du réseau de chaleur, la rénovation énergétique de bâtiments publics ou l'engagement de la Ville dans la réhabilitation de l'une des plus grandes décharges littorales de France. Pour Pierre Dieulafait, président de l'association Écologie pour Le Havre, « le maire reste dans une logique qui priorise le développement économique sur tout le reste, sans raisonner en profondeur sur le dérèglement climatique ». Des critiques qui résonnent aussi du côté de la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe). En 2023, ce collège d'experts indépendants avait estimé que le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET), un document qui cadre la politique de transition écologique de l'agglomération, n'était « pas proportionné aux enjeux forts du territoire ». Il soulignait « l'insuffisance » des actions concernant la zone industrialo-portuaire (ZIP). Bilan de Nicolas Mayer-Rossignol à Rouen : des réussites et des ombres au tableau Dans la « ville aux cent clochers », le maire socialiste sortant, Nicolas Mayer-Rossignol, veut lui aussi rempiler pour six ans. Durant son mandat municipal et métropolitain, l'accent a été mis sur la végétalisation des espaces publics et les mobilités : vélos en libre-service et gratuité des transports en commun le samedi et pour les moins de 18 ans. « On peut aller plus loin, avec des lignes supplémentaires et avec la création de grands parkings silos en entrée de ville pour renforcer

l’intermodalité », nuance Guillaume Grima, de l’association locale Effet de serre toi-même. Nicolas Mayer-Rossignol brigue un nouveau mandat à la mairie de Rouen. © Parti socialiste En revanche, l’édile a été critiqué au sujet de la zone à faibles émissions (ZFE) : un espace interdit aux véhicules les plus polluants, mis en place dès 2022. Il défendait cette mesure au nom de l’amélioration de la qualité de l’air : entre 2018 et 2024, Rouen est passée de la 3ème à la 14ème place des villes les plus polluées de France. De leur côté, les opposants au maire ont considéré que la ZFE était inégalitaire. Nicolas Mayer-Rossignol s'est également vu reprocher des projets jugés démesurés, à l’image du futur centre des congrès. Les Écologistes, pourtant membres de sa majorité, l’ont qualifié de « grand projet du monde ancien », dans les colonnes de 76actu. À noter que, depuis 2020, la collectivité s’est engagée sur une trajectoire de transition écologique, entérinée en septembre dernier par « l’accord de Rouen pour le climat », réalisé avec l’appui de scientifiques. Au Havre, une liste de gauche (presque) unie face à Édouard Philippe Retour au Havre. Le cabinet d’Édouard Philippe dit vouloir «réserver les annonces du programme» quand la campagne aura réellement commencé – dans les prochaines semaines, sans doute. Son équipe précise que «les enjeux environnementaux et climatiques seront importants» dans les propositions à venir. En face, la principale opposition est portée par une union des partis de gauche, à l'exception de La France insoumise (LFI) : Parti socialiste (PS), Parti communiste français (PCF), Les Écologistes, Place publique, Génération.s, L’Après et L’Engagement. Jean-Paul Lecoq, député PCF, est la tête de liste. Le député communiste Jean-Paul Lecoq est la tête de liste du Front populaire havrais. © Dean Calma/IAEA Baptisée Front populaire havrais, cette alliance promet « de mesurer l’impact environnemental de chaque décision ; c’est quelque chose qui traversera toute notre politique », explique Laurent Logiou (Génération.s), qui travaille à la coordination du programme. « Les gens nous parlent beaucoup de leurs problèmes de santé,

notamment dus à un environnement qui reste relativement pollué, détaille le conseiller municipal d'opposition. La gratuité des transports, que l'on mettra en place en plusieurs phases, est une mesure environnementale importante. » À Rouen, la majorité bousculée sur sa gauche et sur sa droite Dans la cité rouennaise, Les Écologistes, le PCF et le PS ont officialisé leur alliance autour de Nicolas Mayer-Rossignol. La section locale du PS indique vouloir « renforcer le service [de vélos en accès libre] Lovélo et créer un service ferroviaire express métropolitain », ou SERM. Ce réseau de transport en commun (trains, cars, vélos) vise à faciliter les mobilités à l'échelle de l'ensemble de la métropole, qui compte 71 communes sur 663 km2. Sur le volet urbanisme, ce groupe politique veut aussi « permettre à chaque habitant de voir trois arbres depuis son lieu de vie ; atteindre 30% de couverture arborée à l'échelle des quartiers ; et garantir un espace vert à moins de 300 mètres pour tous ». Une volonté partagée par Jean-Michel Bérégovoy, chef de file des Écologistes rouennais : « Il faut aller chercher tous les lieux qui permettent de rafraîchir la ville, qu'elle continue de se transformer pour rester vivable. » De son côté, Maxime Da Silva emmènera une liste estampillée La France insoumise. Il affirme se battre pour une « écologie populaire », qui sera le « point central » de sa politique. Première mesure forte annoncée : « abroger la ZFE », qu'il juge « injuste socialement et inefficace écologiquement ». « Nous voulons développer davantage les transports en commun, en élargissant la gratuité et l'amplitude horaire », complète le candidat. Il assure vouloir « arrêter de bétonner à tout-va » et « alimenter les cantines scolaires avec une agriculture bio et locale, plus respectueuse des sols ». Marine Caron, candidate (Horizons) à la mairie de Rouen, revendique une «écologie d'action». © Capture d'écran BFM Normandie La candidate de la droite, Marine Caron (Horizons), revendique pour sa part « une écologie d'action », en « rupture » par rapport à la « méthode » du maire actuel, qu'elle juge « dogmatique ». Dans son programme, elle fixe comme priorité la rénovation des bâtiments publics, avec « l'objectif de réduire de 40% la consommation

énergétique dans les écoles d'ici à 2032 ». La conseillère d'opposition veut aussi « réduire l'urbanisation anarchique en freinant la construction d'immeubles dans les zones les plus denses ». Une campagne aux enjeux écologiques majeurs Inondations, vagues de chaleur, décarbonation… En Seine-Maritime, « les problématiques sont bien réelles. Ne rien faire coûtera dix fois plus cher que de s'adapter progressivement », souligne l'économiste Anne Briand. « Nous sommes aujourd'hui sur une trajectoire à +3°C [de réchauffement climatique, NDLR] dans le monde, donc +4°C en France [d'ici 2100 et par rapport à 1850], avec des conséquences déjà concrètes sur le territoire. Il va falloir agir à la fois sur le volet atténuation et sur le volet adaptation », complète Benoît Laignel, professeur de géosciences à l'université de Rouen et vice-président du Giec normand. Selon les travaux de ce groupement d'experts, le nombre de jours de vagues de chaleur en Normandie pourrait passer de quatre par an lors de la période de référence (1976-2005) à 50 en 2100 – si nos émissions de gaz à effet de serre (GES) continuent d'augmenter. « C'est un vrai problème, notamment à Rouen, où le phénomène d'îlot de chaleur est prononcé. Cela a des conséquences sur la santé des personnes. Il est important de créer des îlots de fraîcheur », détaille Benoît Laignel. La métropole de Rouen vise la neutralité carbone en 2050 ; celle du Havre une réduction de 60% des émissions de GES d'ici 2040, par rapport à 2019. Atteindre ces objectifs ne sera pas une mince affaire, rappelle Benoît Laignel : « L'économie de l'axe Seine est très carbonée. » En 2021, le secteur industriel de la Seine-Maritime concentrait à lui seul 17% des émissions de GES de la région, d'après l'Observatoire régional énergie, climat, air Normandie (Orecan). « On ne doit pas mettre l'environnement à part » Anne Briand alerte également sur les conséquences de l'intensification des inondations : « Des zones résidentielles, des terres agricoles et des industries seront touchées. Il est nécessaire de s'adapter dès maintenant et d'envisager des relocalisations. » Parmi les leviers à la disposition des collectivités : la lutte contre l'artificialisation des sols, qui favorise les écoulements d'eau. Sur

ce point, l’association Effet de serre toi-même demande un « moratoire sur la consommation des terres naturelles». «Nous devons reconstruire la ville sur la ville, réhabiliter les friches », précise son représentant, Guillaume Grima. Au regard de la multiplicité des enjeux auxquels les deux grandes agglomérations de Seine-Maritime font face, Anne Briand constate : « On ne doit pas mettre l’environnement à part. C’est un sujet qui doit être transversal à toutes les politiques. » Cet article est issu de la série de Vert sur les enjeux des élections municipales, en partenariat avec plusieurs médias locaux indépendants. Vert est un média indépendant qui vous informe sur l'actualité et les enjeux de l'écologie : climat, biodiversité, pollutions, politique, agriculture.Retrouvez l’ensemble des articles de notre partenaire sur les municipales 2026 sur www.vert.eco

paris-normandie.fr

Nicolas Mayer Rossignol et son collectif dévoilent leur programme pour la Métropole de Rouen

Jérémy Chatet

5–6 minutes

Nicolas Mayer Rossignol et son collectif métropolitain, composé d'une quarantaine de maires sortants et candidats, ont dévoilé le 9 février 2026 les grandes lignes de leur programme pour la Métropole de Rouen.



Publié: 9 Février 2026 à 18h27 Temps de lecture: 2 min
Le Collectif métropolitain, réunissant une quarantaine de maires sortants et candidats socialistes, autour de Nicolas Mayer-Rossignol, a présenté les grandes lignes de son projet pour la Métropole de Rouen.

S'inscrivant dans la continuité du mandat actuel, les élus socialistes ont désigné comme principal enjeu de cette nouvelle mandature, le pouvoir d'achat. L'une des mesures phares de leur programme, déjà annoncée, porte sur la gratuité des transports des moins de 25 ans et des plus de 65 ans, ainsi que l'instauration d'une tarification solidaire. *« Si cela se fait bien autant à Montpellier qu'au Luxembourg, on doit pouvoir faire aussi bien ici »*, justifie l'actuel président de la Métropole de Rouen, Nicolas Mayer Rossignol.

Police intercommunale

Autre thématique mise en avant, la santé. *« Nous souhaitons accompagner la gratuité au sein des parkings hospitaliers, selon l'évolution de la loi*, détaille Charlotte Goujon, vice-présidente en charge de notamment de la santé. *Mais également proposer une consultation de santé mentale sans frais aux moins de quinze ans, et lancer une convention citoyenne quant à l'accès à une eau de qualité. »*

Côté sécurité, le Collectif métropolitain veut aider les communes à installer des caméras de vidéo protection, créer des équipes de médiateurs en lien avec les bailleurs sociaux ou encore mettre en place une police intercommunale qui *« pourrait appuyer la police municipale lors de grands événements ou de situations particulières mais également être déployée dans les communes métropolitaines* (au nombre de 40), *n'ayant pas de police municipale »*, liste Charlotte Goujon.

Éclairage public

Enfin, en lien les communes du territoire métropolitain, la création d'un FACIL (fonds d'aide aux communes pour l'investissement local) version sport est envisagé *« pour aider les petites communes à l'achat d'équipements* », précise Astrid Lamotte, maire de Sainte-Marguerite-sur-Duclair. Tout comme la mise en place d'un schéma directeur sur l'éclairage public, *« un sujet à polémique pour lequel il faut une organisation cohérente et lisible pour les habitants »*. Idem pour les déchetteries, afin *« d'optimiser leur organisation »*.

NEWSLETTER MUNICIPALES Recevez gratuitement les dernières actualités des Municipales en cliquant ici Lire aussi



paris-normandie.fr

Municipales 2026. Deux adjoints forment chacun leur liste à Bailly-en-Rivière

Muriel Lecordier

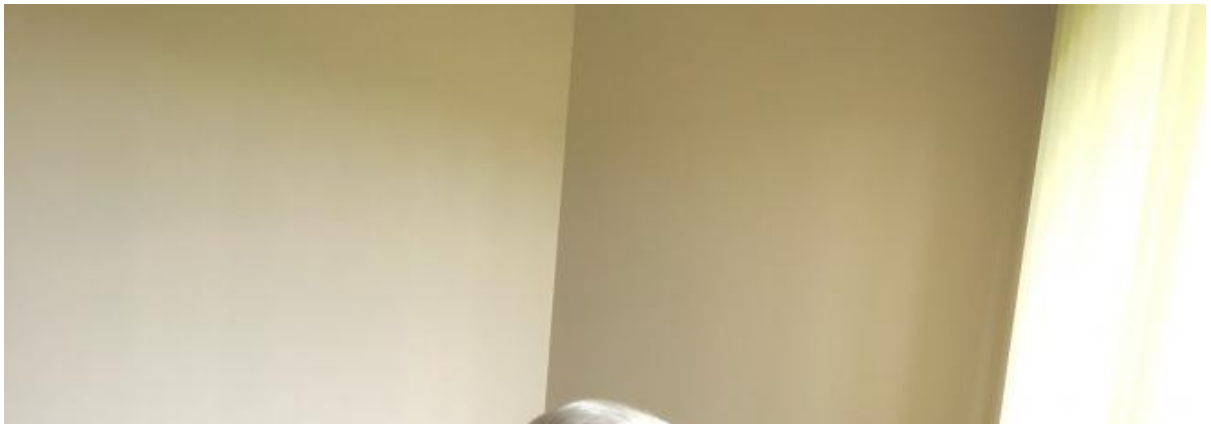
6–7 minutes

Le maire Serge Gisselère ne repart pas, à Bailly-en-Rivière. Il espérait lancer son premier adjoint, mais un autre adjoint se porte également candidat. Tous les deux défendent leur village.

Par Muriel Lecordier

Publié: 9 Février 2026 à 17h11 Temps de lecture: 1 min

Faux départ pour le maire, Serge Gisselère, qui, à 75 ans, aimerait laisser son écharpe à son premier adjoint, Pascal Leconte, 63 ans, agriculteur et pouvoir profiter de la vie : *« Être maire, c'est un métier. Il faut de la souplesse, de la politesse, écouter les gens, n'avoir aucun souci avec les habitants »*, des qualités qu'il retrouve dans son bras droit.





Serge Gisselère quittera son fauteuil de maire pour devenir, peut-être, premier adjoint. - Photo Paris Normandie

Le premier adjoint au départ



Après avoir été sollicité par deux maires successifs, Pascal Leconte, premier adjoint, accepte enfin de briguer le poste de premier édile de la commune. - Photo Paris Normandie

« Ça fait deux fois qu'on me sollicite pour être maire : d'abord Michel Ratel, puis Serge Gesselère », confie Pascal Leconte. *« Ils n'étaient pas très tentés par la fonction, mais il fallait bien un maire. Pour moi, ce n'était pas possible, avec mon métier qui me prend beaucoup de temps. Dans deux ans, j'arrête les vaches laitières avec mon frère ; je serai plus disponible. Alors pourquoi pas me lancer. Je connais bien la commune et les habitants »,* ajoute cet élu qui s'est accordé avec Serge Gisselère pour que celui-ci soit son premier adjoint. Le candidat affiche cinq mandats, deux en tant que conseiller municipal auprès de Jules Gavois, deux en tant que deuxième adjoint et un comme premier adjoint sous les mandatures respectives de Michel Ratel et Serge Gisselère. Installé depuis 1988 dans la commune, membre du comité des fêtes, Pascal Leconte avoue un profond attachement à son village. Il évoque une liste complète, âgée de 25 à 75 ans, dont six du conseil sortant.

Le deuxième adjoint aussi





Christian Hedde voudrait échanger l'écharpe de deuxième adjoint contre celle de maire. - Photo Paris Normandie

Face à lui, Christian Hedde, 78 ans, Baillois de souche, pompier professionnel à la retraite et deuxième adjoint sortant. Lui aussi s'est investi dans le milieu associatif : quelques au comité des fêtes et aujourd'hui porte-drapeau des anciens combattants. *« J'attends deux confirmations mais ma liste est complète »*. Une liste respectant la parité avec beaucoup de jeunes et un seul conseiller sortant. « *Quand Serge Gisselère m'a annoncé qu'il ne se présentait pas, j'ai voulu saisir l'occasion. Je ne suis pas toujours d'accord avec l'équipe municipale. Il y a beaucoup de choses à faire. On nous grignote un peu plus tout autour. Avesnes est passé du côté de Petit-Caux. On nous a sollicités en nous promettant des subventions plus importantes. On n'est pas d'accord : on perdrait notre secrétaire et notre cantonnier. »* Inquiétude partagée par Pascal Leconte : *« On pourrait être rattaché à Envermeu, avec Saint-Ouen-sous-Bailly, pas à Petit-Caux. C'est déjà le cas avec les écoles. Les Baillois tiennent à leur village. On ne veut pas devenir le hameau d'une grosse commune. »* Et d'ajouter : *« On a des*

finances confortables. »

Les projets à défendre

Les deux candidats surfent sur une même ligne, avec le budget qui est celui de ce village de 518 âmes, en tenant bien les cordons de la bourse : poursuivre les travaux en cours : réfection et construction de trottoirs, rénovation du mur du château, construction d'un garage pour le camion du cantonnier. *« J'aimerais aussi qu'on intègre à l'arbre de Noël tous les enfants, de 0 à 11 ans »,* ajoute Christian Hedde qui rêve aussi d'une toiture neuve pour la salle des fêtes avec des panneaux voltaïques. *« C'est un autre budget. Il faudra voir avec les finances de l'État ».*

NEWSLETTER MUNICIPALES Recevez gratuitement les dernières actualités des Municipales en cliquant ici Lire aussi



« Une belle logistique » : la centrale nucléaire de Paluel se prépare à des chantiers d'envergures



paris-normandie.fr

Municipales 2026 : à Bihorel, Nathalie Lecordier à la tête d’une liste « apaisée et constructive »

Paris Normandie

4–6 minutes

Ancienne première adjointe, Nathalie Lecordier a pris ses distances avec le maire sortant et annonce sa candidature aux élections municipales bihorélaises.

Publié: 9 Février 2026 à 17h05 Temps de lecture: 2 min

Nathalie Lecordier, vice-présidente du Conseil départemental de Seine-Maritime, a annoncé, le 29 janvier 2026, sa candidature à la mairie de Bihorel. Elle sera à la tête d’une liste intitulée « Bihorel en commun », qui mise sur l’expérience mais sur aussi l’ouverture à de nouveaux candidats et l’apaisement dans un contexte particulier, où la majorité est passée, en cours de mandat, dans le camp de l’opposition.

« Face à la liste annoncée de gauche, il y aura finalement deux listes du même bord politique, ce que je regrette, mais aussi ce que j’assume. Au début de l’année 2025, Pascal Houbron, le maire sortant, qui m’avait clairement désignée pour lui succéder avec des propos laudateurs, a finalement changé d’avis. Moi et la plupart de ses adjoints étions devenus, à ses yeux, malgré 25 ans de travail

en commun pour certains d'entre nous, indignes de nos fonctions. »

Développer la police municipale

Prenant ses distances avec le maire sortant, Nathalie Lecordier met en avant *« un projet basé sur notre expérience qui se veut apaisant et constructif. C'est ainsi que nos propositions réalistes, enrichies de nos rencontres avec les habitants, prévoient notamment de rendre la commune plus sûre, en développant notre police municipale, ainsi que la vidéo protection en liaison avec la police nationale »*.

La candidate souhaite, de la Métropole, *« le rétablissement de l'éclairage des rues »*. Mais également la création d'un pass solidarité et citoyen pour réunir les trois quartiers, du Village, du Chapitre et des Provinces, *« trop cloisonnés à notre goût »*. Autre projet, la mise en place d'un forum jeunesse et engagement facilitant l'accès aux activités sportives culturelles et de loisirs.

« Écoute des plus fragiles »

Nathalie Lecordier, enfin, qui n'oublie pas son premier métier de conseillère conjugale et familiale, longtemps dévouée à la protection des femmes et des enfants maltraités, et qui travaille actuellement dans une structure de développement culturel, entend *« être à l'écoute des plus fragiles, et de rassembler le plus grand nombre, grâce au soutien des initiatives de développement écoresponsables »*.

NEWSLETTER MUNICIPALES Recevez gratuitement les dernières actualités des Municipales en cliquant ici Lire aussi





[Roncherolles-sur-le-Vivier : Vincent Decorde, actuel conseiller, se présente aux municipales]



[François Lecuyer candidat aux prochaines municipales à Saint-Georges-sur-Fontaine]



[Municipales en Normandie. Comment la vidéo s’impose aux candidats pour cette campagne 2026]

paris-normandie.fr

Municipales 2026. À Varengeville, Patrick Boulier y retourne « avec envie et plaisir »

Anne-Sophie Groué-Ruaudel

5–7 minutes

Patrick Boulier repart en campagne pour garder son écharpe de maire de Varengeville-sur-Mer pour un 4e mandat. Avec le soin de ne pas personnaliser le pouvoir et le souci de ce qui sera transmis aux jeunes générations.

Par Anne-Sophie Groué-Ruaudel

Publié: 9 Février 2026 à 18h21 Temps de lecture: 3 min

Élu depuis 2001 et maire depuis 2008, Patrick Boulier n'a pas trouvé évident de se représenter aux suffrages des Varengevillais pour les prochaines élections municipales… *« J'ai bien réfléchi : en avais-je envie ? L'énergie ? L'ambition ? Les gens n'étaient-ils pas lassés de me voir ? »* Soucieux *« d'éviter l'incarnation et la personnalisation du pouvoir »*, il recueille toutefois de solides soutiens parmi ses administrés et plusieurs nouveaux candidats pour une liste. *« Je le fais donc avec envie et plaisir. »* La liste à venir, *« finalisée huit jours après les vœux »*, sera renouvelée pour moitié des quinze personnes qui la constituent, et dont il est le doyen.

Le dernier mandat, marqué par la période du Covid, *« a soudé l'équipe : nous avons pris des initiatives, surtout envers les personnes de plus de 60 ans qui représentent un Varengevillais sur deux »*. Mais il y a aussi eu *« la restauration de l'église : 60 000 visiteurs et un Fabrice Luchini, de passage en raison d'un tournage, émerveillé qui évoque Varengeville dans un de ses spectacles à Paris… »* Et puis *« le city-stade, qui m'a fait prendre conscience de l'importance de lieux où se retrouver »*.

Habiter ou diriger Varengeville, « ce n'est pas anodin »

Le programme de la nouvelle liste, qui sera dévoilé prochainement, vise à *« continuer à agir pour aujourd'hui, sur le quotidien. Avec le renouvellement de population, il faut aussi s'approprier l'histoire et l'identité du village ».* Acheter une maison à Varengeville, tout comme être le maire de Varengeville, ce n'est pas anodin : dans cette commune aux nombreux jardins remarquables, où des artistes de premier plan (*« Braque, Monet, Saint-John Perse. »*) se sont établis, chaque talus, chaque herbage, chaque plantation est soigneusement examinée. *« Avec la prise en compte de la biodiversité et du dérèglement climatique. »*

Mais Varengeville, c'est aussi la commune où *« le dimanche matin où quarante migrants ont débarqué, 45 personnes se sont manifestées pour aider »* alors que la Croix-Rouge était fermée. Au quotidien, Patrick Boulier entend agir sur la sécurité (*« Pour assurer que les enfants puissent aller à l'école à vélo »*), la vie associative (avec son conseil des sages) et commerçante : *« Poste, restaurants, boucher, coiffeur, épicerie, boulangerie, pharmacie, textile, bar-tabac presse, cabinet médical, cave, musée, jardins… Peu de communes de mille habitants ont autant de commerces et de services. »* Un travail continu qui n'exclut pas les *« grands projets »* : une maison pluridisciplinaire de santé, *« en face de la chapelle, avec un volet rénovation »* ; la réalisation d'un espace de convivialité pour les associations *« sur la zone sportive*

près du city-stade » ; du logement ; la nécessaire adaptation au dérèglement climatique…

NEWSLETTER MUNICIPALES Recevez gratuitement les dernières actualités des Municipales en cliquant ici Lire aussi



« Une belle logistique » : la centrale nucléaire de Paluel se prépare à des chantiers d'envergures



Opération Pièces jaunes : d'1,7 tonne à 175 kilos, l'hôpital de Dieppe souffre de la raréfaction de la monnaie



paris-normandie.fr

Municipales 2026. Marc Bénard et sa liste challengent le maire sortant à Torcy-le-Grand

Sylvie Macquet

5–6 minutes

À Torcy-le-Grand, près de Dieppe, une deuxième liste s'est engagée pour les municipales 2026 avec à sa tête, Marc Bénard qui fut conseiller municipal. Il veut du changement.

Par Sylvie Macquet

Publié: 9 Février 2026 à 16h01 Temps de lecture: 1 min

À Torcy-le-Grand, une liste d'opposition se présente aux prochaines élections municipales. Menée par Marc Bénard, 54 ans, consultant en entreprise, elle s'intitule : Torcy, on y vit ! Après 18 ans de mandat du maire actuel, le candidat souhaite insuffler une nouvelle dynamique à la commune avec une équipe alternative *« crédible et sérieuse au service des habitants. »*

À l'écoute de tous

« *Nous souhaitons redonner vie au village et créer de nouvelles initiatives pour toutes les générations* », explique Marc Bénard. Pour les jeunes, l'équipe envisage une aide à la coopérative scolaire et un conseil des jeunes *« afin qu'ils soient*

réellement entendus ». Elle entend également relancer le dialogue avec la direction de l'école *« pour mieux répondre aux besoins des enfants et des familles »*. Pour les adultes, un comité des fêtes indépendant de la municipalité est envisagé pour mobiliser davantage les bonnes volontés et dynamiser les animations. Les candidats proposent également de redonner vie au club des anciens, qui n'existe plus depuis des années. *« Nous aimerions aussi les accompagner dans leurs démarches, notamment grâce à l'aide de bénévoles ou en partenariat avec France Services Terroir de Caux »*, ajoute Marc Bénard.

Une gestion rigoureuse et transparente

Concernant la gestion financière, la tête de liste insiste sur la rigueur, savoir budgétiser les dépenses, anticiper les investissements et éviter d'endetter la commune. *« Nous voulons aussi communiquer sur le budget pour que chacun comprenne comment l'argent est utilisé »*, poursuit le candidat. Il assure, par ailleurs, vouloir améliorer et repenser la circulation dans le village et revoir le projet d'aménagement de la route de Longueville. En cas d'élection, l'éclairage public sera renforcé la nuit aux endroits stratégiques (abribus, rond-point de la zone commerciale et axe principal de la commune).

Une liste représentative du village

La liste rassemble 15 colistiers, tous nouveaux, avec une moyenne d'âge de 47 ans. Elle reflète les différentes zones géographiques de la commune et sa diversité socio-professionnelle (techniciens, ingénieur, commerçants ou encore une étudiante infirmière).
« Nous formons une équipe motivée, qui connaît Torcy-le-Grand et qui s'engage pour tous les habitants », souligne Marc Bénard.
Certaines expériences sont mises en avant. La tête de liste a déjà exercé un mandat de conseiller municipal de 2014 à 2020 auprès du maire sortant.

NEWSLETTER MUNICIPALES Recevez gratuitement les dernières

paris-normandie.fr

Municipales 2026. La maire de Roncherolles-sur-le-Vivier Sylvaine Santo passe la main

Mélanie Bourdon

5–6 minutes

Maire de Roncherolles-sur-le-Vivier depuis 2014, Sylvaine Santo s'apprête à passer la main. Et à l'heure des bilans, l'élue se réjouit de l'évolution de son village.

Publié: 9 Février 2026 à 09h46 Temps de lecture: 1 min

En 2008, Sylvaine Santo rejoint l'équipe municipale de Roncherolles-sur-le-Vivier et devient adjointe en charge des écoles. En 2014, elle prend la tête de la commune de 1 200 habitants et est réélue en 2020. Après deux mandats en tant que maire, elle a choisi de passer la main. *« Je ne suis pas pour la longévité dans ce type de fonctions. Il faut de nouvelles idées »*, justifie-t-elle.





Sylvaine Santo, maire de Roncherolles-sur-le-Vivier, ne se représente pas mais soutient son conseiller Vincent Decorde qui se porte candidat. - Paris Normandie

Mais celle qui a *« le service public chevillé au corps »* poursuivra son engagement *« toujours dans l'intérêt général »*. À quelques semaines de la fin de son mandat, il est temps pour Sylvaine Santo de dresser le bilan.

« Comme dans toute mission, je me suis investi à fond. »

Sylvaine Santo, maire de Roncherolles-sur-le-Vivier
« J'ai découvert la mission d'élu en 2008. Comme dans toute mission, je me suis investi à fond. » Son premier mandat s'est axé sur l'éducation à la citoyenneté avec la création du CMJ ou la mise en place d'un service périscolaire *« avant la création des rythmes scolaires*, précise-t-elle.

Elle poursuit : *« En 2014 et 2020, notre liste était axée sur le bien vivre ensemble : servir l'intérêt général, développer l'intergénérationnel et préserver l'environnement, qui est aussi l'ADN de Roncherolles. »* Parmi les mesures phares de ces mandats, elle retient l'évolution de la cantine scolaire avec l'introduction de repas végétariens, le tri des déchets ou encore le choix d'avoir un cuisinier sur place qui prépare les repas. « *Une mutuelle communale a également été créée, et la vie culturelle s'est enrichie* », ajoute la maire sortante.

Un écoquartier en zone rurale

Mais c'est sur le volet environnemental que l'équipe municipale a

mené ses plus gros projets. *« Une friche agricole, dans le centre bourg a été transformée en écoquartier. Un projet qui a pris 20 ans. »* Aujourd'hui ce quartier vert, rare en milieu rural, est régulièrement visité par des collectivités. En parallèle d'autres mesures voient le jour : l'opération « zéro phyto dans mon jardin » pendant le premier mandat, la végétalisation du cimetière, à partir de 2020 la création d'un verger partagé, le compostage collectif, ou encore la restauration de sept chemins de randonnées.

La prochaine équipe municipale devra suivre, dans les prochaines années, des projets déjà lancés comme celui concernant le devenir de la friche Etanel, ou encore celui portant sur l'installation d'un site de maraîchage.

Lire aussi



Près de Rouen, le moulin incendié de Blainville-Crevon va être racheté par la commune



tendanceouest.com

Municipales 2026. Commerce, culture, sécurité… Benoît Naous veut rendre Montivilliers "plus attractive"

Célia Caradec

3–4 minutes

Il entend "*réveiller la belle endormie qu'est devenue Montivilliers*". Benoît Naous, consultant et formateur âgé de 52 ans, se présente pour la première fois aux élections municipales, dans la cité des Abbesses. Vice-président des Républicains en Seine-Maritime, il conduit une liste d'union de la droite et du centre dans cette commune de la périphérie havraise, qui compte plus de 15 000 habitants.

Un marché aux hallettes chaque samedi

Le candidat a placé l'attractivité de la ville comme un principal enjeu de cette campagne. "*Des commerces ferment, il n'y a qu'une seule boulangerie et le samedi après-midi on compte les promeneurs sur les doigts d'une seule main, rue Gambetta*, déplore Benoît Naous, *mais ce n'est pas une fatalité !*" Parmi ses propositions pour redynamiser la commune : un marché du terroir, tous les samedis après-midi, en plus de celui du jeudi. "*Nous le mettrons en place dans les 30 jours qui suivront l'élection, place des hallettes, un lieu magnifique mais où il ne se passe pas grand-chose",* expose le candidat qui rappelle que, si la rénovation des hallettes a été inaugurée par le maire sortant, c'est sous le mandat de Daniel Fidelin qu'elle avait été initiée. L'ancien maire de Montivilliers est d'ailleurs un soutien de sa campagne.

Benoît Naous

0:00 / 0:38

Attirer des start-ups

Benoît Naous souhaite aussi créer une pépinière d'entreprises sur la zone d'activités d'Epaville ou en entrée de ville pour favoriser l'implantation de jeunes créateurs d'entreprise "*et notamment les start-ups dans le domaine du high-tech, des activités non polluantes qui ne dénatureront pas notre ville et permettront à Montivilliers de rayonner au-delà des frontières de la Seine-Maritime.*" Toujours sur le plan économique, le candidat n'exclut pas d'acheter certaines cases commerciales à l'abandon, "*pour avoir une main sur le type de commerce qui s'implante au cœur du centre-ville*".

Le projet comprend aussi un volet culturel pour davantage valoriser le patrimoine médiéval de Montivilliers. "*L'abbaye est un diamant brut, un joyau rénové, mais il y a trop peu de visites. Nous voulons profiter de l'arrivée du tramway pour créer un véritable circuit touristique.*"

Benoît Naous

0:00 / 0:35

Moyens renforcés pour la police municipale

La sécurité est aussi un axe de campagne important pour Benoît Naous : "*Montivilliers n'est pas Marseille, mais six policiers municipaux et un maître-chien, c'est en dessous de la moyenne.*" Les moyens humains seront donc renforcés, ainsi que l'équipement, avec un armement pour les agents et davantage de caméras de vidéoprotection.

Le candidat met aussi en avant des mesures solidaires. Il souhaite

renforcer le tissu associatif et l'aide aux familles modestes, avec la création d'un pass solidarité. "*Il sera attribué sous conditions de ressources, pour avoir accès à des activités à des tarifs réduits, à l'épicerie solidaire, etc.*" Sur le même modèle, un pass jeunesse permettra d'accompagner les plus jeunes pour accéder au sport, à des stages, etc.

Benoît Naous souhaite par ailleurs créer une maison des aidants et un "chèque répit" pour ceux qui accompagnent un proche malade ou handicapé.

Le premier tour des élections municipales a lieu dimanche 15 mars.

tendanceouest.com

Municipales 2026. Cadre de vie, sécurité... Quels enjeux à Bois-Guillaume ?

Tendance Ouest

5–6 minutes

Connue pour son cadre de vie agréable en lisière de forêt, Bois-Guillaume a longtemps eu cette image de "ville-dortoir", concentrant une population dite "aisée" en comparaison avec les autres villes de la Métropole. Son dynamisme commerçant et culturel, souvent absorbé par l'attractivité de Rouen ou des autres villes voisines, reste une préoccupation centrale. Dernier aménagement en date, le projet "Cœur de ville", lancé par l'actuelle équipe municipale avec la rénovation du parvis de la mairie, l'aménagement d'une place de marché dans le centre historique et la construction d'une aire de jeu, toujours près de la mairie. Un projet qui divise dans la commune, les plus élogieux vantant son esthétisme, les moins convaincus lui reprochant son aspect trop minéral. C'est d'ailleurs l'un des sujets de conversation sur la nouvelle place du marché. *"C'est très bétonné, du béton blanc en plus qui va devenir noir"*, lance, mécontent, Jean-Louis, habitant de Bois-Guillaume depuis 30 ans. *"Il faut s'occuper aussi des voiries adjacentes et pas seulement autour de la mairie"*, suggère Sylvie, autre résidente de la commune qui salue en revanche la construction du parc près de la mairie. *"J'aime bien cet aménagement, je trouve ça spacieux, on attend maintenant l'ouverture du café"*, atteste de son côté, André.

Les ambitions en matière d'urbanisme

"Le maire actuel a fait exploser les dépenses", estime Jonas Haddad, candidat Les Républicains qui dénonce aussi une trop grande bétonisation, évoquant au passage les projets immobiliers de la route de Neufchâtel et de la route de Darnétal *(lire par ailleurs)*. Le candidat veut *"repenser le centre-ville pour qu'il y ait davantage de commerces de proximité".* Et pour cause selon lui, *"à part le marché du vendredi, beaucoup de gens vont faire leurs courses à Isneauville".* Conscient du morcellement géographique de la ville, Jonas Haddad promet de faire du lien entre cette *"mosaïque de quartiers et de générations"*. De son côté, Sosthène Loser, candidat sans étiquette se définissant comme de "droite libérale", dénonce une gabegie financière de l'actuelle équipe municipale sur ce projet de cœur de ville dont le coût s'élève à 5,5 millions d'euros mais aussi sur la végétalisation des sept cours d'école de l'ordre de plusieurs centaines de milliers d'euros par établissement. *"On surinvestit à Bois-Guillaume"*, lance celui qui veut *"remettre du bon sens dans la gestion financière"*. Sur l'aménagement du territoire, Sosthène Loser souhaiterait voir émerger une grande voie verte cyclable tout le long de la rue de la Haye, parallèle à la route de Neufchâtel *"trop dangereuse pour les deux roues"*, estime le candidat. Le cœur de ville, c'est *"un projet ambitieux"* répond le maire sortant Théo Perez mais *"intégralement autofinancé"* c'est-à-dire sans recours à l'emprunt et avec le soutien d'environ 1,5 million d'euros de subventions. L'élu espère, lui, aller plus loin avec un *"acte II"* en matière d'aménagement du territoire. *"Maintenant qu'on a un cœur de ville, il nous faut un centre-ville."* Des pistes sont en cours notamment du côté du terrain préempté par la Ville en face de la mairie, avec un projet *"d'implantation de halle commerçante, de rues piétonnes, etc."*.

Construction de logements : des projets qui divisent

Contrainte de rattraper son retard en matière de quota de logements sociaux, Bois-Guillaume a lancé plusieurs chantiers

immobiliers qui suscitent le débat notamment du côté de l'opposition.

De vastes programmes immobiliers sont en cours actuellement. D'abord sur la route de Darnétal avec la construction prévue de 150 logements sur l'ancien site de la Caisse d'Epargne. Et surtout, un projet immobilier de près de 400 logements situé route de Neufchâtel, sur une parcelle de 3ha, ancienne propriété du CHU et qui sera, à terme, porté par des bailleurs sociaux. Le maire sortant, qui affirme avoir obtenu du porteur de projet moins de logements, dit se mettre en conformité avec la loi SRU, imposant un taux minimum de 20 % de logements sociaux pour les villes de plus de 3 500 habitants et appartenant à une agglomération de plus de 50 000 personnes. Bois-Guillaume reste pour le moment en deçà des quotas. Dans la Métropole, c'est d'ailleurs l'une des villes les plus en décalage en la matière. *"Quand on concentre les difficultés, cela ne fonctionne pas. Aujourd'hui, le maire laisse la main libre aux bailleurs sociaux"*, déplore Jonas Haddad qui veut réserver ces logements sociaux aux étudiants, au personnel de santé et de police, aux personnes handicapées ou personnes âgées qui ont des difficultés de mobilité. Pour Sosthène Loser, *"des logements sociaux, il en faut mais il ne faut pas les ghettoïser"*. Le candidat plaide pour une répartition *"plus équilibrée"* de ces logements dans la ville et suggère d'anticiper les services nécessaires qui en découlent. *"Si on veut mettre 20 % de logements sociaux, les transports, les crèches et les écoles ne sont pas prêts."*

tendanceouest.com

Municipales 2026. A Bois-Guillaume, qui sont les trois candidats en lice aux élections ?

Tendance Ouest

~2 minutes

A Bois-Guillaume, le dernier rendez-vous électoral en 2020 avait marqué l'arrivée d'une nouvelle figure, Théo Perez, à contre-courant de l'ancrage historique de la commune à droite. Le maire sortant, qui se représente, sera opposé à deux autres candidats ; Jonas Haddad et Sosthène Loser, deux personnalités se revendiquant de la droite.

- Jonas Haddad, 38 ans, vice-président de la Région Normandie depuis 2021 sous l'étiquette Les Républicains et nommé deuxième vice-président depuis 2025 en charge de l'emploi, de la formation, de l'orientation et de l'apprentissage. Pour Bois-Guillaume, il prône le *"gel immédiat de tous les grands projets* (immobiliers) *collectifs, le rétablissement de la sécurité et une offre commerciale de proximité"*.
- Sosthène Loser, 43 ans, chef d'entreprise à l'origine de plusieurs salles de sport en Normandie, se présente sans étiquette bien qu'il se définisse lui-même comme de "droite libérale". Lui aussi opposé aux projets immobiliers en cours, le candidat souhaite notamment l'implantation d'une voie verte cyclable en cœur de ville, relancer le projet de construction d'une piscine associée à un Data Center et veut renforcer les effectifs de police municipale.
- Théo Perez, 35 ans, est le maire de Bois-Guillaume depuis 2020. L'élu, sans étiquette, souhaite faire également de la sécurité un

enjeu majeur de la campagne avec la promesse d'une nouvelle brigade. Autre chantier d'envergure pour le maire sortant, le développement du centre-ville, "acte II" du projet "cœur de ville" entrepris lors de son mandat. Enfin Théo Perez veut relancer le projet d'un pôle multiculturel et d'un nouvel équipement sportif.

paris-normandie.fr

Transition énergétique : comment une friche, près du Havre, va devenir un parc solaire géant

Nicolas Le Jean

6–7 minutes

Le projet de « parc solaire des Gabions », porté par trois acteurs régionaux, vise à transformer une friche (dont une décharge), près du Havre, en une centrale photovoltaïque de près de 15 ha. L'investissement de 15 M€ évitera techniquement le risque de pollution lié au sol.



Le projet de parc solaire géant, sur une ancienne friche industrielle d'environ 15 ha, est porté par trois acteurs régionaux. Le chantier devrait débuter en 2027. - Photo d'illustration LCEC/Pixabay



Publié: 9 Février 2026 à 17h50 Temps de lecture: 2 min

Le paysage industriel de Rogerville et de Gonfreville-l'Orcher, près du Havre, accueillera, à l'horizon 2027, un nouveau venu de taille. Le projet du « parc solaire des Gabions » prévoit en effet l'installation d'une centrale photovoltaïque d'envergure sur une ancienne friche de la zone industrialo-portuaire, à cheval sur les deux communes. Le parc occupera 14,8 ha, avec une surface de panneaux au sol évaluée à 9,57 ha. Les porteurs du projet prévoient une production d'électricité de 23 940 MWh/an, soit la consommation annuelle de 10 700 habitants environ.

Consultez l'actualité en vidéo

Pour porter ce dossier, trois entités, toutes normandes, se sont regroupées au sein d'une société de projet dédiée. JP Energie Environnement (JPee), producteur français indépendant d'énergie 100 % renouvelable, en est l'actionnaire majoritaire. Il s'associe à une filiale de l'opérateur global en construction Lhotelier, et à la société Étarès, l'actuel exploitant du site.

Une friche plutôt que des sites naturels

La centrale photovoltaïque occupera trois secteurs de la friche : une ex-zone logistique industrielle. Et deux anciennes zones de dépôt : d'une part, de phosphogypses (déchets non dangereux issus de la production d'engrais), et de l'autre, de déchets ménagers (sous forme de butte de stockage). Ce choix de localisation répond « *aux doctrines nationale et régionale, notamment le SRADETT*[(1)]. *Ces terrains sont prioritaires pour servir une deuxième fois. On évite ainsi de consommer des sites naturels ou des terres agricoles* », explique Théo Bon, responsable de développement chez JPee et chef du projet.

« Le projet recèle un enjeu environnemental, lié à l'ancienne décharge. »

Un projet qui recèle un enjeu environnemental, du fait de l'ancienne décharge. Pour éviter tout risque de pollution lié au sol, les panneaux seront posés sur des fondations superficielles en béton.

« On ne vient pas ancrer ou creuser dans le sous-sol, nous ne ferons pas de modifications profondes », précise le chef de projet. En parallèle, en réponse à une étude d'impact préalable, des mesures environnementales sont prévues : évitement de zones à fort enjeu écologique, installation d'une barrière de 2 km pour cantonner les amphibiens à leur zone de reproduction, transplantation d'espèces végétales…

Le parc solaire injectera son énergie directement dans le réseau public de distribution. L'électricité produite alimentera donc une multitude de consommateurs, particuliers comme industriels. La vente de cette électricité, elle, se fera via la participation des porteurs de projet aux appels d'offres nationaux organisés par l'État.

Des retombées locales

L'investissement de 15 millions d'euros devrait générer entre 70 000 et 80 000 € de taxes annuelles (IFER) pour les collectivités. *« Nous ferons appel autant que possible à des entreprises locales pour certaines prestations de chantier »*, ajoute Théo Bon.

Le permis de construire est attendu pour le printemps 2026, et le début de chantier espéré en 2027. Le chef de projet laisse toutefois poindre une incertitude sur les futurs appels d'offres de l'État, en raison du projet de Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3) : la feuille de route énergétique de la France pour 2025-2035 *« qui inquiète beaucoup la filière photovoltaïque »*. En l'état, le projet de PPE3 réduit en effet notablement les objectifs de capacité voltaïque à l'horizon 2035, avec à la clé moins d'appels d'offres pour les centrales au sol et grands projets.

(1) Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires.

Lire aussi

Près du Havre, une moto percute un poteau sur la D6382 : le pilote est décédé

france3-regions.franceinfo.fr

Accusé de "désinformation" par un groupe d'extrême droite, France 3 Normandie répond

Écrit par Manon Loubet

3–4 minutes

Samedi 7 février 2026, une poignée de militants d’extrême droite est venue déplier une banderole devant les locaux de France 3 Normandie à Rouen (Seine-Maritime). En cause : la couverture du procès en appel de l’assassinat de Samuel Paty. Mise au point et retour sur les faits.

La Quotidienne Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, recevez tous les jours les sujets qui font la société locale, comme la justice, l’éducation, la santé et la famille.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "La Quotidienne Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. Notre politique de confidentialité

Samedi 7 février 2026, quelques individus se réclamant de l’extrême droite ont brièvement manifesté devant les locaux de France 3 Normandie.

Leur banderole, soigneusement photographiée avant un repli express, proclamait : *"Naïm Boudaoud et Azim Epsirkhanov, faux normands, vrais islamistes, stop désinformation"*.

La scène n’a vraisemblablement duré que quelques minutes. Juste le temps de poser pour les réseaux sociaux et d’accuser la

rédaction de France 3 Normandie de *"désinformation"* dans le suivi du procès de l'assassinat de Samuel Paty, actuellement jugé en appel à la cour d'assises spéciale de Paris.

Les manifestants reprochent à France 3 Normandie d'avoir présenté Naïm Boudaoud et Azim Epsirkhanov - accusés d'avoir été des complices de l'assassin de Samuel Paty - comme des *"Normands",* et comme de *"simples amis influençables sans radicalisation visible"*.

France 3 Normandie souligne que Naïm Boudaoud et Azim Epsirkhanov ont grandi à Évreux, y ont été scolarisés et y ont vécu. Les qualifier de Normands relève donc d'un constat géographique, non d'un jugement politique ou moral.

Nous rappelons que le procès en appel se tient actuellement à la cour d'assises spéciale de Paris. Ce ne sont pas aux journalistes de juger si les jeunes hommes étaient radicalisés au moment des faits, mais bien à la justice. Le rôle des journalistes n'est pas de juger, mais de rendre compte. Pour rappel, aucun des deux n'était fiché "S" le 16 octobre 2020, quand Samuel Paty a été tué.

Par ailleurs, contrairement à ce qui est affirmé par le groupe d'extrême droite, nous n'avons jamais écrit que les deux hommes étaient de *"simples amis influençables"* d'Abdoullakh Anzorov, l'assassin de Samuel Paty.

Nous couvrons depuis le début ce procès avec une équipe sur place, aussi bien pour les journaux télévisés que pour le site internet, en témoignent les nombreux articles déjà publiés et consacrés à ce procès.

France 3 Normandie continue d'exercer son métier avec rigueur, dans le respect des faits, de la justice et de la complexité que requièrent ce type d'affaires, même lorsque certains préféreraient des slogans à la place des nuances.

tendanceouest.com

Santé. Epidémie de gastro-entérite en Normandie : près de 8 000 consultations, le pic semble imminent

Mathilde Rabaud

3–4 minutes

La gastro-entérite aiguë poursuit sa progression en Normandie. D'après les derniers indicateurs de **Santé publique France**, l'activité de **SOS Médecins** liée à la gastro reste élevée depuis **trois semaines consécutives**, et ce **dans toutes les classes d'âge**.

Près de **8 000 actes médicaux** ont été recensés récemment pour des symptômes de gastro-entérite aiguë. Un chiffre nettement supérieur à celui observé à la même période en **2025**, où l'on comptait environ **6 000 consultations**. Cette hausse traduit une circulation intense des virus responsables de la gastro, notamment en milieu familial et collectif.

Des passages aux urgences en hausse limitée, loin des niveaux de 2024

Si la situation est tendue en médecine de ville, les **services d'**urgences **normands** restent, pour l'instant, relativement épargnés. On dénombre **un peu moins de 6 000 passages aux** urgences pour gastro-entérite aiguë, tous âges confondus.

Ce niveau reste **inférieur à celui de 2024**, où les passages dépassaient largement les 6 000 à la même période. En revanche, il se situe **légèrement au-dessus de 2025**, sans pour autant alerter les autorités sanitaires. Les indicateurs hospitaliers

demeurent donc **modérés**, signe que la majorité des patients est prise en charge en ville.

Un pic de gastro-entérite attendu entre fin janvier et mi-février

A quoi faut-il s'attendre dans les prochains jours ?
Selon les dynamiques saisonnières habituelles et les données de ce début d'année, **le pic épidémique semble imminent**.

Les indicateurs de médecine de ville montrent actuellement **un plateau élevé**, voire une légère augmentation. Traditionnellement, le pic de gastro-entérite survient **entre la fin janvier et la mi-février**. Autre élément à surveiller : un **décalage possible entre la ville et l'**hôpital. Une hausse des passages aux urgences pourrait ainsi apparaître dans les jours à venir, en écho à la forte activité observée chez les médecins généralistes.

Gastro : les bons réflexes pour éviter la contamination et la saturation des soins

Face à cette circulation virale importante, quelques gestes simples permettent de limiter les risques :

- **Lavage des mains** : le savon reste le moyen le plus efficace. Les gels hydroalcooliques sont moins performants contre certains virus, comme le **norovirus**.
- **Règle des 48 heures** : après une gastro, il est recommandé de rester isolé **48 heures après la disparition des symptômes**.
- **Hydratation** : boire régulièrement est essentiel, en particulier pour les **jeunes enfants** et les **personnes âgées**.

A noter également : en Normandie, la **campagne de vaccination contre la grippe est prolongée jusqu'à la fin du mois**. Un choix justifié par la co-circulation de plusieurs virus hivernaux, gastro et grippe comprises.

paris-normandie.fr

Procès en appel du RN : l'avocat de l'élu normand Nicolas Bay demande la relaxe

AFP

6–7 minutes

Le procès en appel des assistants parlementaires du Front national se poursuit à Paris. Les plaidoiries de l'élu normand Nicolas Bay et de Louis Aliot ont ouvert le bal, lundi 9 février 2026, avant celle de Marine Le Pen, dont l'enjeu dépasse le tribunal et touche directement à son avenir politique.

Par AFP

Publié: 9 Février 2026 à 19h55 Temps de lecture: 2 min

Les avocats de l'élu normand Nicolas Bay, de Louis Aliot et d'un assistant parlementaire européen du Rassemblement national ont réclamé lundi 9 février 2026 la relaxe de leurs clients devant la cour d'appel de Paris, sorte de répétition générale avant les plaidoiries des avocats de Marine Le Pen mercredi.

Des nuances dans le style, parfois dans le souffle, mais des arguments qui, finalement, se superposent : les plaidoiries de la défense entamées mercredi et qui ont repris lundi cherchent à déjouer les réquisitions implacables du parquet général.

Une condamnation générale avait été réclamée la semaine

dernière, avec, pour certains, peines de détention à domicile et inéligibilités, de cinq ans en ce qui concerne celle à l'endroit de Marine Le Pen, qui l'empêcherait donc de concourir à la présidentielle de 2027.

Il est reproché à la triple candidate malheureuse à l'Élysée, au Rassemblement national, à l'époque où il s'appelait encore Front national, et dix de ses cadres d'avoir embauché de 2004 à 2016 des assistants parlementaires pour leurs eurodéputés, payés par le Parlement européen, mais dont les tâches n'étaient qu'au seul bénéfice du parti d'extrême droite.

Au début de la quatrième semaine d'audience, il s'agit d'abord de conjurer la lourdeur du jugement du tribunal correctionnel, et de la virulence des commentaires qu'il avait suscités.

« *Ne tombez pas dans le piège dans lequel sont tombés les juges de première instance, c'est-à-dire faire un dossier politique* », a exhorté l'avocat de l'eurodéputé Nicolas Bay, Me Bernard Perret, selon lequel « *rien ne justifierait l'inéligibilité* » de son client, « *si ce n'est de faire de ce dossier un procès politique* ».

« Mission de service public »

Un peu plus tard, l'avocate de l'actuel maire de Perpignan Louis Aliot, Me Aurélia Grignon, a relevé que « *cette affaire (était) devenue une affaire d'État* » : « *on est constamment renvoyé à l'enjeu de ce qui se discute ici, la France entière semble s'en être emparée, commente, scrute, critique, mais pas sur le sujet qui nous occupe…* »

Car, passées ces considérations générales, la défense entend bien parler droit.

En cause, l'infraction de « *détournement de fonds publics* » pour laquelle l'ensemble des mis en cause sont poursuivis. Le Code pénal la définit comme « *le fait, par une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public, (…) de détourner des fonds publics (…) qui lui (ont) été remis en raison*

de ses fonctions ou de sa mission ».

Là réside l'argument principal pour réclamer la relaxe, notamment développé par l'avocat de l'assistant Guillaume L'Huillier, Me Nicolay Fakiroff : « *l'activité de l'eurodéputé est une activité politique, institutionnelle, exercée dans le cadre extra-national, ça n'est pas une mission de service public* ».

La défense suggère alors que les juges d'instruction auraient dû viser le délit d'abus de confiance, à la définition moins restrictive que le détournement de fonds publics.

« *C'est donc la lourde tâche qui vous incombe, je mesure l'enjeu qui pèse sur vos épaules* », a lancé aux magistrats l'avocate de Louis Aliot, en appelant à leur « *courage* » pour mieux réclamer la reconnaissance de l'innocence judiciaire de son client.

« Peines excessives »

À défaut, car chaque avocat a pris soin de prendre malgré tout en compte l'hypothèse d'une déclaration de culpabilité, une plaidoirie « subsidiaire », selon le jargon judiciaire, la défense s'est insurgée contre des peines réclamées « *excessives, disproportionnées, inadaptées, absolument pas nécessaires* », selon Me Perret.

C'est à la théorie du « *système* », longuement pointée par l'accusation, que s'en sont surtout pris les avocats, puisqu'assumée comme la « *pierre angulaire* » du dossier par le parquet général.

« *L'invocation d'un système, ça ne peut pas être un palliatif à une responsabilité pénale personnelle : même si vous jugez en même temps (douze) prévenus, le cas de chacun doit être analysé individuellement* », a notamment prévenu l'avocate de Louis Aliot.

Les mêmes moyens de défense devaient à nouveau être peu ou prou développés mardi, lors des plaidoiries des avocats de Wallerand de Saint-Just, trésorier du FN de 2009 à 2021, et Catherine Griset, l'ex-assistante personnelle de Marine Le Pen.

Et, surtout, mercredi, dernier jour d'audience avant la mise en délibéré de la décision, lorsque les deux avocats de Marine Le Pen plaideront quatre à cinq heures pour tenter d'assurer une clémence judiciaire, et donc un avenir politique, à leur cliente.

Lire aussi



[Peine moins lourde requise contre l'ex-compagnon eurois d'une femme qui s'est suicidée]



[Municipales en Normandie. Comment la vidéo s'impose aux candidats pour cette campagne 2026]



acteurspublics.fr

Amélie de Montchalin va être nommée par Emmanuel Macron à la tête de la Cour des comptes

Par Paul Idczak

2–3 minutes

Fin du suspense au sujet de l'identité du successeur de Pierre Moscovici à la présidence de la Cour des comptes. Le chef de l'État, Emmanuel Macron, va placer une fidèle à cette fonction très stratégique : l'actuelle ministre de l'Action et des Comptes publics, Amélie de Montchalin. L'information, révélée par *Le Figaro*, a depuis été confirmée par l'Élysée.

Si de nombreux noms ont circulé pour piloter la juridiction financière, dont celui du patron de l'Agence française de développement, Rémy Rioux, c'est donc finalement l'ancienne députée LREM de l'Essonne, âgée de 40 ans, qui sera officiellement nommée ce mercredi, en Conseil des ministres.

Non issue de la Cour des comptes, Amélie de Montchalin, formée à HEC et à la Harvard Kennedy School of Government, a notamment travaillé pendant plusieurs années dans le privé, chez BNP Paribas puis Axa Group, entre 2008 et 2017, date de son élection au Palais-Bourbon.

Influente coordinatrice du groupe macroniste à la commission des finances de l'Assemblée pendant deux ans, elle a ensuite fait son entrée au gouvernement, comme secrétaire d'État chargée des Affaires européennes (2019 - 2020), avant de passer deux ans comme ministre de la Transformation et de la Fonction publiques. Une période charnière où elle a construit la plus importante réforme

de la haute fonction publique depuis 1945, notamment marquée par la suppression de l'ENA et la mise en extinction d'une partie des corps de l'encadrement supérieur.

Devenue, après cela, représentante permanente de la France auprès de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Amélie de Montchalin fait son retour au gouvernement fin 2024, comme ministre déléguée chargée des Comptes publics dans l'équipe de François Bayrou, avant d'être de nouveau nommée ministre de plein exercice, chargée de l'Action et des Comptes publics, en octobre dernier, à la suite de l'arrivée de Sébastien Lecornu à Matignon.

acteurspublics.fr

Haute fonction publique : le plan de l’Élysée pour relancer le dispositif des prépas “Talents”

Par Paul Idczak

5–7 minutes

En retrait des sujets nationaux depuis la perte de sa majorité, le président de la République, Emmanuel Macron, s’est réservé les annonces sur un dispositif de politique intérieure qui lui est cher : les prépas “Talents”. Un instrument *“pour propulser les destins, effacer les assignations, casser les barrières”* : les termes choisis par le président de la République pour qualifier cette innovation en faveur de l’égalité des chances, cinq ans après leur lancement, témoignent de sa volonté initiale d’ouvrir l’accès à 50 concours de la fonction publique de catégorie A+, A et B à des nouveaux profils.

Le 6 février dernier étaient justement reçus, au palais présidentiel, plusieurs dizaines de jeunes membres de ces classes préparatoires. L’occasion parfaite, pour l’exécutif, de réaliser un bilan des premières années du plan “Talents du service public”. Et, surtout, de mettre sur la table, en marge de l’événement, un plan détaillé, qu’*Acteurs publics* a pu consulter.

L’implication personnelle du président dans cette communication s’explique par la réalité du terrain : en dépit des louanges portés au dispositif lors de la réception de ce mois de février, la diversification attendue et réclamée par l’Élysée est encore loin d’avoir pris forme. Or c’était l’une des justifications “sociales” de la réforme de la haute fonction publique, jugée pas suffisamment représentative du pays. À l’Institut national du service public (INSP), par exemple, cet

objectif était le premier axe de la feuille de mission de l'ex-directrice, Maryvonne Le Brignonen, en 2022. Dans son dernier rapport, la présidente des jurys des concours 2025 de l'établissement strasbourgeois, la diplomate Hélène Farnaud-Defromont, a néanmoins pointé, dans la lignée de ses prédécesseurs, que l'ouverture des concours "Talents" n'a contribué que *"de manière modeste à une ouverture relative, comme le faisaient déjà en partie le concours interne et le troisième concours"*.

Lire aussi : Dans son rapport, le jury des concours de l'INSP alerte sur le manque persistant de diversité des candidats

Sur le plan chiffré, ce sont pourtant 7 000 élèves qui ont déjà pu bénéficier du dispositif au sein de 102 classes réparties sur l'ensemble du territoire, pour un taux de réussite aux concours de l'ordre de 30 %. En s'appuyant sur ces bons résultats écrits noir sur blanc, Emmanuel Macron souhaite désormais aller plus loin, en fixant plusieurs grands objectifs à son administration.

Le montant de la bourse revu à la hausse

L'ambition de l'Élysée, dans le détail, consiste tout d'abord en l'accueil de 200 élèves supplémentaires, à la rentrée prochaine, dans les différentes prépas "Talents", tandis que le montant de la bourse délivrée aux élèves, lui, passera de 4 000 à 5 000 euros, notamment *"pour prendre en charge les frais de déplacement pour passer les concours"*. Une enquête de satisfaction sera aussi *"systématisée"* auprès des élèves, pour améliorer la qualité de la formation et de l'accompagnement *"dans une logique d'amélioration continue"*.

Lire aussi : Un décret pris en urgence pour accélérer le versement des bourses "Talents" en Île-de-France

Afin d'attirer davantage de jeunes, l'Élysée souhaite également renforcer la communication autour du dispositif, via le déploiement d'actions de communication à la fois au niveau national, dans les

universités et dans les agences France Travail. La promotion de ces prépas prendra aussi la forme d'une relance du réseau des "Ambassadeurs Talents", qui rassemble des anciens élèves de ces classes témoignant régulièrement, publiquement, des aspects positifs de leur expérience.

Davantage de jeunes issus des milieux urbains, ruraux et ultramarins

Par ailleurs, plusieurs mesures concernent le tutorat et le mentorat, qualifiés de *"facteurs de succès supplémentaire dans la révision des concours"* par Emmanuel Macron durant sa prise de parole, le 6 février dernier. Dans ce cadre, les "cordées du service public", dispositif de tutorat qui permet *"d'encorder"* des collégiens et des lycéens avec des élèves de grandes écoles de la haute fonction publique, seront élargies.

"Dès la rentrée scolaire 2026, un minimum de 10 cordées supplémentaires seront mises en place, pour un total de 50 établissements encordés, au sein des différentes académies, dont 30 établissements situés dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville et territoires ruraux", indique l'Élysée. Cela, afin d'atteindre, plus particulièrement, les jeunes *"issus des milieux urbains, ruraux et ultramarins"* dont les dossiers de candidature feront l'objet d'un examen prioritaire. Dans le même sens, un rendez-vous annuel des cordées sera *"institutionnalisé"*, pour *"valoriser les dynamiques territoriales et renforcer la mobilisation collective en faveur de l'égalité des chances"*.

Lire aussi : Prépas "Talents" de la haute fonction publique : "un effort louable mais qui ne suffit pas à corriger tous les écarts"

Enfin, le plan de l'Élysée vise à renforcer et élargir le tutorat des élèves des prépas : celui-ci sera renforcé pour les femmes et les élèves admissibles aux concours dès la rentrée prochaine, tandis que chaque fonctionnaire stagiaire ayant réussi un concours devra tutorer un élève de classe "Talents". Pour s'assurer de la bonne

mise en place de cette ambition, une plateforme numérique sera déployée d’ici au mois de juin prochain, sur laquelle les agents publics intéressés pour assurer le tutorat d’un élève pourront d’ores et déjà s’inscrire en vue de la rentrée 2026.

acteurspublics.fr

Les Sages appelés à se prononcer sur le statut constitutionnel des intercommunalités

Philippine Ramognino

8–10 minutes

Les intercommunalités devraient-elles être considérées comme des collectivités territoriales à part entière ? La question, qui avait été soulevée en 2022 par l'association qui les représente, revient sur le tapis à l'occasion de l'adoption de la loi de finances pour 2026 par la voie d'une saisine demandant l'invalidation de diverses dispositions pour inconstitutionnalité. Les députés socialistes ont, comme leurs homologues de LFI et du RN et même du Premier ministre avant eux, saisi le Conseil constitutionnel le vendredi 6 février. Parmi les doutes émis figurent certains articles du budget qui contreviendraient au principe d'autonomie financière des collectivités locales.

En vertu de l'article 72 de la constitution, *"les recettes fiscales et les autres ressources propres des collectivités territoriales représentent, pour chaque catégorie de collectivités, une part déterminante de l'ensemble de leurs ressources. La loi organique fixe les conditions dans lesquelles cette règle est mise en œuvre*." Or, selon la saisine socialiste, les effets cumulatifs de plusieurs mesures du budget pour 2026 sur les recettes réelles de fonctionnement des collectivités ne respecteraient pas ce principe.

Un taux de 2 % fixé par les Sages

Ce n'est pas la première fois que le Conseil constitutionnel se voit

saisi quant à des mesures qui contreviendraient au principe de libre administration des collectivités locales. L'an dernier comme en 2023, certains articles ont été accusés par les parlementaires, dans la mesure où ils réduisaient les ressources des collectivités, de méconnaître le principe de leur autonomie financière. Mais chaque fois, les sages de la rue Montpensier avaient jugé ces parties du projet de loi de finances conformes à la Constitution. À titre d'exemple, ils considéraient, l'an dernier, qu'une contribution qui n'excéderait pas 2 % des recettes réelles de fonctionnement du budget général d'une collectivité ne méconnaît pas ces grands principes.

Mais selon la saisine socialiste, ce taux serait dépassé en prenant en compte l'intégralité de la loi de finances. *"Si prise individuellement, chacune de ces dispositions n'emporte pas de conséquences financières d'une ampleur telle que le degré d'autonomie financière d'une catégorie de collectivités territoriales se dégraderait fortement, notamment du fait que cette dégradation est plafonnée, pour deux de ces trois mesures, à 2 % des recettes réelles de fonctionnement, tel n'est pas le cas lorsque l'on considère ensemble les conséquences de ces trois mesures dont les effets se cumulent pour de très nombreuses collectivités territoriales (et leurs groupements)"*, peut-on ainsi lire.
Plusieurs mesures sont citées, comme la minoration des montants de la dotation pour transfert de compensations d'exonérations de fiscalité directe locale (DTCE) des régions ou le dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales, dit "Dilico".

Focus sur les intercommunalités

Surtout, la saisine socialiste met le doigt sur une problématique complexe : le sort réservé aux intercommunalités.
Pour le Conseil constitutionnel, l'article 72 de la Constitution ne s'applique pas à cette strate territoriale. Les intercommunalités ne sont donc théoriquement pas concernées par le fait que les

collectivités bénéficient de ressources dont elles peuvent disposer librement dans les conditions fixées par la loi, que *“tout transfert de compétences entre l’État et les collectivités territoriales s’accompagne de l’attribution de ressources équivalentes à celles qui étaient consacrées à leur exercice”* et que *“toute création ou extension de compétences ayant pour conséquence d’augmenter les dépenses des collectivités territoriales est accompagnée de ressources déterminées par la loi”*.

Lire aussi : “Être transformé en opérateurs de l'État” : au sein des collectivités, la baisse de l'autonomie financière alimente les craintes

Mais, comme le rappelle la saisine, les EPCI à fiscalité propre sont finalement la catégorie la plus impactée par la combinaison des mesures d’économies demandées aux collectivités territoriales, avec, au total, des baisses de recettes réelles de fonctionnement pouvant atteindre 5 % en 2026. L’association Intercommunalités de France avait tiré la sonnette d’alarme à l’occasion de ses vœux le 27 janvier dernier, dénonçant le fait d’être mobilisées à hauteur de 50 % de l’effort budgétaire demandé aux collectivités locales alors qu’elles représentent 20 % de leur volume financier.
Le président de la communauté urbaine de Dunkerque, Patrice Vergriete, avait même assuré que les coupes instituées dans le projet de loi de finances lui retiraient 18,2 millions d’euros, soit 7,1 % des recettes réelles de fonctionnement. *“Au moment où je vous parle je ne peux pas boucler mon budget”*, alertait l’ancien ministre.

Lire aussi : Éric Giuily : “Les intercommunalités devraient devenir les collectivités “de base” de plein exercice”

De l’avis des parlementaires socialistes, *“la lecture stricte de l’article 72 de la Constitution nécessiterait d’être réinterrogée à l’aune du puissant mouvement intercommunal engagé depuis 2010”*. Ils considèrent que depuis la loi NOTRe de 2015, les établissements intercommunaux sont devenus *“non seulement des*

entités administrées par des conseils élus mais surtout des entités exerçant les compétences les plus structurantes du bloc communal, en particulier dans les territoires ruraux”.

Risque de contourner l’esprit de la loi de finances

Le courrier pointe également le fait que des prélèvements importants sur les ressources financières d’une intercommunalité auraient nécessairement un impact sur celles des communes membres. *“Il y a donc lieu de s’interroger aujourd’hui, si les EPCI ne constituent pas désormais des collectivités territoriales de fait, devant, ce faisant, bénéficier des protections constitutionnelles quant au respect de leur autonomie financière et de leur libre administration”*, concluent ainsi les députés PS. Ils invitent donc les Sages à se prononcer en prenant en compte l’évolution des compétences à l’échelle territoriale, afin de statuer sur le caractère constitutionnel des économies demandées.

“Ne pas tenir compte de l’effet cumulé de ces mesures sur les collectivités concernées pour l’appréciation de ce seuil serait de nature à priver d’effectivité le principe d’autonomie financière et de libre administration, défendent-ils. *En effet, il suffirait au législateur de scinder des mesures d’économies ayant un impact notable sur les ressources propres des collectivités au sein des articles rattachés ou de la première partie du projet de loi de finances pour en contourner l’esprit comme la lettre*.”

La saisine portée par le président du groupe socialiste à l’Assemblée nationale, Boris Vallaud, alerte par ailleurs sur deux autres points : une potentielle méconnaissance du principe d’égalité entre les collectivités territoriales, le gouvernement ayant finalement exempté les communes du Dilico, et le sort réservé au Centre national de la fonction publique territoriale dans le budget. L’article 135 du projet de loi de finances pour 2026 irait lui aussi à l’encontre du principe de libre administration des ressources par les collectivités territoriales, en plafonnant le produit de la cotisation

revenant au CNFPT au bénéfice du budget de l'État. Comme pour les articles concernant la baisse des recettes des collectivités, les signataires appellent donc les Sages à invalider ces deux mesures.

Les ressources financières des collectivités locales bientôt à l'agenda parlementaire

Dans le cadre d'une interview accordée à la presse quotidienne régionale, le Premier ministre Sébastien Lecornu a été invité à préciser le calendrier du nouvel acte de décentralisation annoncé l'an dernier. Il a assuré la publication prochaine de plusieurs textes, "*dont la concertation n'est pas terminée"* : l'un sur les mesures de simplification et de clarification concernant les collectivités locales, qui sera présenté avant les municipales, et l'autre – *"le plus important"* – sur la réforme de l'État, qui interviendra dans la foulée. Sébastien Lecornu a également annoncé qu'il désignera *"dans les prochains jours"* une mission parlementaire sur la question transversale des ressources financières locales.

acteurspublics.fr

Émilie Agnoux : “Les Français considèrent que les services publics locaux manquent de moyens au regard des besoins”

Simon Gendrel

8–10 minutes

Quels enseignements principaux tirez-vous de votre étude intitulée “Les Français et les services publics locaux” ?

Nous avons mené cette étude dans le prolongement d’une enquête que nous avions réalisée avec OpinionWay, visant à comprendre et analyser le rapport des citoyens aux services publics, l’importance qu’ils y attachent et les attentes exprimées. Une nette disparité avait été décelée entre la qualité d’accès aux services publics locaux et celle des services publics de l’État. Concrètement, les Françaises et les Français sont en phase avec ces services de proximité : 7 Français sur 10 se disent ainsi satisfaits des services publics locaux. Un chiffre qui va à rebours des discours que l’on entend sur la dégradation des services publics en général et de ceux qui traduisent une défiance institutionnelle.

Un autre enseignement de cette étude est que nos concitoyens expriment un sens civique très fort. Il se traduit par le fait qu’1 Français sur 2 se dit prêt à s’engager bénévolement dans des missions de proximité, pour sa commune. Ceci entre en corrélation avec l’appétence des plus jeunes pour la citoyenneté et la démocratie locale, et leur volonté de voir la création de nouveaux services publics en lien avec des modes de mobilité plus durables que notre sondage révèle.

Lire aussi : Sondage exclusif : le maire, une figure centrale mais fragilisée

Finalement, nous percevons aussi le regard assez critique que les Français portent sur le traitement des services publics en général. 7 Français sur 10 nous disent que les services publics et les agents publics sont dévalorisés dans le débat public. La même proportion estime également que les services publics locaux manquent de moyens et que l'État délègue trop de compétences relevant de son propre champ aux collectivités locales.

Dernier enseignement qui me semble intéressant : les Françaises et les Français sont très au fait de la répartition des compétences entre l'État et les différentes collectivités. Dans l'ensemble, ils sont bien informés.

Quelles sont leurs principales attentes au niveau local ?

Ils ont confiance envers les acteurs publics pour prendre en compte un certain nombre de besoins. Si la santé et la sécurité sont des sujets de fortes préoccupations qui figurent en tête des domaines prioritaires pour les prochaines élections municipales, ce sont des sujets qui restent traités de manière générale. Quand on entre dans le détail de ces attentes sur l'alimentation, le logement, les transports ou l'aide aux aidants, on observe une appétence pour davantage d'interventions publiques afin de répondre à ces besoins.

Lire aussi : Quand le service public se transforme en service client

Comment expliquez-vous la forte disparité géographique dans l'appréciation de la qualité des services publics locaux, notamment dans l'Ouest de la France où celle-ci est en moyenne plus élevée que sur le reste du territoire ?

Personnellement, je prendrais de la distance avec cette lecture à l'échelle régionale. Nous avons aujourd'hui de grands territoires régionaux assez étendus, avec des centres urbains et des territoires ruraux qui n'ont pas les mêmes réalités. Ce qu'il faut

surtout retenir, c'est la corrélation globale entre la satisfaction et la qualité perçue des services publics locaux. En fait, je ne suis pas sûre que l'échelon régional soit le plus pertinent dans ce sondage.

Les Français nous disent, en substance, que peu importe qui assure une mission, du moment qu'ils ont affaire à une entité clairement identifiée.

Comment expliquer la méfiance que peuvent exprimer les citoyens vis-à-vis de l'intercommunalité, en comparaison avec la confiance accordée à la commune ?

Sur ce point, je ne me rallie pas forcément à cet enseignement, qui peut être nuancé au regard des résultats de l'étude. En réalité, nos résultats révèlent que les Français ont une assez bonne connaissance concernant la répartition des compétences entre les collectivités. Je pense que la disparité de confiance entre communes et intercommunalités renvoie surtout à la question du regroupement des services publics, à l'exigence de proximité et d'humanisation des services. Les Français nous disent, en substance, que peu importe qui assure une mission, du moment qu'ils ont affaire à une entité clairement identifiée.

Cette demande de guichet unique et d'humanisation des services est un élément central de votre étude…

Oui, et c'est une constante dans l'ensemble de nos travaux.
Les Français plaident très majoritairement pour une prise en charge individualisée, avec un être humain capable de s'identifier à leurs problèmes, de les comprendre et d'échanger directement avec eux. Cet enseignement souligne que la demande de numérisation, d'usage d'outils d'intelligence artificielle et de recours à un suivi exclusivement numérique reste relativement faible.
On peut prendre l'exemple de structures comme France Services, qui regroupent en un même lieu plusieurs services publics.
Les Français ont une appétence pour le développement de ce type de dispositifs et pour l'intégration de toujours plus de services.
Finalement, il s'agit aussi d'une attente envers des administrations

plus collaboratives, conscientes que la vie des citoyens peut se heurter à des difficultés nécessitant l'intervention de plusieurs administrations. Ces lieux mutualisés et humanisés apparaissent ainsi comme une demande charnière. Cela va à rebours du paradigme des politiques publiques actuelles, qui tendent vers une numérisation accrue menée depuis de nombreuses années, et qu'il convient d'interroger.

Lire aussi : Pour les maires d'aujourd'hui, la proximité avant tout

39 % des répondants se déclarent favorables au retour de la taxe d'habitation. C'est un chiffre qui interpelle : que traduit-il ?

Ce chiffre est plutôt élevé, toutes tendances politiques confondues, ce qui est étonnant puisqu'il s'agit du rétablissement d'un impôt supprimé. Or, il est rare que l'on souhaite revenir sur ce type de mesure. Cela pourrait être mis en lien avec le fait que les Françaises et les Français considèrent massivement que les services publics locaux manquent de moyens au regard des besoins. Cela traduit surtout la volonté de redonner davantage de leviers aux collectivités pour adapter le niveau des services aux besoins et contraintes exprimés localement.

> Le sondage nous montre surtout une demande de sécurisation globale des parcours de vie, qui se traduit par des attentes en matière d'alimentation, de transports, d'aide aux aidants, d'environnement ou de logement.

Cette étude révèle également des clivages partisans qui persistent sur les questions de politiques publiques locales. Quelle analyse en faites-vous ?

À l'exception de la question de la sécurité, plus prégnante dans l'électorat de droite, l'étude révèle un certain nombre de propositions concrètes transpartisanes, ce qui montre qu'il existe une réelle capacité de rassemblement dans le pays. Au niveau de la police municipale armée, par exemple, on aurait pu s'attendre à ce que la question prédomine, étant donné que le sujet est très

présent dans le débat public. Or le sondage nous montre surtout une demande de sécurisation globale des parcours de vie, qui se traduit par des attentes en matière d'alimentation, de transports, d'aide aux aidants, d'environnement ou de logement. Il s'agit en fait d'une demande de protection plus globale face à des risques très divers, qui ne se limitent pas qu'aux risques physiques ou aux incivilités. On constate également que les sympathisants du Rassemblement national ont tendance à être les plus critiques à l'égard du service public, tout en partageant des diagnostics proches des autres sensibilités politiques sur le manque de moyens, le désengagement de l'État, la nécessité d'une intervention locale et le besoin de solutions de proximité et de réhumanisation. Ce qui est intéressant dans ce sondage, c'est que si les appréciations sur les causes peuvent diverger selon les réalités vécues, les attentes et les solutions de fond en matière de politiques publiques convergent largement. Cela va à rebours des discours qui cherchent à fracturer les électorats et souligne tout l'intérêt des élections locales, qui constituent des espaces de ralliement entre les Françaises et les Français.

Propos recueillis par Simon Gendrel

acteurspublics.fr

Stéphanie Schaer : “Pour affirmer le rôle de la Dinum en tant que CTO de l’État, nous misons sur l’édiction de normes et l’audit »

Par Victoria Beurnez

16–20 minutes

Depuis trois ans, vous portez la feuille de route stratégique du numérique de l’État. À date, quel bilan tirez-vous de son déploiement ?

Nous avons passé des étapes importantes et sommes maintenant dans une phase de consolidation. À commencer par les produits numériques : il y a trois ans, on a voulu assumer le fait que la Dinum est opératrice de produits numériques à large échelle, sur des produits communs à l’ensemble des ministères. Ce qui nous a poussé, par exemple, à consolider France Connect, qui fête ses dix ans cette année, via France Connect +, devenu un outil indispensable pour lutter contre la fraude, avec plusieurs millions de connexions par an. Nous avons aussi pérennisé on peut aussi évoquer le site Démarches simplifiées, devenu depuis Démarches.gouv, un outil qui permet de créer et gérer une démarche de bout-en-bout.

La Dinum s’engage aussi fortement au niveau des outils du quotidien des agents publics, avec La Suite notamment…

Effectivement, et ce travail se fait avec la conscience qu’il faut, plus que jamais, protéger nos échanges, mais aussi pouvoir bénéficier des meilleures technologies de collaboration ou d’intelligence artificielle. C’est le succès de l’équipe, montée il y a trois ans autour

de La Suite : apporter des outils du quotidien où on combine souveraineté, excellence et collaboration. C'est une fierté pour l'équipe de proposer des outils qui permettent de travailler plus efficacement, mais qui soient aussi plus agréables : tout le travail ainsi fourni au niveau de l'ergonomie est indispensable, parce qu'on sait que si nos outils ne sont pas aux meilleurs standards, ils ne seront pas utilisés par les agents.

La volonté politique qui accompagne désormais ces outils a-t-elle permis de leur donner un véritable élan ?

Bien sûr. On peut l'illustrer avec quelques chiffres : la messagerie Tchap, il y a trois ans, tournait autour de 150 000 utilisateurs récurrents. Aujourd'hui, à fin janvier 2026, on est à près de 400 000, et plus de 750 000 comptes, un chiffre qui ne cesse d'augmenter. Ce qui signifie qu'au sein de l'État, trouver ses interlocuteurs devient de plus en plus facile. D'autant plus avec la circulaire du Premier ministre, diffusée l'été dernier, qui en fait la messagerie instantanée de référence au sein de l'État. De très nombreux cabinets et même des ministres l'utilisent désormais au quotidien, ce qui traduit un réel changement d'échelle.
Tchap aujourd'hui, propose un service très proche de celui offert par des produits du commerce que je ne citerai pas. Mais avec la sécurité en plus : on a le chiffrement, une maîtrise complète par la Dinum, et un hébergement en SecNumCloud, aux standards de la loi Sren pour les données d'une sensibilité particulière.

> Le schéma de Tchap montre qu'il est possible de combiner souveraineté, maîtrise, ergonomie et passage à l'échelle.

Le schéma de déploiement de Tchap a-t-il ouvert la voie pour les autres produits de La Suite ?

Le schéma de Tchap – j'en parle souvent avec mes homologues européens – montre qu'il est possible, en s'appuyant sur des communs numériques, libres, de combiner souveraineté, maîtrise, ergonomie et passage à l'échelle. C'est ce qu'on a cherché à reproduire avec les derniers outils de La Suite. Visio suit la même

trajectoire que Tchap en accéléré : en quatre mois, le nombre de ses utilisateurs a triplé. La circulaire relative à la commande publique, signée par le Premier ministre vient renforcer l'impératif de souveraineté. Il en va ainsi de la protection des données, mais aussi de l'assurance d'un outil qui fonctionne partout en tout temps. Or, la visioconférence est très liée à la gestion de crise, on l'a vu pendant la période Covid. C'est essentiel d'avoir des sur certaines briques des outils maîtrisés, parce qu'ils sont au cœur de la continuité de l'État. Visio en fait partie, et il nous faut articuler cela entre tous les ministères. Nous sommes donc en très forte ascension sur cet outil, une trajectoire que nous comptons poursuivre cette année.

Lire aussi : Les agents désormais sommés de se tourner vers la messagerie d'État Tchap

Comment votre organisation a-t-elle fait pour embrasser ces évolutions ?

Nous disposons, aujourd'hui, d'outils solides, mais le chemin se poursuit. Nous continuons de défendre une méthode reposant sur l'agilité et le mode produit, c'est-à-dire fondée sur l'amélioration continue, l'écoute des utilisateurs et le pilotage par l'impact.
Ma satisfaction, aujourd'hui, porte sur le fait que cette méthode infuse de plus en plus au sein des ministères. De nombreuses directions du numérique ont mis l'agilité et le mode produit au cœur de leur projet de transformation : le ministère du Travail, le ministère de la Transition écologique ou encore le Commissariat au numérique de défense. Pour cette raison, nous avons fait évoluer notre organisation au sein de la Dinum. Nous avons en effet réuni, au sein d'un même département nommé "Accompagnement de services numériques", les équipes qui viennent accompagner les grands projets, et celles qui étaient sur l'animation du programme Beta.gouv, qui vient de fêter ses 10 ans et arrive donc à une certaine maturité. Elles sont désormais réunies sous un seul et même manager.

Nous constatons aujourd'hui une mobilisation progressive et continue de ces méthodes, aussi bien dans le cadre de projets émergents, développés par étape, que dans celui d'initiatives plus ambitieuses visant à maîtriser les approches propres au mode produit. Cette dynamique favorise la constitution d'équipes pluridisciplinaires, où experts des procédures et des politiques publiques collaborent étroitement avec des informaticiens. L'objectif sous-jacent est double : d'une part, adapter notre organigramme à un environnement numérique en constante évolution, où les enjeux se transforment au même rythme que les technologies, et d'autre part, répondre avec pertinence aux attentes des agents publics, des citoyens et des autorités politiques, dans un domaine – le numérique – qui concerne désormais l'ensemble de la société.

> Lorsqu'ils ont besoin d'accéder à une IA, les ministères doivent pouvoir se reposer sur nous.

L'essor de l'intelligence artificielle générative (IAG), il y a trois ans, a-t-elle aussi influencé ces évolutions ?

Il a fallu s'adapter à cette évolution des technologies et nous avons su le faire. Ce qui nous a forcément amené à peaufiner notre offre de service, en mettant explicitement, dans l'organigramme publié en janvier, notre département "Intelligence artificielle dans l'État" l'IAE. Une technologie qui est désormais présente dans tous les ministères : il nous faut donc agir avec beaucoup d'agilité. Le rôle de la Dinum est de fournir aux ministères le socle interministériel de l'IA générative (IAG), dans le même esprit que ce que l'on fait en tant qu'opérateur de produits interministériel. On le fait donc à grande échelle, de façon très sécurisée, et avec les meilleurs acteurs : avec Mistral AI en premier lieu, avec Outscale aussi, pour le *cloud* sécurisé. Toutes ces mesures nous permettent de disposer d'une bulle de confiance et d'assumer cette complexité pour l'ensemble des acteurs du numérique dans les autres ministères. Lorsqu'ils ont besoin d'accéder à une IA, ils doivent pouvoir se reposer sur nous.

En matière de cybersécurité, c'est l'Agence nationale pour la sécurité des systèmes d'information qui montre l'exemple. Avez-vous tout de même votre rôle à jouer sur la question ?

Le renforcement de la cybersécurité va de pair avec l'augmentation de la menace, comme le souligne chaque année l'Anssi. Dans ce contexte, la Dinum a progressivement créé une cellule cyber d'une dizaine de personnes. Son rôle : appuyer l'ensemble des équipes. On cherche, là aussi, à être à l'état de l'art pour protéger nos produits et pouvoir faire face en cas d'attaque, dans un contexte de nécessité toujours plus forte. La cellule accompagne aussi les ministères afin d'augmenter la sécurité de leur démarche. C'est le cas pour France Connect, mais aussi avec la brique ProConnect, qui sont des briques d'authentification mutualisées. C'est d'autant plus indispensable avec les difficultés qu'on recense aujourd'hui, par exemple, au niveau des usurpations d'identité.

Lire aussi : Les ministères appelés à renforcer la cybersécurité de leurs infrastructures

La Dinum a réaffirmé, récemment, son rôle en tant que "CTO" ou "directrice technique" de l'État. Comment cela se traduit-il ?

Dans le cadre de notre évolution interne, nous avons en effet fusionné le département chargé des missions les plus régaliennes de la Dinum, à savoir celui de l'édiction de normes, de l'audit, mais aussi de nos ressources internes, comme la mission juridique, dans un département nommé "Expertise technique et ressources", dirigé par mon adjoint, Jérémie Vallet. C'est par ce biais-là que l'on souhaite affirmer le rôle de la Dinum en tant que CTO de l'État. Son rôle est d'édicter la norme et de la faire respecter en exerçant des missions d'audit. Ce rôle est crucial, il garantit la prise en compte des enjeux de souveraineté, d'interopérabilité, ou encore de bonnes pratiques en matière de pilotage des projets, rappelés précédemment, dans un contexte où ces enjeux font l'objet d'une attention politique renforcée. Bien entendu, le département travaille

de concert avec les autres départements de la Dinum, parce que la norme se construit aussi souvent par la pratique.

Un cas pratique de ce rôle de CTO est celui de la doctrine “Cloud au centre”. Sur des sujets comme le *cloud,* cela se fait en partenariat avec l’Anssi et la DGE. Nous avons notamment travaillé de concert sur la doctrine “Cloud au centre”, par exemple, où cette approche a démontré toute son efficacité, et a permis de consolider la filière française. Et nous voulons reproduire ces schémas.
Nous allons aussi mieux contrôler les achats, avec un regard particulier sur les achats quand il s’agit de logiciels en SaaS – ou Software as a Service –, ce que nous sommes en train de traduire dans nos textes règlementaires.

Lire aussi : Les opérateurs de l’État, angle mort de la doctrine “cloud au centre”

Quel est, justement, le rôle de la Dinum concernant la dépense numérique de l’État ?

Nous disposons désormais d’un pôle “pilotage de la dépense numérique de l’État”, qui a vocation à bien connaître à qui on achète, à faciliter les actes d’achat pour pouvoir concevoir, conjointement avec la direction des achats de l’État, les vecteurs adaptés. Parce que si la Dinum n’achète pas en direct, elle peut cependant concevoir des vecteurs d’achats de marchés publics interministériels qui facilitent l’acte d’achat pour les ministères.

Nous allons donc formaliser, prochainement, des marchés publics qui vont leur permettre d’acheter plus facilement des produits. C’est ce qu’on déjà fait par exemple le réseau interministériel de l’État (RIE), dans le cadre des start-ups d’État, sur de la prestation intellectuelle, par exemple. C’est assez habituel à la Dinum, mais, désormais, on veut le faire aussi sur les outils numériques.

> Il ne faut pas seulement compter sur l’outil d’achat : l’envie d’acheter et le fait de bien connaître l’offre doivent aussi être développés.

Pour illustrer cette dynamique, nous aurons, le 27 mars prochain, à Bercy, à une journée organisée avec la Direction générale des entreprises, le syndicat des entreprises du numérique, Numeum et le Comité stratégique de filière Logiciels et solutions numériques de confiance, afin de mieux faire connaître l'offre française auprès de ceux qui achètent, c'est-à-dire au niveau ministériel.
Cette dynamique s'inscrit dans l'idée de ce que l'on avait réalisé avec l'appel à manifestation d'intérêt sur l'intelligence artificielle, l'année dernière. Il ne faut pas seulement compter sur l'outil d'achat : l'envie d'acheter et le fait de bien connaître l'offre doivent aussi être développés.

La Dinum a activement participé à la nouvelle circulaire sur la doctrine des achats numériques de l'État, et notamment à ces trois "cercles" qui définissent les niveaux de sécurité. Que pouvez-vous en dire ?

La circulaire permet désormais de bien situer La Suite dans l'écosystème. Le premier cercle de al Suite représente tout ce qui est maîtrisé par la Dinum, dans une logique de continuité d'action de l'État. Il s'agit là de Tchap, Visio, et France Transfert. Dans le deuxième cercle, on a des outils qui sont proposés par la Dinum, mais ces derniers peuvent différer selon les ministères, parce que des protocoles d'interopérabilité existent. Des outils sont proposés par la Dinum, mais la porte au privé n'est pas fermée et nous souhaitons susciter des propositions de la part des entreprises de ce secteur.

Lire aussi : Avec sa doctrine sur les achats publics numériques, l'État clarifie ce que concevra – ou non – la Dinum

Et le troisième cercle ?

Le troisième cercle, lui, représente les innovations : il y a la bureautique d'aujourd'hui, mais aussi celle de demain ! À ce niveau, on assiste à une offre émergente intéressante, qui permet d'aller vers plus d'efficacité. Certains agents, au sein de l'État, ont de l'appétence pour ces outils un peu différents de ceux dont on

avait l'habitude depuis quelques années. Mais, là aussi, il nous faut pouvoir les mettre aux standards de sécurité. Nous sommes donc en attente de propositions de valeur qui répondent aux standards SecNumCloud. D'autant que la bureautique est en train de migrer vers le *cloud,* facilitant la collaboration, et cela pose des questions d'hébergement. Telle est toute la problématique du troisième cercle. La Dinum a poussé certains outils innovants dans ce cadre, comme Docs, Grist… Mais cela peut aussi être des tableaux blancs numériques, de parapheurs électroniques… Il va de soi que dans chaque cercle, on cherche à identifier et choisir le meilleur, au niveau de l'*open source* par exemple.

En parlant d'*open source,* la Dinum s'est lancée, l'année dernière, dans une expérimentation sur le système d'exploitation Linux : est-ce toujours d'actualité ?

Nous avons effectivement souhaité lancer un projet pilote de Linux, seulement à l'échelle de la Dinum à ce stade. Le projet, c'est que, d'ici l'été, l'ensemble des agents de la Dinum dispose d'un poste bureautique équipé de Linux, avec une distribution qui nous paraît adaptée pour les agents publics. Bien sûr, on s'inspire de ceux qui le font déjà au sein de l'État – la gendarmerie par exemple –, mais aussi d'autres pays qui ont des projets pilotes similaires, comme le Danemark. Comme nos projets ont le même niveau de maturité, c'est intéressant d'échanger sur ces sujets, car les projets en la matière ne sont pas très nombreux. L'expérimentation se déroule à taille puisque tous types d'agents à la Dinum vont être confrontés à ce nouvel ordinateur, qu'on va faire le plus souverain possible, grâce à Linux et aux outils de la Suite, afin de s'éloigner le plus possible de toute dépendance à des logiciels extra-européens.

> Pour la Dinum, c'est aussi important, en matière d'exemplarité, de montrer qu'utiliser Linux est possible.

Qu'attendez-vous d'une telle expérimentation ?

Cela va nous permettre d'avoir un retour d'expérience en matière d'économie, de pratique. La Dinum est un vivier de métiers très

diversifiés : bien sûr, nous avons des développeurs, bien qu'assez peu, ainsi que des ingénieurs informatiques qui sont très à l'aise sur ordinateur. Mais nous avons aussi du personnel RH, ou des agents l'animation de communauté interministérielle, qui ne sont pas des spécialistes du code ni des "geeks". Je pense donc que, dans notre environnement déjà, la réponse à cette expérimentation sera vraiment intéressante. Et pour la Dinum, c'est aussi important en matière d'exemplarité, de montrer que c'est possible. Les autres ministères sont informés de cette démarche et manifestent un certain intérêt, même si pour le moment le déploiement n'est pas à l'ordre du jour. L'objectif est de bien comprendre, de bien maîtriser pour pouvoir, plus tard, anticiper : c'est aussi le rôle de la Dinum d'être prête le moment venu, si on avait à faire différemment.

Quels sont les prochains paliers principaux de la Dinum pour cette année 2026 ?

Le début de l'année 2026 a déjà été bien rempli ! Dans un premier temps, nous allons continuer le suivi sur le déploiement de Visio. Autre sujet à l'ordre du jour : les textes sur l'évolution de l'audit des grands projets, qui devraient paraître d'ici peu. Nous poursuivons aussi l'élaboration sur la feuille de route sur l'identité numérique, avec l'objectif d'aboutir sur ce premier semestre, avec les 10 ans de France Connect. Dernier point notable : la poursuite de notre implication sur la circulation de données : c'est une évidence qu'au-delà de l'IA, il faut continuer l'effort sur la circulation de données, le "Dites-le nous une fois", parce que ça apporte énormément aux citoyens et aux entreprises. Et donc, avec mes équipes, on réfléchit à un nouveau format d'événement, un peu comme la Rentrée de la data, l'an dernier, tout en fixant notre feuille de route pour l'année sur la question. Et on ne veut surtout pas, parce qu'on fait de l'IA, oublier tout le potentiel de la data, qui vient par ailleurs l'irriguer : c'est un cercle vertueux. Voilà pour l'agenda bien chargé des prochains mois.

Propos recueillis par Victoria Beurnez